MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA
SÉRIE III 1915 Tome IX

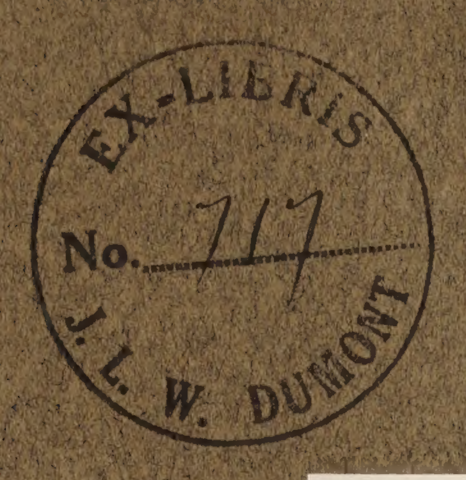
Les médailles décernées aux Indiens d'Amérique

par

VICTOR MORIN, LL.D.

OTTAWA
IMPRIMÉS POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA

1915


EX-LIBRIS
No. 717
J. L. W. DUMONT


John Emerson Langdon



Thos O'Leary Esq
with compliments of the author
Victor Morin

Les médailles décernées aux Indiens d'Amérique

ETUDE HISTORIQUE ET NUMISMATIQUE.

PAR VICTOR MORIN, LL.D.

Présentée par M. EDOUARD MONTPETIT, M.S.R.C.

(Lue à la réunion de mai, 1915.)

Les indigènes de l'Amérique, aussi bien que ceux des autres parties du monde, ont toujours été de grands enfants; les couleurs voyantes, les objets brillants, les hochets de toute sorte avaient un grand charme pour eux. Leurs guerriers aimaient à orner leur beauté rustique de rubans et de plumes dans les grandes fêtes, et se couvraient le corps de peintures criardes lorsqu'ils entraient sur le sentier de la guerre.

Différaient-ils sensiblement en cela de leurs cousins des pays civilisés ? Je n'oserais l'affirmer, car, de nos jours, les rubans à la boutonnière sont encore de belle mise, les titres et les décorations sont en grande demande, ici comme en Europe, malgré les allures démocratiques de notre génération; seulement les rôles ont un peu changé, car ce sont à présent les "guerrières" qui se mettent de la peinture sur le visage.

Sans faire de recherches d'atavisme entre les anciens habitants du pays et les modernes, contentons-nous donc de noter le fait que les premiers explorateurs n'eurent pas de frais considérables à encourir pour obtenir des naturels les fourrures et autres objets précieux qu'ils convoitaient; quelques grains de verroterie, quelques verges de ruban suffisaient pour faire déposer à leurs pieds des richesses inépuisables.

Mais à mesure que leurs relations avec les Européens devenaient plus fréquentes, les Indiens apprécièrent l'utilité des objets qu'ils voyaient aux mains de ceux-ci, et leurs exigences devinrent plus grandes. Bientôt, ils voulurent posséder des mousquets, ces "petits tonnerres" qui les avaient d'abord tant effrayés, au point de leur faire prendre les hommes blancs pour des "manitous". Et quand ils eurent, pour leur malheur, goûté à "l'eau de feu", ils devinrent insatiables.

Les traiteurs, il est vrai, leur firent payer cher ces appétits nouveaux. Le prix d'un fusil se payait en fourrures empilées les unes

sur les autres jusqu'au haut du canon, et l'on en vint à fabriquer, en vue de la traite, des armes qui ne mesuraient pas moins de huit pieds de hauteur.

Il restait aux Indiens la ressource de "faire effacer leurs rêves", superstition dont on trouve encore des traces aujourd'hui. D'après leurs croyances, les songes étaient des manifestations de la visite du Grand Esprit qui leur faisait connaître sa volonté pendant leur sommeil; aussi se hâtaient-ils d'accomplir religieusement au réveil ce qui leur avait été indiqué en songe, afin de ne pas s'exposer à la colère du Grand Esprit en désobéissant à ses injonctions; c'est ce qu'ils appelaient "effacer le rêve" en le réalisant. (Cf. *Relation abrégée de quelques Missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France*, par le Père Bressani, en 1653). Lorsqu'ils convoitaient ardemment un fusil ou un collier de verroterie, la hantise de sa possession les poursuivait jusque dans leur sommeil, et ils en "rêvaient" littéralement. Aussi ne manquaient-ils pas, le lendemain, d'aller faire part à leurs frères blancs des ordres reçus de la divinité pendant la nuit, afin de se faire remettre l'objet convoité. Mais ils constatèrent bientôt que les blancs aussi avaient des songes, sauf cette différence qu'ils étaient hors de proportion avec les leurs; pour un fusil rêvé par un Indien, le traiteur rêvait le lendemain qu'on lui avait rempli sa tente des plus précieuses fourrures. Si bien qu'à la fin, les pauvres enfants de la forêt, constatant qu'ils n'étaient pas de taille à lutter avec des Normands dans le domaine du rêve, s'efforcèrent de chasser de leur esprit ces visites nocturnes de leur divinité.

Quelques traiteurs ayant cependant montré des pièces d'argent frappées à l'effigie du roi, les Indiens en devinrent très avides, mais l'usage qu'ils en firent fut des plus imprévus. Au lieu de les mettre en circulation pour se procurer d'autres effets, ils s'en firent des objets d'ornement, et les percèrent pour se les suspendre en collier ou aux oreilles.

Ils voyaient en effet dans ces pièces, non seulement une parure qu'ils étaient glorieux d'étaler, mais encore un talisman du "Grand Onontio" ce monarque puissant dont ils avaient entendu dire tant de merveilles et dont ils considéraient tenir un gage d'amitié en portant son image.

Ils jugeaient naturellement de la valeur de ces pièces à raison de leurs dimensions, et quand ils virent entre les mains des blancs quelques-unes des nombreuses médailles de grand module frappées à l'effigie royale en commémoration des évènements importants du règne du Roi-Soleil, leurs chefs voulurent en posséder comme marque de distinction spéciale.

Les gouverneurs et les missionnaires mirent à profit ces dispositions, ceux-ci pour induire les Indiens à se faire baptiser, et ceux-là pour assurer l'allégeance des principaux chefs à la couronne de France. A ces fins, les missionnaires leur distribuaient des objets religieux, tandis que les gouverneurs les décoraient de médailles et leur prodiguaient d'autres marques d'attention propres à les détourner des sollicitations de l'Anglais dans les guerres que se faisaient alors ces deux puissances.

Il est vrai qu'un certain nombre d'entre eux acceptaient ces cadeaux sans se faire de grands scrupules des engagements qu'ils comportaient. Le Père Chrestien LeClercq nous dit, dans son livre rarissime "*Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle-France*" qu'"un Indien se serait volontiers fait baptiser dix fois par jour pour une chopine de whisky ou une livre de tabac," et lorsqu'il leur convenait de changer d'allégéance, ils échangeaient simplement leur médaille pour une autre qu'ils recevaient à l'effigie de leur nouveau souverain.

Mais la plupart d'entre eux, et surtout ceux qui se convertirent, furent d'une fidélité inviolable à la religion qu'ils avaient embrassée et au roi qu'ils avaient reconnu; aussi les persécutions religieuses qui sévissaient alors en Europe eurent-elles une répercussion plus féroce encore au Nouveau-Monde entre ces peuplades qui ajoutaient à leurs haines séculaires cette nouvelle cause de dissension: les croyances religieuses.

1.—Medailles francaises.

Médaille Atouata, 1669.

La première mention de la présentation d'une médaille à un Indien se trouve consignée dans la "*Relation annuelle de la mission du Sault depuis la fondation jusques à l'an 1686*" par le Père Chauchetière S.J., où il est dit dans la relation de l'année 1669: "La première cabane ne demeura pas longtemps seule, en moins d'un an il y en eut quatre; entre autres on y vit celle d'un Onnontagué lequel a esté baptisé en France et à qui le Roy donna son nom et une belle médaille d'argent qu'il a toujours pendue à son col."

Cette relation, qui est déposée aux Archives de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux, est restée inédite jusqu'à la publication qu'en a faite le Père de Rochemonteix dans son excellent ouvrage "*Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIè siècle*," et la mention que le P. Chauchetière y fait de cette médaille est complétée dans la "*Relation de ce qui s'est passé au Canada du 27 novembre 1670 jusqu'au départ du vaisseau en novembre 1671*" (Archives de la Marine, "*Correspondance générale*," Vol. IV) où l'on parle d'"un Sauvage du

Sault nommé Louis Atouata, filleul du Roy, qui conserve chèrement la médaille dont Sa Majesté lui a fait présent."

Le "Sault" désignait alors la mission de La Prairie de la Madeleine fondée par les Pères Jésuites en 1667, dans le but d'évangéliser les sauvages et de les soustraire à l'usage des boissons enivrantes et aux influences pernicieuses de la vie nomade; la lettre du Père Enjelran rapportée au Vol. 60 de l'édition Twaithes des "*Relations des Jésuites*" nous dit que: "C'est là où est cet Iroquois qui vint en France et dont le roi est parrain." Le Père Chauchetière (*loc. cit.*) nous dit qu'en 1676, la stérilité du sol contraignit cependant "la mission à quitter la terre de La Prairie pour en aller chercher une à cinq quarts de lieue plus haut, nommée le Sault St-Louis ou de St-Xavier, du tiltre de la mission": cet endroit est aujourd'hui désigné sous le nom de "La Tortue"; on y voit encore le tombeau de la "sainte sauvagesse" Catherine Tekakouita, décédée en odeur de sainteté en 1680. Trente ans plus tard, et pour la même raison, le Père Lafitau obtint la permission de transporter cet établissement au site qu'il occupe actuellement à Caughnawaga, où le sol se prêtait mieux à la culture du maïs; c'est là qu'il avait découvert la précieuse plante de "ginseng" au sujet de laquelle il fit imprimer en 1718 un *Mémoire* adressé à S.A.R. le duc d'Orléans.

Il ressort donc de ces citations qu'Atouata était un des iroquois qui firent la traversée et furent présentés à la cour de Versailles, qu'il fut baptisé pendant son séjour en France, que Louis XIV fut son parrain, qu'il lui donna son nom et lui fit cadeau, probablement à cette occasion, d'une belle médaille d'argent. C'est ce qui explique pourquoi ce sauvage, dont il n'est pas autrement fait mention dans l'histoire de la colonie, eut l'honneur d'être "filleul du roi", alors que des chefs célèbres comme Garakonthié furent grandement honorés d'être conduits aux fonts baptismaux par le gouverneur.

Quant à la médaille qu'il reçut à cette occasion, rien ne nous renseigne sur son identité, mais il est tout probable qu'elle devait être une des nombreuses pièces destinées à commémorer les évènements du règne de Louis-le-Grand. Le Rev. Père Jones, indianologue érudit et archiviste de la Compagnie de Jésus, dont je sollicitais l'opinion au sujet de cette médaille et des documents qui s'y rapportent, exprimait l'avis qu'elle pouvait fort bien être une des croix de Lorraine qu'on a trouvées en grand nombre dans les sépultures indiennes, surtout si elle fut présentée à Atouata comme cadeau de baptême, car, à cette époque, on appliquait indistinctement, dans les missions, le nom de "médaille" aux divers objets de piété ou d'ornement qu'on portait au cou. On peut se faire une idée de la variété de ces objets en consultant le relevé qu'en a fait le Rev. W. M. Beau-

champ pour le musée de l'Etat de New York, dans son étude intitulé: "*Metallic Ornaments of the New York Indians.*"

Médaille du Chef des Assiniboines, 1683.

La coutume de distribuer des médailles aux chefs indiens pour gagner leur amitié s'était déjà suffisamment établie dès 1683 pour que nous en trouvions à cette date jusque sur les bords de la Baie d'Hudson.

On lit en effet dans le récit des aventures de Chouart et Radisson qui nous est donné par N. E. Dionne, au Vol. V de sa "*Galerie Historique,*" qu'au printemps de cette année, J. B. Chouart des Groseilliers qui avait hiverné dans cette région pour attendre le retour de son oncle Radisson "reçut la visite de quatre cents Assiniboines, dont le chef portait sur sa poitrine une médaille que le gouverneur de la Nouvelle-France lui avait donnée en gage d'amitié pour lui et sa tribu."

Comme pour la médaille d'Atouata, nous n'avons cependant pas d'indications qui nous permettent d'établir l'identité de cette pièce, et l'original des "*Voyages*" de Radisson publiés par la "Prince Society" de Boston est même muet sur ce détail.

Ces sauvages qui avaient connu Radisson au service de la France l'année précédente ne furent pas peu surpris de le trouver cette fois en charge d'une expédition anglaise. A vrai dire, sa carrière mouvementée lui a bien valu l'épithète de "transfuge"; indigné de voir ses services méconnus par Colbert, il était passé en Angleterre où il avait reçu meilleur accueil; il y avait épousé une descendante de l'amiral Kertk, avait organisé la Compagnie de la Baie d'Hudson, et après divers changements d'allégéance, il revenait faire profiter l'anglais des découvertes et des relations de commerce qu'il avait établies avec les indiens pour le bénéfice de la France.

Médaille de la naissance du duc de Berry, 1686.

En 1686, Louis XIV fit frapper, à l'occasion de la naissance de son petit-fils le duc de Berry, une médaille qui portait d'un côté son buste avec la légende "LUDOVICUS MAGNUS REX CHRISTIANISSIMUS", et au revers les bustes de son fils le Dauphin et des trois enfants de ce dernier, Louis, duc de Bourgogne, Philippe, duc d'Anjou, et Charles, duc de Berry, avec la légende "FELICITAS DOMUS AUGUSTAE", et en exergue l'inscription "CAROLUS DUX BITUR. NAT. XXXI. AUG. MDCLXXXVI."

Des exemplaires de cette médaille apportés au Canada firent fureur parmi les Indiens qui y voyaient non seulement le portrait

du roi, mais encore ceux de son fils et de ses petits-fils, en un mot toute la lignée royale; et comme cette pièce était d'assez belle dimension (41 millimètres), elle devint l'objet des plus grandes convoitises.

Felicitas Domus Augustae, 1693.

Si bien que, sur les représentations qui lui furent faites à ce sujet, le roi décida, en 1693, de faire frapper une nouvelle émission de ces médailles, avec quelques modifications, pour en faire la distribution à titre de cadeau aux Indiens du Canada. L'inscription de la date de naissance du duc de Berry n'ayant plus sa raison d'être sur ces nouvelles pièces, on la remplaça à l'exergue par le millésime de l'année (MDCXCIII), et l'on mit sous chaque buste le nom et le titre du prince qu'il représentait (SEREN. DELPH.; LUD. D. BURG.; PHIL. D. AND.; CAR. D. BITUR.); comme cette médaille était destinée à des chefs de différents grades, il en fut frappé de cinq grandeurs différentes, mesurant respectivement 75, 60, 41, 36 et 31 millimètres de diamètre. La gravure des divers modules en fut faite par des artistes différents, Roussel, Molart, Hardy, Mauger, Dollin et Bernard (T.B.), mais les dessins sont presque identiques sur chacune.

(*Voir Figure 1*).

Voici donc la première médaille frappée en France pour les Indiens du Canada. On pourrait croire, en lisant les comptes rendus des nombreuses distributions qui en furent faites, que plusieurs d'entre elles nous sont parvenues, mais tant de causes ont concouru à les faire disparaître (enfouissement dans les sépultures, échange pour des médailles anglaises, conversion en ornements différents, etc.,), qu'il n'en a été retrouvé qu'une seule jusqu'à ce jour; c'est une médaille en argent de 41 millimètres avec bélière, et portant la date de 1693; elle appartenait à une vieille famille de la tribu des Hurons à Lorette, et c'est aujourd'hui l'Université Laval de Québec qui la possède dans sa collection. Les matrices de toutes ces médailles ont heureusement été conservées au Musée Monétaire de la Commission des Monnaies et Médailles à Paris, où l'on peut en obtenir des reproductions en bronze.

Mais quelle preuve avons-nous de la destination de ces médailles aux Indiens d'Amérique, puisqu'elles ne portent à leur face aucune indication à cet effet ? Cette preuve indiscutable se trouve dans une "*Lettre de Madame Duplessis Sainte Hélène, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Québec, à Madame Hecquet de la Cloche, à Abbeville*", portant la date du 17 octobre 1723, conservée aux Archives Nationales de France,

et reproduite au volume XII de "*La Revue Canadienne*" (1875), où la révérende sœur s'exprime comme suit, en parlant des coutumes des Indiens:

"Le Roi Louis 14 avait envoyé des médailles d'argent assés grandes où son Portrait étoit d'un côté et de l'autre celui du Dauphin son fils et des 3 princes ses enfans, pour donner à ceux qui se distingueroient dans la guerre, on y a ajouté depuis un ruban couleur de feu large de 4 doigts, cela est fort estimé chez eux. . . Quand il y meurt quelque chef,. . . . ., on le fait enterrer honorablement, une partie des troupes est sous les armes, on fait sur sa fosse plusieurs décharges de mousquets, on met sur sa bière une épée croisée de son fourreau et la médaille en question attachée dessus."

Honos et Virtus, Louis XIV.

A l'occasion du traité de paix signé avec l'Angleterre, la Hollande, le Portugal et la Prusse, à Utrecht le 11 avril 1713, et avec l'Allemagne à Rastadt le 6 mars 1714, des médailles furent frappées par les diverses puissances belligérantes. La France, obligée d'accepter des conditions onéreuses, en particulier la perte des territoires de la Baie d'Hudson, de l'Acadie et de Terreneuve qui enserraient pratiquement la Nouvelle-France comme dans un étau, n'avait guère de sujet de glorification à perpétuer sur la sienne; elle ne pouvait que célébrer l'héroisme de ses grands capitaines tombés au champ d'honneur, et Louis XIV, dont l'astre était à son déclin, pouvait dire comme François 1er un siècle auparavant: "Tout est perdu, fors l'honneur"; il était satisfait cependant, car ce traité assurait à son petit-fils Philippe d'Anjou la succession au trône d'Espagne qui avait été la cause première de cette longue guerre.

La médaille qu'il fit frapper porte à l'avers le buste drapé du roi avec la légende "LUDOVICUS XIIII. D. G. FR. ET. NAV. REX," et au revers la personnification de l'Honneur et de la Valeur, le premier sous la figure d'un héros drapé d'une toge et couronné de laurier, et le second sous celle d'un soldat romain vêtu d'une tunique et coiffé d'un casque, les deux personnages se donnant la main droite et tenant chacun une lance dans la main gauche, tandis qu'aux pieds du premier gît une corne d'abondance, et au-dessus d'eux se lit la légende "HONOS ET VIRTUS".

(*Voir Figure 2*).

Ce dessin qui porte comme signature la lettre "W" est attribué par quelques-uns à Warin qui était pourtant mort depuis quarante ans à cette époque, tandis que d'autres l'attribuent sans plus de raison à Winslow qui était à peine né et qui ne commença l'exercice de son art à la Monnaie de Paris qu'en 1737. Il n'y a donc pas plus lieu

d'en attribuer la paternité à l'un qu'à l'autre, à moins qu'on ne se soit servi d'une gravure inutilisée de Warin, ce qui est peu probable; peut-être est-il du même graveur, dont il est question dans la *Circulaire Numismatique* de Spink en 1913, qui signait de cette initiale une médaille commémorative de la convalescence de Ferdinand IV de Danemark en 1700, et dont l'identité n'a pas encore été révélée; c'est peut-être aussi Christian Wermuth, graveur de la Monnaie de Gotha, à qui l'empereur d'Allemagne avait accordé, en 1699, le privilège d'exercer son art chez lui, et qui signait souvent ses œuvres de la seule initiale "W", ainsi qu'on peut en voir plusieurs exemples dans l'ouvrage "*Medallic Illustrations of the History of Great Britain and Ireland to the death of George II*" publié par les soins des conservateurs du Musée Britannique, mais la facture, plutôt médiocre de Wermuth me fait hésiter à lui attribuer cette belle œuvre, et les difficultés que j'ai rencontrées à obtenir des renseignements du service de la Monnaie, à l'époque tourmentée que nous traversons, ne m'ont pas permis d'élucider cette question.

Wermuth usa si largement de son privilège de frappe privée que près de treize cents médailles sortirent de son atelier, mais un grand nombre d'entre elles furent supprimées à cause de leur caractère satirique; il ne ménagea pas Louis XIV, il est vrai, dans ses pièces satiriques, surtout pendant la guerre de la succession d'Espagne, mais il produisit aussi plusieurs œuvres à sa louange.

On trouve au sujet de l'allégorie de cette pièce une intéressante dissertation faite en 1899 et publiée dans la revue "*Canadian Antiquarian*" sous le titre "*Medals awarded to the Canadian Indians*", par R. W. McLachlan, une de nos autorités en numismatique, qui en tient cependant pour Winslow, et qui retrace l'idée de cette allégorie à une pièce de monnaie consulaire de Rome; il conclut que l'artiste a voulu représenter, dans les deux personnages romains, le français et l'indien faisant la paix au grand traité de Montréal en 1701.

Il est probable en effet que l'artiste s'est inspiré de la monnaie romaine Fufia pour le dessin de cette médaille, mais il est pour le moins risqué d'en faire l'attribution au traité indien de M. de Callières, car Louis XIV n'aurait jamais songé à mettre les "sauvages" sur le pied d'égalité qu'on voit dans les personnages de cette médaille. Même en supposant qu'il eût agi ainsi en 1701, il n'eût certainement pas voulu servir du réchauffé aux puissances européennes treize ans plus tard en utilisant une allégorie indienne pour commémorer le traité d'Utrecht, et la conclusion logique s'impose que ce dessin a été destiné et utilisé en premier lieu pour la médaille du traité de 1714. D'ailleurs, si Louis XIV eût voulu faire allusion aux Indiens et leur être agréable, pourquoi ne les aurait-il pas fait représenter dans leur

costume national, ainsi que fit Georges I pour la médaille offerte aux Indiens des colonies anglaises vers le même temps? Il devait bien penser que ses alliés indigènes connaissaient trop peu l'histoire de Rome pour apprécier l'allégorie de la pièce Fufia. On ne trouve au surplus aucune indication que cette médaille ait été frappée avant la signature du traité d'Utrecht tandis qu'il est très admissible qu'aussitôt la paix faite avec l'Allemagne, Louis XIV en aurait confié l'exécution à un artiste étranger.

On peut donc conclure avec assez de certitude que cette allégorie ne signifie pas autre chose que ce qu'elle représente: "l'Honneur couronné de laurier, et la Valeur revêtue des attributs de la guerre, unis ensemble sous l'égide de Louis-le-Grand". On en trouve une autre preuve dans le fait qu'elle a été employée, à la même époque, mais avec un autre avers, pour être décernée en France comme "Prix Universel des Arts", ainsi que l'indique le "*Catalogue des Poinçons, Coins et Médailles du Musée Monétaire de Paris*", ce qui aurait manqué de sens et n'aurait que médiocrement flatté les lauréats de ce prix, s'il était vrai que l'un des personnages (l'Honneur) représentait les Peaux-Rouges du Canada.

Quoiqu'il en soit, j'hésite fort à croire qu'elle ait été destinée *à cette époque* aux Indiens du Canada, car ce n'est pas à leur intention qu'elle a été gravée, et comme elle n'a été frappée que dans la dernière année du règne de Louis XIV, il est fort douteux qu'elle aît pu être connue au Canada assez tôt pour être décernée, par le gouverneur, sous le règne de ce souverain; d'ailleurs, on n'a trouvé aucune de ces médailles en possession des Indiens; toutes celles qu'on a trouvées entre leurs mains, et qui ne sont pas simplement des reproductions, sont à l'effigie de Louis XV.

Louis XIV mourut l'année suivante; son fils le Dauphin et son petit-fils le duc de Bourgogne l'ayant précédé dans la tombe, ce fut son arrière petit-fils âgé de cinq ans qui lui succéda sous le nom de Louis XV, et sous la régence du duc d'Orléans. Les traités d'amitié, cimentés par la présentation de médailles, étaient alors tellement entrés dans les mœurs de la Nouvelle-France, que nous assistons à une véritable orgie de demandes de ces décorations, au point que les gouverneurs ne pouvaient réussir à les satisfaire. On peut en juger par les extraits suivants de la correspondance officielle.

Le 8 octobre 1721, M. de Vaudreuil écrivait au Conseil:

"J'ai reçu la lettre que le Conseil m'a fait l'honneur de m'écrire le 20 juin dernier, dans laquelle j'ai trouvé les douze médailles ayant le portrait du Roy, soit quatre grosses et huit petites que le Conseil m'a envoyées au lieu de 36 que j'espérois recevoir et qui avoient été destinées pour m'être envoyées l'année dernière, afin de les distribuer

aux sauvages Abénakis qui sont le plus affectionnés à la nation....... Mais comme ces douze médailles ne suffisent pas pour en donner à tous les chefs sauvages à qui j'en ai fait espérer, et qu'il est nécessaire qu'il m'en reste afin d'en pouvoir donner dans les occasions qui se présenteront, je supplie le Conseil de vouloir bien m'envoyer l'année prochaine les vingt-quatre qui sont restées en France."

L'année suivante, dans une *Lettre* du 21 octobre 1722, le marquis de Vaudreuil accuse réception de "douze médailles avec le portrait du Roy, sçavoir: quatre grandes et huit petites qui y estoient jointes"; et de son côté, le marquis de Beauharnois écrit au Comte de Maurepas, en date du 15 octobre 1722, "que l'aventure de nos Iroquois et Hurons contre les Renards me met dans l'obligation d'en donner aux principaux chefs de party, je vous supplie, Monseigneur, d'ordonner qu'il m'en soit envoyé l'année prochaine afin que je sois en état de les décorer de cette marque d'honneur qui les rend aussy respectables parmy eux."

Dans un "*Rapport*" adressé par Messieurs de Vaudreuil et Begon au Ministre, le 26 octobre 1723, ils recommandent que "pour donner de l'émulation aux sauvages qui se distingueront, il fût envoyé l'année prochaine 24 médailles d'argent de la même grandeur que les dernières qu'ils ont reçues."

Le 25 septembre 1727, le marquis de Beauharnois écrit au comte de Maurepas que les Révérends Pères Jésuites lui "ont souvent demandé des médailles pour les chefs sauvages domiciliés, auxquels on avait coutume d'en donner; il le prie de lui envoyer une douzaine de petites médailles et six grandes. Si ce nombre ne suffit pas pour cette année, il aura l'honneur de lui en demander encore l'année prochaine". Et comme l'appétit vient en mangeant, il suppliait, dans une autre lettre du 17 octobre 1734, "qu'il lui en soit envoyé l'année prochaine deux douzaines pareilles aux dernières qu'il avait reçues". Et les mêmes demandes se continuent jusqu'à la cession du pays.

Quelles étaient donc ces médailles qui jouissaient d'une si grande popularité au Canada ? Etaient-ce encore les médailles FELICITAS DOMUS AUGUSTAE, dont la Mère Duplessis Sainte Hélène nous parle dans sa lettre du 17 octobre 1723, alors que Louis XV régnait déjà depuis huit ans ? Evidemment non, et la Mère Duplessis ne pouvait alors parler que de médailles qu'elle avait vues ou qui avaient été décernées plusieurs années auparavant; ce ne pouvait non plus être la médaille de Louis XIV *Honos et Virtus*, car on n'aurait pas présenté sous le règne de Louis XV une médaille à l'effigie de Louis XIV, même si les destinataires étaient des Indiens; et d'ailleurs, les lettres du gouverneur de Vaudreuil en date du 8 octobre 1721 et du 21 octobre 1722, parlant de médailles "ayant le portrait du Roy", il ne

pouvait s'agir que du roi alors régnant. Ce ne pouvait non plus être la médaille *Honos et Virtus* de Louis XV car, à cette époque, ce roi n'était encore qu'un enfant, et les médailles portant cette allégorie qu'on a trouvées en possession des sauvages sont gravées par Du-Vivier, avec un buste de Louis XV présentant une figure beaucoup plus âgée que celle d'un enfant de onze ans, preuve évidente qu'elles sont d'une époque postérieure.

Sacre de Louis XV, 1722.

La réponse à cette question m'a été récemment fournie par la découverte d'une médaille du sacre de Louis XV que j'ai trouvée dans la tribu huronne de Lorette et dont le chef Bastien fait remonter la possession à près de deux siècles. C'est une pièce en argent de 32 millimètres, gravée par Roettier, dont elle porte les initiales I.C.R., ayant à l'avers le buste du roi-enfant, couronné et revêtu du manteau et des ornements royaux, et la légende: "LUD. XV, REX CHRISTIANISSIMUS," et au revers la scène du sacre avec la légende: "REX COELESTI OLEO UNCTUS", et en exergue "REMIS 25 OCT. 1722." Elle porte une bélière dans laquelle est passé un double anneau d'argent reliant une chaînette de même métal, avec laquelle elle a été presentée pour être suspendue au cou.

(*Voir Figure 3*).

On doit donc admettre que les médailles réclamées si instamment par le gouverneur et par l'intendant, de 1721 à 1734, sont des médailles du sacre, et sans doute aussi quelques autres de celles qui furent frappées pour rappeler les évènements des premières années du règne de Louis XV, mais qui se ne rapportaient aucunement aux Indiens tout comme la reine Anne d'Angleterre faisait distribuer en cadeau aux Indiens des colonies anglaises, quelques années auparavant, des médailles de ses dernières victoires et même des pièces de monnaie d'une couronne, ainsi qu'on le verra plus loin.

Honos et Virtus, Louis XV.

Cependant, le problème des relations avec les indiens du Canada prenait chaque jour une importance plus grande, et comme les anglais réussissaient à s'en concilier un grand nombre au moyen de traités accompagnés de distribution de présents, les gouverneurs français se voyaient obligés de lutter avec eux par les mêmes moyens.

DuVivier, qui était alors médailliste attitré du roi, fut chargé de préparer le dessin d'une médaille destinée à produire grand effet chez les Peaux-Rouges, et il crut ne pouvoir mieux faire qu'en rééditant à leur intention l'allégorie *Honos et Virtus* de Louis XIV avec quelques retouches.

L'avers de cette pièce représente le buste lauré et drapé de Louis XV à l'âge viril, avec la signature de l'artiste sous la coupe du buste, et la légende "LUDOVICUS XV, REX CHRISTIANISSI-MUS", mais à l'encontre de la médaille de Louis XIV, le personnage Honos se présente ici de face, la poitrine entièrement découverte, tenant sa lance de la main droite, et donnant la gauche au personnage Virtus, le reste du revers étant à peu de chose près semblable à l'autre. Elle n'est pas datée, mais on peut l'attribuer à la décade de 1730, si l'on compare l'effigie du roi avec celle qu'on voit sur certaines pièces de monnaie de cette époque qui portent le même buste de Louis XV, gravé par DuVivier.

(*Voir Figure 4.*)

Cette médaille plut énormément aux sauvages qui croyaient y voir, comme le dit Zay dans une étude sur les "*Medailles d'honneur pour les Indiens*" publiée dans l'"*Annuaire de la Société Française de Numismatique*" de 1889 "l'amitié des Français et des Indiens, ceux-ci représentés par le personnage simplement drapé, ceux-là personnifiés par le guerrier romain." Aussi est-il probable qu'elle leur fut distribuée d'autant plus généreusement que les Anglais courtisaient alors, par les mêmes moyens, l'amitié des tribus; et comme il fallait observer des distinctions entre les chefs de différents grades, on en fit de grandeurs différentes. (Cf. "*Catalogue de la collection Gerald E. Hart,*" vendue aux enchères par Scott, à New York, en 1895).

Si nous ne connaissons qu'un exemplaire de la médaille FELICITAS DOMUS AUGUSTAE, nous avons en revanche plusieurs de celle de Louis XV HONOS ET VIRTUS. La bibliothèque du Parlement, l'Université Laval, MM. R. W. McLachlan et W. H. Hunter, en possèdent des exemplaires, et même la collection Hunter nous offre un curieux exemple de la rivalité qui existait entre les Français et les Anglais pour s'assurer l'amitié des sauvages: c'est une médaille d'argent HONOS ET VIRTUS, sur laquelle on a simplement poinçonné le nom de Georges III (épelé *Gorge*) par-dessus celui de Louis XV, tout en laissant son effigie et le reste de la légende intactes, et qu'on a sans doute remise en distribution comme médaille anglaise.

Certains numismates ont cru devoir mettre en doute la destination de ces médailles aux Indiens du Canada, mais on en trouve une preuve concluante dans une lettre du Père Roubaud, missionnaire jésuite chez les Abenakis, écrite de la mission de Saint-François le 21 octobre 1757, et reproduite au III è volume des "*Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions Etrangères*", où il décrit une grande assemblée de guerriers Indiens et dit: "Les Chefs et Capitaines ne sont distingués, ceux-ci que par le hausse-col, et ceux-là que par un

médaillon qui représente d'un côté le portrait du Roi, et au revers Mars et Bellone qui se donnent la main, avec cette devise :"VIRTUS ET HONOR".

Mais on était arrivé à l'époque où les "quelques arpents de neige" du Canada donnaient le cauchemar à Madame de Pompadour; aussi le roi n'hésita-t-il pas, malgré le dévouement de Montcalm et la valeur de Lévis, à biffer d'un trait de plume la possession de ce domaine qui, pour lui, ne valait pas le Parc-aux-Cerfs. Soixante mille Français implantés au prix des plus grands sacrifices sur les bords du Saint-Laurent, et autant d'Indiens disséminés depuis l'Acadie jusqu'au Mississipi, qui avaient uni leur fortune à celle du drapeau fleurdelisé, étaient livrés à la merci du conquérant. Désolés tout d'abord de cet abandon, puis désespérant, après trois années d'attente, de voir reparaître sous les murs de Québec les voiles blanches des bateaux de France, ces Français devinrent avant tout Canadiens, et se groupèrent loyalement autour du nouveau drapeau qui protégeait leurs demeures, prêts à le défendre dès lors au prix de leur sang contre ceux-là mêmes qui l'avaient déployé en Amérique, mais qui le foulaient aux pieds quelques années plus tard, tandis que les sauvages vinrent apporter, tristement d'abord, joyeusement ensuite, leurs belles médailles françaises pour y faire substituer le nom du nouveau souverain.

II.—Médailles anglaises.

Dès la fondation de ses colonies de Virginie et de New York, l'Angleterre avait recherché l'amitié des Indiens, tant pour les prédisposer favorablement envers ses établissements de colonisation, que pour s'en faire des alliés dans ses luttes contre la France au Nouveau-Monde. Aussi ne tarda-t-elle pas à tirer parti de la vanité du sauvage pour lui passer au cou des médailles qui flattaient cette passion en même temps qu'elles captaient son allégéance en faveur du souverain régnant, pour la simple raison qu'on doit servir celui dont on porte la livrée (Zay, *loc. cit.*)

Le port de ces insignes répondait en même temps à un autre dessein: comme ils n'étaient accordés qu'à bon escient aux sauvages titrés et bien méritants, ils leur servaient de plaques d'identité pour pénétrer dans les établissements des colons. On sait en effet que les premières colonisations des anglais en Virginie, dans les Carolines, dans la Pensylvanie et la Nouvelle-Angleterre, avaient rencontré chez les indigènes autant d'hostilité que celles de la Nouvelle-France, et que les colons durent s'entourer de toutes sortes de précautions pour se protéger contre le massacre, l'incendie et le pillage de la part des tribus au milieu desquelles ils vivaient.

Une loi adoptée par la Colonie de Virginie en 1661 décrète en effet: "that badges (viz), silver plates and copper plates, with the names of the towne graven upon them, be given to all adjacent kings within our protection" (*Hennings Statutes-at-large*, II, page 142.), et d'autres lois pourvoient même à l'imposition d'amende et à la peine du fouet contre tout visiteur qui séjourne plus d'un certain temps dans les établissements. (Entick, "*The Present State of the British Empire*," Vol. IV.)

Charles II 1683.

Il semblerait que la première médaille anglaise qui servit à la fois de récompense honorifique et de marque d'identité pour les Indiens fut celle que Charles II fit frapper vers 1683, et qui est décrite au catalogue de Hawkins "*Medallic Illustrations of the History of Great Britain and Ireland to the death of George II*," publié par les Syndics du Musée Britannique, avec la mention: "Il est probable "qu'elle était destinée à être distribuée en cadeau par le roi." Elle porte à l'anvers le buste de Charles II, avec la légende: "CAROL. II. D. G. ANGL. SCOT. FRAN. ET HIB. REX.", et au revers les armes royales, écartelées, au 1er d'Angleterre, au 2nd d'Ecosse, au 3è de France et au 4è d'Irlande, entourées de la jarretière portant la devise: "HONI SOIT QUI MAL Y PENSE", avec le lion couronné et la licorne colletée et enchaînée pour supports, le casque à sept grilles surmonté de la couronne, avec un lion couronné en cimier, et accompagnées de feuilles d'acanthe, et sur une banderolle en exergue la devise "DIEU ET MON DROIT". Elle mesure 53 millimètres et porte un anneau pour être suspendue au cou comme la plupart des anciennes médailles anglaises destinées aux Indiens. Les matrices en furent gravées par Roettier et sont déposées au Musée Britannique. (*Voir Figure 5*).

Ecussons de Charles II.

Ce qui porte surtout à croire que cette médaille fut frappée pour être distribuée aux Indiens de l'Amérique, outre l'indication un peu vague des conservateurs du Musée Britannique, c'est la découverte de trois écussons gravés, portant la légende: "CHARLES II, KING OF ENGLAND, SCOTLAND, FRANCE, IRELAND AND VIRGINIA", et comme attributs le lion, la fleur de lis, le chardon et la harpe, auxquels on en a ajouté, dans un coin, un autre qui semble être une plante de tabac représentant la Virginie; ils portent respectivement en inscription, le premier "THE QUEEN OF PAMUNKY", le second "YE KING OF PAMUNKEE", et le troisième "YE KING

OF PATOMACK." Il n'y a aucun doute que ces pièces ont été présentées autant comme marque d'honneur que comme talisman pour donner droit de cité, dans les établissements des colons, à leurs destinataires respectifs qui régnaient à cette époque sur les tribus sauvages de la Virginie et des rives du Potomac. Elles sont en argent, de forme oblongue, mesurant 4 × 6 pouces de diamètre, et portent au revers cinq anneaux pour les tenir en place; la première faisait partie de la collection Scott de Baltimore, et les deux autres de celle de la Société Historique de Virginie.

Ces écussons ne portent pas non plus d'indication qui en fixe la date, mais Betts les place entre les années 1670 et 1674 dans son excellent ouvrage "*American Colonial History Illustrated by Contemporary Medals*", et de son côté, le Rev. H. E. Hayden les décrit en détail comme étant les premières médailles relatives aux Indiens de l'Amérique, mais sans leur assigner de date, dans une savante étude présentée à la Société Historique et Géologique du Wyoming en 1885, sous le titre: "*An account of various silver and copper medals presented to the North American Indians by the Sovereigns of England, France and Spain from 1600 to 1800.*"

Notons, en parlant de Charles II, que c'est lui qui, lors de sa restauration en 1660, fonda la Société Royale de Londres; c'est également sous son règne que l'architecte Wren commença la construction de la cathédrale Saint-Paul à Londres, et que la Compagnie de la Baie d'Hudson, organisée par le transfuge français Radisson, obtint une charte qui lui conférait le droit de traite dans tout le bassin de cette baie.

La première mention authentique d'une distribution de médailles anglaises aux Indiens se trouve consignée au Vol. V des "*Documents relatifs à l'Histoire Coloniale de New York*," où l'on rapporte le discours de Robert Hunter, gouverneur de New York, aux Sachems des Cinq Nations réunis à Albany le 16 août 1710. Parlant de la reine Anne, alors régnante, et de ses victoires sur les armées françaises, il fait allusion à leurs frères qui ont vu la grande reine et sa cour en Angleterre, et il leur dit: "Her Majesty has sent them, as a pledge of *her* protection and as a memorial to them of *their* fidelity, a *medal* for each Nation, with her Royal Effigies on one side, and the last gained battle on the other, which, as such, she desires may be kept in your respective castles for ever. She has also sent her *Picture* in *silver*, twenty to each Nation, to be given to the Chief warriors to be worn about their necks as a token that they should always be in readiness to fight under her Banner against the Common Enemy."

Prise de Tournai, Anne 1709.

Le Rev. Hayden exprime l'avis, dans son étude citée ci-dessus, que cette médaille de la "dernière victoire" de la reine Anne, à laquelle le gouverneur fait allusion, est celle qui fut frappée en 1709 pour célébrer la prise de Tournai, représentant à l'avers le buste de la reine avec la légende: "ANNA. D. G. MAG. BRI. FRA. ET. HIB. REG.", signée des initiales I. C. (John Croker) et au revers Pallas assise, s'appuyant d'une main sur un bouclier et tenant de l'autre une lance sur laquelle est fixée une couronne murale avec la légende "TORNACO EXPUGNATO" et en exergue "MDCCIX". Les "portraits en argent" destinés aux principaux guerriers de chaque nation seraient tout simplement des pièces d'une couronne à l'effigie de la reine. (Cf. Hayden, *loc. cit.*)

(*Voir Figure 6*).

Bataille de Malplaquet, 1709.

Cette opinion est certainement respectable, mais je crois plutôt qu'il s'agit ici de la bataille de Malplaquet, gagnée par Marlborough et le prince Eugène sur Villars et Boufflers huit jours après la prise de Tournai (le 11 septembre 1709). La harangue du gouverneur Hunter dit en effet que la médaille offerte aux sachems indiens porte d'un côté l'effigie royale et de l'autre côté "la dernière bataille gagnée;" or la prise d'une ville n'est pas précisément ce qu'on entend par le mot "bataille," tandis que la représentation de l'attaque victorieuse des retranchements français dans le bois de Taisnières que Croker a gravée sur la médaille destinée à célébrer la victoire anglaise de Malplaquet concorde mieux avec les paroles du gouverneur; l'astucieux officier avait d'ailleurs dû songer qu'une scène de combat dans une forêt plairait infiniment aux indiens.

L'avers de cette pièce représente le buste couronné de la reine Anne avec la légende; "ANNA D. G. MAG. BRI. FR. ET HIB. REG.", et au-dessous les initiales du graveur "I.C."; au revers on voit les bataillons alliés à l'attaque des retranchements français dans un bois et au-dessus d'eux la Victoire avec deux couronnes de laurier; on lit en légende: "CONCORDIA ET VIRTUTE" et en exergue; "GALLIS AD TAISNIÈRES DEVICTIS, AUG. XXXI, MDCCIX." Elle mesure 48 millimètres.

Notons qu'à cette époque l'Angleterre n'avait pas encore adopté la réforme du calendrier grégorien en vigueur chez les nations catholiques depuis 1582; elle ne l'accepta qu'en 1752, et c'est ce qui explique la divergence de dates pour un même événement, suivant qu'il s'agit d'un pays catholique ou protestant. Espérons qu'à la suite de la communion d'idées qui se développe entre les puissances alliées au cours de la présente guerre, les avantages évidents du système

métrique décimal s'imposeront au peuple anglais, comme le calendrier grégorien sera accepté par les russes et les grecs.

Les autres médailles de victoires anglaises auxquelles le gouverneur Hunter aurait pu faire allusion sont celle de la reddition de Mons le 21 octobre 1709, celle de la prise de Douai le 27 juin 1710, et celle de la bataille d'Almenara le 27 juillet 1710; mais si l'on tient compte du temps nécessaire à la gravure et à la frappe de ces pièces, ainsi que de la longueur des traversées transatlantiques à cette époque où les bateaux à vapeur étaient inconnus, il faut de suite écarter l'hypothèse des deux dernières médailles, tandis qu'entre les allégories des prises de Tournai et de Mons et la représentation de la victoire de Malplaquet, on ne peut hésiter à croire que c'est cette dernière pièce dont les sachems des Cinq Nations ont été decorés.

Traité d'Utrecht, Anne 1713.

A l'occasion du traité d'Utrecht qui suivit la guerre dont nous venons de relater quelques incidents, la reine Anne fit frapper une médaille portant en avers son buste avec la légende "ANNA D. G. MAG. BRI. FR. ET HIB. REG." et au revers Britannia debout tenant un rameau d'olivier dans la main droite et une lance avec bouclier dans la gauche, entre une scène maritime et une scène agricole, et la légende "COMPOSITIS VENERANTUR ARMIS"; en exergue "MDCCXIII". Cette pièce fut-elle offerte aux Indiens des colonies anglaises ? La chose est tout probable bien qu'on n'en trouve aucune mention dans les annales coloniales, et le doute que nous avons signalé au sujet de la médaille HONOS ET VIRTUS de Louis XIV se présente pour celle-ci.

Georges I, 1714.

Georges I monta sur le trône d'Angleterre l'année suivante et fut le premier à faire frapper à l'intention des Indiens des médailles portant un symbole qui leur fût personnel. C'est au sujet de ces pièces que le Rev. H. E. Hayden a publié l'intéressante étude mentionnée plus haut et dans laquelle il les décrit en détail.

Ces médailles portent à l'avers le buste lauré et drapé de Georges I, avec la légende: "GEORGE KING OF GREAT BRITAIN", sauf une variété dont la légende est en latin "GEORGIUS MAG. BR. FRA. ET HIB. REX."; le revers représente un Indien, sous un soleil rayonnant, au pied d'une colline, tirant une flèche sur un daim, et il en existe quatre variétés connues. On n'a trouvé jusqu'à présent aucune de ces pièces en argent, et les exemplaires en bronze et en cuivre qui sont connus sont fort usés et corrodés par leur long séjour dans la

terre où ils ont été trouvés, ainsi qu'en fait foi celui que je possède; cependant on en trouve un à la bibliothèque du Parlement qui est en bon état de conservation. Ils mesurent respectivement 50, 48, 46 et 25 millimètres, et presque tous ont une bélière.

(*Voir Figure 7*).

Les pièces ainsi analysées par Hayden ne portent pas de date, mais il réfère à la découverte mentionnée par Charles Miner dans son "*Histoire du Wyoming*", où il est parlé d'une médaille portant d'un côté l'effigie de Georges I, "avec la date 1714", et de l'autre côté un chef indien. Cette pièce aurait été découverte par Miner en 1814 sur l'emplacement d'anciennes fortifications de Wilkes-Barré, et aurait été déposée au Musée de la Société Historique de Philadelphie; mais l'exactitude de sa description est mise en doute par Hayden, et elle ne concorde pas, d'ailleurs, avec la reproduction qui en est donnée par Miner lui-même; comme cette description diffère cependant sur plusieurs points de celle des médailles de Hayden, cette pièce pourrait bien être totalement différente des autres.

Georges II, non datée.

Irwin fait mention dans son ouvrage "*War Medals & Decorations*" d'une médaille semblable à celle-ci, mais émise par Georges II, portant son buste lauré et cuirassé, et la légende: "GEORGIUS II, D. G. MAG. BR. FR. ET. HIB. REX.", le revers représentant aussi un Indien tirant une flèche sur un daim qui s'enfuit. Cette médaille qui ne porte pas non plus de date a été trouvée en 1865 à Lackawanna, Pennsylvanie; elle est en bronze et mesure 25 millimètres de diamètre. On peut voir, dans la collection de la bibliothèque du Parlement, à Ottawa, cette médaille de Georges II, mais elle est d'un diamêtre plus grand que ne l'indique Irwin.

Georges II, 1731.

Le catalogue de Hawkins ("*Medallic Illustrations of the History of Great Britain and Ireland*, &c.,") fait mention d'une pièce frappée en 1731, sous le règne de Georges II, et qui est du même type que celle de Charles II que nous avons décrite ci-dessus comme étant probablement la première médaille anglaise distribuée aux Indiens. Elle porte à l'avers l'effigie du roi, avec la légende: "GEORGIUS II, D. G. MAG. BRI. FRA. ET. H. REX. F. D.", et au revers les armes royales avec leurs divers attributs. Elle est en argent, mesure 47 millimètres et porte un anneau de suspension.

(*Voir Figure 8*).

Presque toutes les médailles anglaises offertes aux Indiens jusqu'au milieu du siècle dernier sont du même type, c'est-à-dire qu'elles

portent à l'avers l'effigie du souverain régnant, avec son nom et ses titres en légende, et au revers les armes royales avec la jarretière, les devises, supports, couronne, cimier et autres attributs royaux; et bien que Hawkins n'ose préciser la destination de cette médaille de Georges II plus que celle de Charles II, il devient un peu plus précis, car il ajoute: "Perhaps the badge of a Society, or for distribution amongst the Chiefs of the American Indians."

En 1753, Sir Danvers Osborne qui venait d'être nommé gouverneur de New York, apporta d'Angleterre trente médailles d'argent dans des étuis de chagrin, avec ruban écarlate et agrafes d'argent, pour en faire des cadeaux aux chefs des Six Nations Iroquoises. Betts attribue ces médailles à l'année 1753 et les décrit comme étant coulées et ciselées avec bélière en argent, portant à l'avers le buste lauré de Georges II, et la légende: "GEORGIUS II, D. G. MAG. BRI. FRA. ET. H. REX. F. D.", et au revers les armes royales avec les attributs ordinaires et la devise "DIEU ET MON DROIT".

Hawkins n'en fait cependant pas mention à cette date dans son catalogue, et je suis porté à croire qu'il s'agit ici de la médaille de 1731, dont Sir Danvers Osborne pouvait d'autant plus facilement faire usage qu'elle n'était pas datée, et qu'on n'aurait pas eu le temps de frapper une médaille spéciale à l'intention de ses nouveaux administrés les Iroquois, entre la date de sa nomination et celle de son départ pour l'Amérique. O'Callaghan, l'érudit historien de New York, a publié un article à ce sujet dans le volume IX, première série, de la revue "*Historical Magazine*", en septembre 1865; c'est la source des renseignements donnés ci-dessus, mais Hayden, qui en fait mention dans son étude, confond atrocement cette pièce, par un anachronisme inexcusable, avec les diverses médailles de Georges III, décrites par Sandham dans son ouvrage: *Coins, Tokens and Medals of the Dominion of Canada.*

Un autre fait qui porte à rejeter l'idée d'une frappe spéciale de ces médailles pour Sir Danvers, c'est que le 2 janvier suivant (1754), Robert Dinwiddie, gouverneur de la Virginie, écrivait au Colonel Washington: "I have sent you some medals for y'self, Colo. Fry, the Half King, Monucatoocha, the Chiefs of the Delawares and Shawnesse, to wear as tokens of His Majesty's favour" ("*Dinwiddie Papers*, Vol. I." in the "*Collections of the Virginia Historical Society*"). Les médailles ainsi distribuées par le gouverneur Dinwiddie devaient être de la même provenance et espèce que celles apportées par Sir Danvers Osborne; on ne les trouve, pas plus que celles-ci, mentionnées dans le catalogue du Musée Britannique, et toutes deux devaient être du type qu'on y trouve attribué à l'année 1731. Des exemplaires de cette médaille, bien qu'extrêmement rares, sont parvenus jusqu'à

nous et correspondent à la description de Hawkins; on peut en voir un superbe dans la collection de la bibliothèque du Parlement, à Ottawa; M. P. B. Murphy, de Québec, en possède aussi un très beau, bien que percé pour suspension, et le Rev. W. M. Beauchamp, dans son étude sur les "*Ornements Métalliques des Indiens de New York*", nous dit qu'il s'en trouve un, quelque peu maltraité par les enfants, dans la collection de John Jones de Baldwinville.

Puisque nous parlons de Georges II et du Musée Britannique, notons en passant que c'est à ce roi que remonte la fondation de cette grande institution.

La culture des arts avait cependant reçu à cette époque assez d'impulsion en Amérique pour qu'on songeât à y produire des médailles, et comme les Indiens étaient toujours restés le cauchemar des colons, les premières œuvres des artistes coloniaux indiquent cette préoccupation d'une façon bien caractéristique; il fallait en effet se concilier par les bonnes relations, ces voisins redoutés ou s'assurer un repos relatif en leur portant des coups qui répandraient la terreur au milieu d'eux.

Destruction de Kittanning, 1756.

La première médaille frappée aux colonies commémore la destruction, par le colonel Armstrong, du village indien de Kittanning sur la rivière Alleghany, à 45 milles du fort Duquesne, aujourd'hui Pittsburg, le 8 septembre 1756. Elle fut gravée par un orfèvre de Philadelphie, du nom de Edward Duffield, et porte à l'avers les anciennes armes de Philadelphie, et au revers la scène de destruction de Kittanning; bien qu'elle se rapporte aux Indiens, elle ne peut cependant être classée parmi les "Médailles décernées aux Indiens", ce serait une ironie de mauvais aloi.

Georges II, 1757.

Mais l'année suivante, une société philanthropique de Philadelphie, dont le but se trouvait clairement défini dans le nom quelque peu encombrant de : "Friendly Association for Regaining and Preserving Peace with the Indians by Pacific Means", chargea Duffield de graver une véritable médaille d'amitié pour les Indiens, dont la frappe fut confiée à Joseph Richardson, un des membres de la société. Ce ne fut pas à vrai dire un chef-d'œuvre artitisque, mais comme les bonnes relations de l'homme blanc avec l'Indien y étaient mises en scène, elle obtint un grand succès auprès de celui-ci. En voici la description: avers, buste lauré et drapé de Georges II, avec la légende: "GEORGIUS II, DEI GRATIA"; revers, un blanc assis sous un

arbre, présentant le calumet de paix, orné de deux ailes d'oiseau, à un Indien assis par terre en face de lui, entre eux brûle un feu de conseil, et au-dessus un soleil rayonnant; la légende "LET US LOOK TO THE MOST HIGH WHO BLESSED OUR FATHERS WITH PEACE" couvre toute la circonférence de la pièce, et le millésime "1757" est en exergue. Diamètre 45 millimètres.

(*Voir Figure 9*).

Les demandes furent nombreuses, et l'on dut frapper cette pièce à diverses reprises, si bien que les dernières impressions accusent une forte brisure de la matrice; tout de même, les exemplaires en sont rares, surtout ceux dont l'impression est intacte. Le gouvernement des Etats-Unis a fait faire une nouvelle matrice de cette pièce dont on peut obtenir des reproductions à la Monnaie de Philadelphie.

Les "*Mémoires Biographiques d'Antoine Bénézet*", publiés par Robert Vaux en 1817, nous donnent une intéressante description et une reproduction de cette médaille. Bénézet était un philanthrope huguenot dont la famille émigra à Philadelphie en 1731, et qui y consacra le reste de sa vie à écrire et à faire de la propagande en faveur des indiens et des esclaves nègres; il contribua dans une grande mesure, à faire naître l'idée de cette médaille.

Montréal en 1760.

L'attribution de la pièce suivante n'a pas encore été clairement définie; elle est désignée par McLachlan sous le nom de "Médaille de la Conquête" dans son étude citée plus haut, et il émet l'opinion qu'elle fut distribuée par Sir William Johnson, major général et surintendant des affaires des Six Nations, aux chefs des troupes indiennes qu'il avait conduites à l'attaque de Montréal sous Amherst en 1760.

Le dessin de cette pièce s'écarte absolument des types conventionnels suivis jusqu'ici, car l'avers représente une ville fortifiée, située sur le bord d'une rivière, et porte en chef l'inscription "MONTRÉAL", tandis qu'en exergue se trouvent dans une ellipse déprimée les initiales "D.C.F."; le revers est uni, mais sur les exemplaires qu'on en a trouvés jusqu'à ce jour, une main malhabile a gravé en légende le nom du chef à qui la médaille était décernée, et en inscription le nom de sa tribu. Cette médaille, qui est en argent, paraît avoir été coulée et ciselée; elle a une bélière rapportée, et son diamètre est de 45 millimètres.

(*Voir Figure 10*).

De prime abord, la représentation qu'elle nous donne de Montréal semble fantaisiste, mais si on la compare avec les vues de la ville

qui ont été publiées à cette époque, en particulier celles du "*London Magazine*" et du "*Royal Magazine*" de 1760, et celle de Patten publiée par Jeffreys en 1762, on reconnaîtra facilement la même source d'inspiration; le graveur y représente, en autant qu'on peut le faire dans le champ restreint d'une médaille, le fleuve Saint-Laurent, le mur des fortifications, la colline de la citadelle sur laquelle flotte le drapeau anglais, l'église des Jésuites, la chapelle de la Congrégation, l'église paroissiale de Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu, l'église des Récollets, et un sixième clocher, placé cependant trop en arrière, est supposé représenter l'Hôpital Général. On a prétendu à tort que la chapelle de Bonsecours était au nombre des clochers ainsi indiqués, car elle avait été détruite dans l'incendie de 1754, et ce n'est qu'en 1772 qu'elle fut reconstruite.

L'auteur de cette médaille, qui a pourtant pris la peine de se mettre bien en évidence en accaparant l'exergue pour sa signature "D.C.F." est resté pendant longtemps inconnu de nos principaux numismates; la nouveauté du dessin portait McLachlan à conclure, dans les études qu'il a faites sur cette médaille jusqu'en 1908, qu'elle avait été produite en Amérique par un graveur inconnu, de New York, tandis que Betts se contentait de citer cette opinion en observant que les lettres "D.C." peuvent fort bien être les initiales de ce graveur, et la lettre "F" indiquer simplement le mot "*fecit.*" Mais l'opinion de McLachlan a depuis été confirmée, tel qu'il l'établit dans une communication à "*The American Journal of Numismatics*" en 1909, et comme on peut s'en rendre compte en consultant l'ouvrage de Chaffers "*Gilda Aurifabrorum*" ou celui de Howard "*Old London Silver*"; ce mystérieux inconnu est un orfèvre du nom de D. C. Fueter, (que Howard, par erreur typographique sans doute, dénomme Fuetes) de Chelsea, qui fit enregistrer sa marque (les initiales D.C.F. dans un cercle allongé) au Guild des orfèvres à Londres en 1753. On trouve au "*Dictionnaire des Médaillistes*" de Forrer, actuellement en cours de publication, que Fueter émigra effectivement à New York en 1754 qu'il vécut plus tard à Bethléem, en Pensylvanie, puis retourna en Suisse en 1769. Ces détails biographiques font également écarter l'opinion de Beauchamp qui attribue cette pièce (*loc. cit.*) à l'époque de la révolution américaine.

Vingt-trois de ces médailles paraissent avoir été distribuées par Sir William Johnson; de ce nombre, six nous sont connues jusqu'à présent, elles portent les noms des chefs *Caneiya* et *Tekahonwaghse* de la tribu des Onondagos, *Aruntes* de celle des Mohawks, *Tantalkel*, *Songase* et *Madoghk*, de celle des Mohigrans ou Mohichans. La médaille de Tekahonwaghse appartient à R. W. McLachlan, de Montréal, et elle porte la note suivante gravée au bas du revers: "Taken

from an Indian Cheif (*sic*) in the American War 1761"; si elle appartenait à un chef tué en 1761, la théorie qu'elle a été décernée en 1760 serait donc plausible. M. W. H. Hunter, de Toronto, s'est porté récemment acquéreur de la médaille de Madoghk, et celle de Tantalkel se trouve à la bibliothèque du Parlement.

Georges III monta sur le trône d'Angleterre le 25 octobre 1760; la capitulation de Montréal venait d'être signée et le drapeau des Bourbons avait été remplacé par l'étendard de St-Georges des rives de l'Atlantique aux sources des grands lacs. Mais la paix n'étant pas encore conclue, l'Angleterre, qui tenait à conserver ses conquêtes en Amérique, voulut se concilier l'amitié des diverses tribus indiennes en récompensant les guerriers qui avaient combattu sous ses drapeaux et en faisant des traités d'amitié avec les autres.

Mariage de Georges III et Charlotte.

Une occasion favorable se présenta bientôt: le jeune roi épousa Charlotte de Mecklembourg-Strelitz le 8 septembre 1761, et les tribus loyales lui adressèrent à cette occasion leurs félicitations auxquelles le roi répondit en faisant frapper à leur intention une médaille d'argent représentant en avers les bustes du roi et de la reine se faisant face et placés sous un rideau noué entre leurs têtes, et au revers les armes royales avec les attributs ordinaires.

(*Voir Figure 11*).

Cette médaille ne porte aucune inscription ni date, mais en tenant compte du temps nécessaire à sa production, après réception de l'adresse des Indiens, on peut, en toute certitude, l'assigner à la fin de 1761 ou au commencement de 1762. Son diamètre n'est que de 38 millimètres, format habituellement destiné aux simples guerriers, ce qui indiquerait qu'elle a été distribuée avec profusion; mais comme c'est presque toujours le cas, les petites médailles étant moins appréciées que les grandes, leurs récipiendaires consentirent plus facilement à s'en défaire, et le nombre d'exemplaires connu en est fort restreint.

Le 10 février 1763, se signait à Versailles le traité de paix entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, par lequel les possessions françaises en Amérique passaient définitivement sous la couronne d'Angleterre. La colonie de la Nouvelle-France fondée par Champlain au prix de tant de labeurs, et maintenue pendant un siècle et demi au prix de tant de sang, devenait anglaise; les officiers qui avaient combattu si valeureusement avec Lévis étaient retournés en France après avoir brulé leurs drapeaux, mais les 60,000 colons, qui restaient attachés au sol arrosé du sang de leurs pères, se rallièrent autour de leurs prêtres sous les clochers de leurs églises, et, devenus anglais par allégéance, ils restèrent français de cœur et de langue,

gardant, en vertu du traité, la foi que les fils de Saint-Louis leur avaient apportée.

Mais si les Canadiens-Français acceptèrent loyalement le changement de régime qui leur était imposé, il n'en fut pas ainsi des Indiens qui, n'étant pas parties au traité, n'entendirent pas laisser disposer de leur territoire et de leur allégéance sans être consultés. Dès le mois de mars 1763, Pontiac, fameux chef des Ottawas, se mit à la tête d'une confédération de tribus hostiles à la domination anglaise, et réussit, par la ruse et la violence, à s'emparer de la plupart des fortins disséminés sur l'immense étendue de territoire qui s'étendait sur tout le parcours des grands lacs et jusqu'au Mississippi. La conspiration fut découverte dès son origine par Holmes, commandant du Fort de Miami, mais le général Amherst n'en mesura pas d'abord toute la gravité, et il se contenta de faire des remontrances aux tribus. Les forts de l'Ouest tombaient cependant l'un après l'autre aux mains de Pontiac qui vint mettre le siège devant Détroit, et ce n'est que par la délation d'une jeune indienne Chippewa, amoureuse du commandant Gladwin, que le fort fut sauvé. Amherst, ouvrant enfin les yeux à la réalité du danger, chargea le colonel Bouquet d'aller renforcer et ravitailler les postes menacés, et il convoqua à Niagara une grande assemblée des tribus amies, fin de s'assurer de leur loyauté.

Lion et Loup.

C'est vraisemblablement à cette occasion que fut distribuée la curieuse et rarissime médaille "Lion et Loup", dont l'allégorie a provoqué chez les numismates tant d'opinions contradictoires. Elle représente à l'avers le buste cuirassé de Georges III, décoré du ruban de la Jarretière, avec la légende: "GEORGIUS III, DEI GRATIA"; au revers un lion au repos sous un arbre et un loup qui semble vouloir l'attaquer, tout en se tenant à une distance respectueuse et dans une attitude indiquant qu'il va fuir à la moindre riposte; au second plan, on voit derrière le lion une église et deux maisons qu'il protège, et derrière le loup une forêt où il pourra se réfugier en cas de poursuite. Elle est en argent, mesure 58 millimètres, porte un anneau de suspension, et l'on n'en connaît que peu d'exemplaires. L'un d'eux, qui se trouve aujourd'hui dans la collection Hunter, fut trouvé par un cultivateur du nom de Steubing en labourant sur sa ferme près de Berlin, Ontario; croyant que c'était une simple rondelle de ferblanc, il l'y laissa près d'une année, jusqu'à ce que son fils ayant appris que cette ferme occupait l'emplacement d'un ancien cimetière indien, s'avisa d'aller examiner le "vieux morceau de ferblanc" et y découvrit un superbe exemplaire de la médaille "Lion et Loup".

(*Voir Figure 12*).

Les explications qu'on a voulu donner de cette allégorie jusqu'à ce jour sont plus ou moins boîteuses et sont empreintes de partialité de la part de leurs auteurs, car personne ne veut accepter pour sa nation l'emblème du loup que Tancred dans son ouvrage "*Historical Record of Medals*", et McLachlan dans "*Canadian Numismatics*" attribuent à l'Amérique, je ne sais trop pour quel motif, puisque les Etats-Unis n'étaient pas encore en révolte contre l'Angleterre à cette époque, et Betts, de son côté, l'attribue, sans plus de raison, à la France qui venait pourtant de conclure la paix avec l'Angleterre, et qui respectait loyalement ce traité en protégeant même les garnisons des forts anglais contre les attaques des indiens (Cf. Parkman, "*Conspiracy of Pontiac*"; Bancroft, "*History of the United States*", etc.) Non, l'allégorie de cette médaille, la date à laquelle elle a été frappée et les évènements qui se déroulaient à cette époque, justifient plutôt l'attribution que je crois devoir en faire au mouvement qu'on a appelé "La Conspiration de Pontiac".

Il semble avoir été fait deux matrices du revers de cette médaille avec de légères modifications dans les détails, tel que la forme du loup qui est efflanqué sur l'une et corpulent sur l'autre; ce double emploi est dû sans doute au fait qu'il a fallu en distribuer un grand nombre aux diverses tribus à mesure qu'elles proclamaient leur loyauté à l'Angleterre, et que la première matrice a fini par se briser. On aurait trouvé, paraît-il, ces deux variétés en 1889 dans une sépulture indienne à St-Joseph, dans l'Etat du Michigan, et une dans la tombe d'Otussa, fils de Pontiac, à Presque-Isle, à l'embouchure de la rivière Shawnee.

On peut objecter que le fait d'avoir trouvé cette médaille dans la sépulture d'Otussa devrait faire mettre de côté l'attribution que je fais de son allégorie à la Conspiration de Pontiac, mais je crois qu'au contraire, cette circonstance prouve mon avancé, car elle s'explique de deux manières. Il est très possible, en effet, que Pontiac aurait reçu cette médaille comme marque d'allégéance d'un chef qui se serait rallié à lui après avoir assistée à l'assemblée de Niagara; mais il est encore plus probable qu'Otussa ou Pontiac lui-même l'aurait conquise en tuant dans une bataille le chef qui la portait et à qui il l'aurait enlevée en même temps que la chevelure, chose que les Indiens ne manquaient jamais de faire dans leurs combats féroces, pour se parer ensuite de ces trophées, celle-là au cou et celle-ci à la ceinture.

Rappelons à ce sujet le récit, fait par le major général Strange, de la bataille du Lac aux Grenouilles, lors de la seconde insurrection de Riel en 1885; on y verra que les Indiens qui prirent part à ce combat avaient conservé la coutume d'enlever les chevelures et les médailles de leurs ennemis tués à la bataille: "The fallen Indian was

the Chief. He wore the Queen's medal, supplied by the Canadian Government, an ornament about the size of an agricultural trophy for a prize pig. These medals are solid silver, and much valued by the chiefs, who hand them down from father to son. Some of them bear the image and superscription of good King George III. The next morning, on passing the spot where he fell, I noticed the tall athletic figure of the dusky warrior as he lay like a bronze statue. He had lost his scalp, and his medal."

Happy while united.

La grande assemblée de Niagara et les traités de paix qui s'en suivirent avec différentes tribus nécessitèrent l'exécution d'une véritable "médaille de paix et d'union" entre les blancs et les Indiens; de là naquit l'idée de la médaille "HAPPY WHILE UNITED", qui semble avoir fait l'objet d'un concours, puisque les quatre variétés qu'on en connaît semblent avoir été produites vers la même époque, tout en présentant des différences de détails assez notables, mais se rapportant toutes à une idée commune.

Elles portent à l'avers l'effigie du roi Georges III, avec la légende "GEORGIUS III, D. G. M. BRI. FRA. ET. HIB. REX. F. D.", avec quelques différences dans le traitement de l'effigie et de la légende; le revers nous montre un chef indien tenant un calumet de paix et un officier anglais assis l'un près de l'autre et se serrant la main, les paysages de l'arrière-plan et les détails du traitement varient suivant les pièces, dont les unes indiquent une ville maritime avec des ballots de tabac sur lesquels les personnages sont assis (Vattemare, "*Collection de Monnaies et Médailles de l'Amérique du Nord*"; Schoolcraft, "*History of the Indian Tribes*"), tandis que d'autres les représentent assis sur un banc rustique à l'embouchure d'un fleuve (Tancred, "*Historical Record of Medals*"; Betts, McLachlan, "*American Journal of Numismatics*," &c.), mais toutes portent la devise: "HAPPY WHILE UNITED"; trois portent en exergue le millésime "1764", et une autre celui de "1766". Il est probable qu'on a voulu représenter sur toutes la ville de New York, métropole des possessions britanniques en Amérique, et l'une d'elles, gravée par Fueter, l'auteur de la médaille de Montréal, porte sa marque "D.C.F." dans un cercle déprimé, et l'inscription "N. YORK" poinçonnée dans le champ du revers.

Toutes ces médailles ont une curieuse bélière formée d'une aile d'oiseau et d'un calumet de paix unis en sautoir; on sait en effet que chez les Indiens, les ailes d'oiseau, et particulièrement celles de l'oie sauvage, étaient au nombre de leurs emblèmes de paix (Cf. Hawkins "*Medallic Illustrations*"); elles sont en argent, les unes frappées et

d'autres coulées, et leur module varie de 76 à 50 millimètres; toutes sont extrêmement rares.

(*Voir Figure 13*).

Traité de Pontiac.

Betts assigne à cette même date (1764) et place parmi les médailles "HAPPY WHILE UNITED" une autre pièce du type ordinaire des médailles royales, qui est décrite par Tancred (*loc. cit.*), avec mention qu'il en a été frappé de diverses grandeurs, la plus grande ayant plus de trois pouces de diamètre, et qu'elles ont été parfois offertes avec une chaîne de suspension en argent. Elle porte à l'avers l'effigie du jeune roi Georges III, avec la légende: "GEORGIUS III, DEI GRATIA", et au revers les armes royales telles qu'on les représentait avant 1801, soit: écartelé, au 1er les armes d'Angleterre palées de celles de France, au 2nd celles d'Ecosse, au 3è celles d'Irlande, et au 4è celles de Hanovre.

Mais l'avers de cette pièce représentant la même effigie du roi que sur celle du Lion et Loup, on doit plutôt conclure qu'elle a été frappée avec ce revers pour être distribuée aux chefs des tribus confédérées, après la négociation du traité de paix avec Pontiac en 1765. On lit en effet dans Parkman (*Histoire de la Conspiration de Pontiac*) que "le 23 juillet 1766, Sir William Johnson rencontra Pontiac et un grand nombre de ses chefs à Oswego, et leur fit de nombreux cadeaux", au nombre desquels devaient se trouver plusieurs médailles; Betts est d'avis qu'on aurait alors donné à ces Indiens la médaille Lion et Loup, mais comme cette allégorie aurait été plutôt insultante pour eux, il est raisonnable de croire qu'on l'a remplacée par les armes royales en conservant le même avers que sur la médaille Lion et Loup.

Révolution américaine.

A peine les derniers échos des coups de feu de Pontiac s'étaient-ils tus, qu'un autre nuage beaucoup plus menaçant s'élevait à l'horizon; je veux parler de l'adoption de la loi du Timbre imposée par l'Angleterre à ses Colonies d'Amérique en 1765, pour défrayer les dépenses de la liste civile, et des sentiments d'indignation avec lesquels cette mesure fut reçue dans les Colonies du Sud, au point que Bancroft lui attribue l'origine des sentiments de révolte qui conduisirent à l'Indépendance américaine. Cette loi, dénoncée vigoureusement, même en Angleterre par William Pitt, fut rappelée l'année suivante, il est vrai, mais les germes de révolte étaient déjà semés dans les cœurs des Américains, et l'on sait par quelle suite d'évènements ils en vinrent en peu d'années à la décision de secouer le joug de la mère-patrie.

Assagie par l'expérience de ses relations avec les Colonies du Sud, l'Angleterre chercha, dès les premiers grondements de la tempête, à se concilier les autres éléments qu'elle avait enrôlés récemment sous son drapeau. Elle gagna l'affection des canadiens-français par sa justice en adoptant la mesure parlementaire connue sous le nom d'"Acte de Québec" qui leur garantissait l'exercice de leur religion, l'usage de leur langue et les autres droits qui leur avaient été reconnus par la capitulation, mais qui étaient restés plus ou moins définis jusqu'alors; elle s'en fit par ce moyen des sujets reconnaissants qui en 1775 défendirent son drapeau contre l'armée américaine révoltée contre elle, pendant qu'un certain nombre de marchands anglais, dont les sympathies secrètes étaient pour les révoltés, se tenaient à l'écart sur l'ile d'Orléans pour crier selon les résultats de la guerre "Vive le Roi", ou "Vive la Liberté" (Cf. "Garneau, *Histoire du Canada*.")

Dans cette circonstance critique, il ne fallait pas négliger non plus l'appoint considérable des tribus indiennes dont le concours pouvait influer fortement sur le résultat final. Ces pauvres sauvages ne pouvaient guère parvenir à se comprendre dans le labyrinthe politique de la situation. Tant qu'il s'était agi de lutte entre français et anglais, c'était assez facile à débrouiller, mais aujourd'hui qu'il n'y avait plus que des anglais divisés entre eux sur des questions fiscales et autres casse-têtes diplomatiques, ils ne s'y entendaient plus; leur naturel guerrier prenant le dessus, ils étaient tout de même assez disposés à suivre sur le sentier de la guerre celui qui les convaincrait le premier avec de belles paroles accompagnées de cadeaux attrayants.

Pitt intervint encore ici au nom de la civilisation pour protester contre la participation des Indiens dans cette guerre contre les colonies américaines, et le discours éloquent qu'il fit à la Chambre des Communes en 1777 contre les atrocités indiennes porta à son apogée la popularité que son attitude sur la loi du Timbre lui avait déjà conquise aux Etats-Unis, mais ses paroles n'eurent que l'effet d'une protestation.

Georges III à l'époque de la révolution américaine.

Des médailles furent donc frappées à profusion et confiées à des envoyés chargés d'aller porter la bonne parole aux tribus. Le type ordinaire de l'effigie du roi avec la légende "GEORGIUS III, DEI GRATIA" d'un côté, et les armes royales de l'autre, fut adopté; il y en eut de diverses grandeurs, depuis 78 millimètres jusqu'à 29, mais par esprit d'économie sans doute, un grand nombre furent frappées "en creux", c'est-à-dire qu'elles consistent en deux lamelles

d'argent pour l'avers et le revers, réunies ensemble par un cercle de même métal, avec anneau pour suspension. Elles diffèrent entre elles non seulement en diamètre, mais par quelques légers détails d'exécution, tels que le nombre et la grandeur des rivets sur la cuirasse du roi, et la position du lion et de la licorne relativement à la devise sur les armes royales. La distribution s'en fit pendant toute la durée de la guerre de la révolution américaine.

(*Voir Figure 14*).

Betts rattache la plupart de ces médailles à la date de 1762, parce que le revers de l'une d'elles (décrite par lui sous le n° 439) est le même que celui de la médaille du mariage de Georges III avec la reine Charlotte, dont il est question plus haut; mais ceci est loin d'être une preuve concluante, puisque dans les "Corrigenda" de son ouvrage, il déclare que l'effigie du roi sur l'avers de cette médaille est d'une époque postérieure, et l'on sait, en effet, qu'il arrive parfois aux ouvriers de croiser l'avers d'une médaille avec le revers d'une autre en employant les matrices de deux pièces différentes, soit intentionnellement, ou par ignorance ou distraction. De plus, il est facile de constater que sur toutes ces médailles la figure du roi n'est plus celle d'un adolescent de vingt ans mais plutôt celle d'un homme qui a atteint la trentaine, ce qui les placerait à l'époque que nous leur assignons.

Commissions des Chefs.

Il nous arrive ici une innovation importante à noter: c'est l'octroi de commissions reconnaissant l'autorité des chefs à qui les médailles sont décernées, et leur conférant l'investiture officielle de leur titre. On croirait lire des commissions de notaires ou de "commissaires pour la décision sommaire des petites causes", ainsi qu'on peut en juger par le document suivant, dont l'original se touve aux archives de la Société Historique de l'Etat du Wisconsin; je n'en reproduis que le texte anglais mais la pièce est dans les deux langues:

"*Frederick Haldimand, Captain General and Governor in Chief* of the Province of Quebec, Ec. Ec. Ec., *General and Commander in Chief* of His *Majesty's Forces* in said *Province and Frontier* Ec. Ec. Ec.

To CHAWANON, *Grand Chief* of the *Folles-Avoines:* (L.S.)

"In consideration of the fidelity, zeal and attachment testified by CHAWANON, *Grand Chief* of the *Folles-Avoines* to the King's Government, and by virtue of the power in me vested, I do confirm the said CHAWANON, *Grand Chief* of the *Folles-Avoines* aforesaid, having bestowed upon him the *great medal*, willing all and singular the Indian

inhabitants thereof to obey him as *Grand Chief* and all Officers and others in His Majesty's service to treat him accordingly."

"Given under my hand and seal, at Montreal, this *seventeenth* day of *August*, one thousand seven hundred and seventy-*eight*, in the *eighteenth* year of the reign of our Sovereign Lord George the Third by the Grace of God, of Great Britain, France and Ireland, King, Defender of the Faith, &c."

"By His Excellency's Command

"Fred. Haldimand,

"E. Joy."

La formule de ces commissions mesure huit pouces par douze, elle est imprimée en anglais et en français, avec des blancs pour les noms, les titres, le module de la médaille et la date de son octroi; si l'on tient compte de ces détails, et surtout du fait que les mots "mil sept cent soixante-dix——" (one thousand seven hundred and seventy ——) sont imprimés, laissant à remplir le chiffre de la décade, de même que le module de la médaille, on admettra que l'opinion émise ci-dessus, quant aux diverses dimensions de cette médaille et quant à l'époque de son émission, est vraisemblable.

La Société Historique du Wisconsin possède une médaille obtenue d'un chef des Folles-Avoines (Menomonees) qui est probablement celle dont il est fait mention dans cette commission; le chef qui la possédait l'a échangée pour une médaille américaine, au temps de la guerre de sécession, à la suite des recherches faites par les ordres du gouvernement dans le but de faire disparaître les médailles étrangères (Cf. J. D. Butler, "*Early Historic Relics of the Northwest*" publié au vol. IX des *Collections* de la Société Historique du Wisconsin).

L'indépendance des Colonies révoltées ayant été reconnue en 1783 par le traité de Versailles, le pays put enfin jouir de quelques années de paix, au cours desquelles la nouvelle république organisa son existence politique, et l'Angleterre s'occupa de son côté de la régie interne des possessions qui lui restaient en Amérique. Environ quarante mille loyalistes, au nombre desquels se trouvaient plusieurs tribus indiennes, refusèrent allégeance au drapeau étoilé, et quittèrent leurs établissements sur le sol des Etats-Unis pour se fixer dans la Nouvelle-Ecosse, dans le Nouveau-Brunswick, ainsi que dans le Haut et le Bas-Canada, afin de rester sujets anglais.

C'est à ce mouvement qu'il semble raisonnable de rattacher la médaille "LOYAL ASSOCIATED REFUGEES", dont l'attribution n'a pas encore été clairement définie jusqu'à ce jour; mais comme cette médaille semble avoir été destinée aux loyalistes de race blanche aussi bien qu'aux Indiens, il n'y a pas lieu de l'inclure dans

cette revue des "Médailles décernées aux Indiens"; nous en dirons un mot plus tard en parlant de quelques pièces supplémentaires.

L'histoire numismatique des médailles indiennes est donc presque aussi obscure à la fin du XVIIIè siècle et au commencement du XIXè que cent ans auparavant; les exemples suivants nous en donnent la preuve:

Georges III, 1794.

On trouve dans le "*Médaillier du Canada*" de Leroux, au N° 834, une petite médaille de 32 millimètres, du type ordinaire (avers: buste du roi avec légende; revers: armes royales), signée per Miller et portant la date de 1794, au sujet de laquelle on ne peut trouver de renseignements concluants. Le gouverneur Simcoe écrivait au Colonial Office le 1 avril 1793: "I wish you would send me out as Indian presents a few flags with the arms of Upper Canada. . . . . Remember also the 200 silver medals with the arms of Upper Canada which I requested last year to be sent out to be given as presents to the Chiefs." Comme on n'a trouvé aucune trace de telles médailles, il est fort possible que celle de 1794 lui aît été substituée, de même qu'on pourrait admettre comme motif assez plausible de l'émission de cette pièce le fait que la crainte du contre-coup de la révolution française au Canada qui hantait Lord Dorchester à cette époque, lui eût fait rechercher l'amitié des Indiens par la distribution de cette médaille, et l'inscription poinçonnée sur sa tranche: "MAY HE EVER REIGN IN THE HEARTS of HIS PEOPLE" nous porterait à le croire. Cette préoccupation du gouverneur se retrouve également dans le fait que pour inspirer aux canadiens-français l'aversion des horreurs qui accompagnèrent la révolution française, on fit imprimer en français à Québec, à la même époque, et distribuer à profusion un opuscule écrit par Cléry, valet de chambre de Louis XVI, relatant la captivité et le supplice des membres de la famille royale de France. Cette petite médaille de 1794 est très rare; cependant, la bibliothèque du Parlement et M. Hunter en possèdent chacun un exemplaire. La description que nous en donne Leroux est incomplète car il ne fait pas mention du nom du graveur ni de l'inscription sur la tranche.

(*Voir Figure 15*).

Georges III, post 1801.

On trouve également au N° 836 du "*Médaillier du Canada*" de Leroux la reproduction d'une autre médaille de 57 millimètres, qui porte à l'avers le même buste de Georges III qu'on voit sur la médaille "Lion et Loup", attribuée ci-dessus à l'époque de la guerre de

Pontiac, mais dont le revers nous présente pour la première fois les armes royales *sans les fleurs de lys*, et avec l'écusson de Hanovre *sur le tout.* Or, comme ce n'est qu'en 1801 qu'une proclamation royale a décrété la suppression des fleurs de lys sur les armes anglaises, tandis que le buste de l'avers remonte à 1764, il faut en conclure que cette médaille n'a été frappée qu'après 1801, et c'est par suite d'un ana chronisme dans l'emploi de l'avers que le buste du roi est du même âge que sur la médaille "Lion et Loup". M. McLachlan possède un très bel exemplaire de cette curieuse pièce que j'ai pu comparer soigneusement avec celle du "Lion et Loup", et l'on en trouve un autre à la bibliothèque du Parlement.

(*Voir Figure 16*).

Guerre de 1812.

Mais si le contre-coup de la révolution française se fit peu sentir au Nouveau-Monde, il n'en fut pas ainsi de l'épopée napoléonienne. Dès 1806, l'Angleterre avait mis l'interdit sur les côtes du continent européen depuis Brest jusqu'à l'Elbe; elle saisit plusieurs navires américains qui y faisaient le commerce, en même temps qu'elle décréta le droit de visite des navires neutres et l'exerça sur le "*Chesapeake*", à la grande indignation des Américains. Napoléon sut profiter habilement des sentiments d'hostilité qui se manifestaient aux Etats-Unis comme un écho de la guerre d'Indépendance; il attisa le mécontentement de la jeune république, et, le 18 juin 1812, le Congrès américain déclarait la guerre à l'Angleterre.

Il s'en fallait de beaucoup cependant qu'on fût prêt à cette guerre d'un côté ou de l'autre de la frontière américaine, et les premières escarmouches semblèrent démontrer qu'on s'y engageait à regret. L'alliance des Indiens, toujours prêts à déterrer le tomahawk, fut sollicitée de part et d'autre, mais la plupart des tribus restèrent fidèles au drapeau britannique; on peut juger de la terreur que ces guerriers produisaient sur les troupes américaines en lisant la proclamation du général Hull aux habitants du Canada, dans laquelle il dit: "No white man found fighting by the side of an Indian will be taken prisoner; instant destruction will be his lot" (Cf. Richardson, "*War of 1812*").

On connaît la série des engagements qui eurent lieu sur terre et sur eau pendant les deux années qui suivirent; les Américains ont transmis à la postérité le souvenir de leur succès par l'émission de seize médailles pour leurs victoires navales, et de onze pour celles de leurs armées, tandis que du côté canadien, les victoires de Queenstown Heights, de Lundy's Lane, de Lacolle, mais surtout les glorieux faits d'armes de Châteauguay et de Chrysler's Farm, où les troupes

canadiennes, assistées de quelques Indiens, luttèrent victorieusement contre des forces vingt fois supérieures, nous sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler.

Le traité de Gand, signé le 24 décembre 1814, mettait fin aux hostilités, mais, tout en établissant une paix honorable pour les deux pays, il ne réglait pas la question brûlante de l'inviolabilité des vaisseaux battant pavillon neutre, qui avait été le prétexte avoué de cette guerre, tandis que le but secret des Etats-Unis paraît avoir été la conquête du Canada.

Il est intéressant à ce propos, en face d'évènements provoqués par des causes presque indentiques à cent ans de distance, au cours d'une guerre qui embrase l'Europe presque entière et qui menace de s'étendre aux autres continents, de noter l'opinion de Sir Archibald Alison qui déclare dans son "*Histoire de l'Europe pendant la Révolution française*", publiée de 1833 à 1842, que "le traité de Gand doit être regardé plutôt comme une longue trêve que comme une pacification finale."

Georges III, 1814.

Pour récompsenser la loyauté et le concours des Indiens du Canada dans cette guerre, le gouvernement anglais fit frapper une splendide médaille en trois modules différents (75, 60 et 38 millimètres), destinée aux Chefs de divers grades, dont la gravure fut confié à Thomas Wyon, l'un des membres de cette famille de graveurs fameux qui se sont succédé à la Monnaie Royale pendant plus d'un siècle. C'est une des plus belles médailles de cette série, mais je doute fort qu'à cette époque Georges III eût la belle prestance que l'artiste lui donne, car la formule anglaise "le roi règne mais ne gouverne pas" s'appliquait alors littéralement à son état; elle porte à l'avers le buste lauré du roi, couvert du manteau royal, avec le collier de grand commandeur de l'Ordre de la Jarretière, et la légende "GEORGIUS III, DEI GRATIA BRITANNIARUM REX F.D."; le revers porte les armes royales surmontées du casque et de la couronne avec les devises et supports ordinaires, feuilles d'acanthe, roses, chardons et trèfles, et en exergue la date "1814".

(*Voir Figure 17*).

Sainthill, dans son "*Olla Podrida*", vol. I, nous dit qu'au lieu de ce revers, Wyon avait d'abord représenté "l'Angleterre assise présentant une médaille à un Indien d'une belle prestance athlétique, revêtu du costume de sa tribu", mais que malheureusement, ce dessin fut brisé lors de la trempe, et comme le graveur n'avait pas le temps d'en faire un autre, on lui substitua celui des armes royales.

Potentats africains.

La politique de se concilier les chefs sauvages en leur présentant des médailles d'honneur avait trop bien réussi en Amérique pour que l'Angleterre négligeât de l'employer ailleurs; aussi voit-on au IIè volume du "*Journal de l'Expédition du Niger*", publié par l'explorateur Lander en 1832, que "des médailles de Georges III, frappées à l'intention des chefs indiens de l'Amérique du Nord qui furent favorables à l'Angleterre pendant la guerre de 1812, ont aussi été présentées à des potentats africains pour s'assurer leur amitié."

Georges IV, 1821.

Les auteurs de numismatique ne font aucune mention de médailles indiennes de Georges IV ni de William IV, mais M. Cyrille Tessier, de Québec, possède une belle gravure colorée, dont on trouve aussi un exemplaire au Château de Ramezay, représentant le chef huron Nicolas Vincent Tsawanhoni en costume de gala, tenant à la main un superbe collier de *wampum* (dont M. Tessier est également possesseur), et portant au cou deux médailles, avec la mention que l'une d'elles fut présentée à Tsawanhoni par le roi Georges IV à l'occasion d'une visite qu'il fit, avec trois autres chefs, à la cour de Londres le 7 avril 1825.

Ces quatre chefs avaient été délégués par la tribu des Hurons de Lorette pour revendiquer auprès du roi la possession d'une certaine partie de leur réserve qui se trouvait comprise dans le fief Saint-Gabriel, dont le gouvernement s'était emparé avec les autres biens des Jésuites après la mort du Père Cazot, "le dernier des Jésuites", décédé en 1800. Les délégués arrivèrent en Angleterre le 14 décembre 1824, sous la conduite d'un anglais du nom de W. Cooper qui avait été revêtu du titre de chef sous le nom de *Tourhaunché*, mais il paraîtrait, d'après les renseignements qui m'ont été communiqués par le grand chef de la tribu, que ce *cicerone* leur ayant représenté qu'ils mécontenteraient le roi en lui réclamant un territoire dont la couronne s'était emparé, ils n'ouvrirent pas la bouche sur l'objet de leur visite; ils se contentèrent de parader à la cour et d'accepter les cadeaux et les attentions dont ils furent l'objet, tandis que les membres de la tribu, qui s'étaient cotisés pour défrayer le coût du voyage, en furent pour leurs frais.

Dans une communication de A. E. Bulger à la revue "*Canadian Antiquarian*" (Vol. VII, janvier 1879), et dans une autre de Henry Mott à la publication "*Canadiana*" (Vol. I, 1889), on trouve également le récit de la présentation de ces chefs au roi Georges IV par les généraux Brock et Carpenter, et la mention que le roi ayant remarqué

qu'ils portaient au cou des médailles de Georges III, les complimenta, et leur offrit à chacun une médaille d'or à son effigie.

Ces médailles n'étaient cependant pas en or massif, mais plutôt en vermeil, ainsi que j'ai pu le constater par celle de Tsawanhoni qui est en possession du chef Bastien, de Lorette. C'est une belle pièce de 70 millimètres, avec un grand anneau et ruban pour suspension, portant à l'avers le buste lauré et drapé du roi, et la légende GEORGIUS IV, DEI GRATIA BRITANNIARUM REX; le revers se compose d'une couronne de feuilles de laurier et d'épis de blé, réunis à la base par un bouquet de roses, de chardons et de trèfles et fermée au sommet par une couronne royale, entourant l'inscription "CROWNED JULY XIX, MDCCCXXI"; on voit au-dessous un petit cheval courant; les mots GOD SAVE THE KING sont en légende.

(*Voir Figure 18*).

La communication de A. E. Bulger mentionnée ci-dessus constate en plus la présentation d'une médaille de Georges IV par le gouverneur de l'Assiniboine à un chef de la tribu des Chippewas ou Sauteux, de Red Lake, dans le territoire de la Baie d'Hudson, en 1823, et cite à l'appui de cette assertion une aquarelle représentant ce chef en compagnie du gouverneur et des guerriers de sa tribu à Fort Douglas, la même année, et portant cette médaille au cou.

On trouve en outre, au Château de Ramezay, la peinture originale de la réception de Robert Symes, marchand de Québec, élu au grade de chef honoraire de la tribu des Hurons de Lorette, sur laquelle on voit au cou de chacun des chefs la médaille d'or de Georges IV, accompagnée d'une médaille d'argent. Ce souverain était très fastueux; cependant, tout porte à croire qu'il n'a pas fait frapper de médaille spéciale pour les Indiens, mais qu'il leur a plutôt distribué celle de son couronnement.

William IV, 1832.

Tancred (*loc. cit.*, page 83) fait mention d'une médaille frappée sous le règne de William IV en 1832, dans le but de cimenter des alliances avec les roitelets de la Sénégambie et des autres provinces de la Côte Occidentale d'Afrique, au cours des explorations et des établissements de l'Angleterre sur ce continent. Cette médaille porte à l'avers le buste du roi, et au revers les armes royales; elle est en argent avec un anneau de même métal et mesure 76 millimètres; la collection Murdock vendue aux enchères à Londres, en possédait un exemplaire. De même que la médaille de 1814, frappée à l'intention des Indiens d'Amérique, a été donnée à des potentats d'Afrique, comme on l'a vu plus haut, il est probable que cet échange

de bons procédés eut lieu pour la médaille de William IV, car ce souverain ne paraît pas non plus en avoir fait frapper spécialement pour les Indiens du Canada, et comme ces pièces sont toutes du même type et ne portent pas d'incription distincte pour un pays ou l'autre, le roi pouvait s'en servir indifféremment pour témoigner son amitié en Afrique ou en Amérique.

Une preuve circonstancielle nous porte d'ailleurs à conclure à l'émission de médailles de William IV aux Indiens du Canada; c'est l'octroi de commissions du même genre que celle du gouverneur Haldimand que nous avons rapportée plus haut, conférant le titre de "Chef" ou de "Grand Chef" à des Indiens sous le règne de ce souverain. L'existence de ces pièces semble peu connue, mais j'ai l'avantage de posséder celles qui furent émises en faveur de "François Papineau Chako-mi-sa-kie, grand chef de la tribu des Nipissingues du Lac des Deux Montagnes", la première signée par le gouverneur Kempt le 1 juin 1830, sous le règne de Georges IV, lui conférant le titre de "Chef" et la seconde signée par Lord Gosford le 1 juin 1837, sous le règne de William IV, le reconnaissant comme "Grand chef"; ces commissions sont imprimées sur parchemin, en anglais et en français, avec des blancs pour inscrire le nom, le titre et la date; et bien que leur texte ne fasse pas mention de "médaille", il est tout probable qu'elles étaient accompagnées de ces décorations, puisque la coutume en avait été établie auparavant.

Victoria, 1840.

L'emploi qu'on semble avoir fait en Amérique de quelques médailles destinées aux potentats d'Afrique, nous conduit à signaler la contestation que certains auteurs ont cru pouvoir faire du classement parmi les médailles canadiennes d'une des plus belles pièces de notre numismatique indienne. Il s'agit de la médaille de Victoria, portant la date de 1840, que McLachlan dit avoir été frappée pour sceller les traités faits avec les Indiens dans les premières années du règne de cette reine, ainsi que pour récompenser la neutralité des tribus lors de l'insurrection de 1837, mais que Tancred (*loc. cit.*) affirme avoir été frappée en 1840 à l'intention des chefs africains de la Sénégambie, en nous donnant même le nombre exact de chacun des trois modules qui en ont été frappés.

Il semblerait singulier, en effet, qu'on eût daté de 1840 une pièce qui aurait été destinée à rappeler des évènements de 1837-38, ou même des traités qui ont été signés *à diverses époques* pendant les premières années du règne de Victoria, d'autant plus que ces traités ne se rapportaient plus qu'à des concessions ou abandons de territoires, et que ceux qui datent de 1840 sont peu importants; mais comme on

vient de voir que, d'un autre côté, les souverains anglais n'étaient pas précisément méticuleux sur l'individualité des destinataires de ces pièces, dont on a d'ailleurs trouvé des exemplaires chez les Indiens du Canada aussi bien que chez les potentats africains, on peut accepter sans scrupule la théorie que quand même elles auraient été frappées en premier lieu pour les rois de Sénégambie, ces pièces ont aussi été distribuées au Canada comme médailles indiennes.

Cette opinion est d'ailleurs confirmé par les faits: je suis allé au village indien de Lorette interroger les chefs de cette tribu, et j'ai constaté que le grand chef Bastien, élevé à cette charge en 1883, et décédé en 1896, avait été fait sous-chef en 1843, et qu'il avait reçu à cette occasion la médaille de Victoria, datée de 1840. J'y ai vu, en même temps, deux modules de cette médaille, en argent, mesurant respectivement 75 et 38 millimètres, qu'on m'a déclaré avoir été décernés à Nicolas Vincent Tsawanhoni, le récipiendaire de la médaille de Georges IV, dont il est fait mention plus haut, et dont le fils M. J. G. Vincent se fit prêtre et mourut l'an dernier à l'âge d'environ 70 ans.

M. P. M. Wickham, de Saint-Lambert, possède également une de ces médailles du grand module ainsi qu'une photographie du grand chef Bastien, prise à l'atelier Livernois, de Québec, en habit militaire, avec épaulettes brodées, ceinture fléchée, baudrier de wampum, bracelets en argents, bonnet de plumes et deux médailles au cou, sur l'une desquelles on distingue clairement l'effigie de Victoria.

De son côté, la Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal possède dans sa galerie indienne du Château de Ramezay une peinture originale de "Zacharie Vincent Télariolin", chef Huron et peintre, avec la mention "son portrait peint par lui-même"; nous donnons comme première illustration une reproduction de cette peinture où l'on voit au cou du chef une médaille qui semble être celle qui nous occupe; mais comme le dessin original porte le mot "Canada" sur la médaille, et qu'aucune de ces pièces ne porte en réalité cette désignation, il est permis de croire que Télariolin a quelque peu lâché la bride à son imagination. Ce chef, "le dernier des Hurons authentiques", était bien connu à Québec il y a quarante ans; il possédait un talent naturel extraordinaire pour le dessin, et bien qu'il n'eût jamais pris de leçons, il a produit des pièces vraiment remarquables. C'était aussi un philosophe à la manière de Diogène: dans les dernières années de sa vie, on le voyait souvent parcourir la ville de Québec couvert de haillons, et la Société d'Archéologie possède une de ses photographies prise par Livernois dans cet état de décadence.

On doit donc admettre sans restriction que la médaille "Victoria 1840" est à sa place comme médaille indienne dans la présente étude; elle porte à l'avers le buste de la reine par W. Wyon, avec un dia-

dème de croix de Malte et de roses, et la légende: "VICTORIA DEI GRATIA BRITANNIARUM REGINA, F. D."; au revers les armes royales à peu près semblables à celle qui figurent sur la médaille de Georges III, 1814, sauf l'écusson de Hanovre qui a disparu et la date qui est remplacée par celle de "1840". Elle mesure 75 millimètres, mais il en existe deux autres modules de 60 et 38 millimètres, et sur ce dernier la légende de l'avers est abrégée.

(*Voir Figure 19*).

Cette médaille est très rare en cet état; vingt ans plus tard le prince de Galles l'adapta à sa tournée d'Amérique en y faisant graver sa devise et la date "1860", ainsi qu'on le verra plus tard; les exemplaires de cette adaptation se rencontrent beaucoup plus fréquemment.

Médaille des Micmacs, 1842.

La pièce suivante est désignée à tort par McLachlan sous le nom de "Médaille du Traité d'Ashburton" parce qu'elle aurait été donnée "aux Micmacs et autres Indiens qui assistèrent Lord Ashburton en "qualité de guides ou autrement, dans la délimitation des frontières entre le Canada et les Etats-Unis." Elle est fort différente de celles que nous avons décrites jusqu'ici, puisque l'avers porte simplement le buste en réduction de la reine, sans ornements ni légende, mais entouré d'une large bande destinée sans doute à recevoir la gravure des noms et titres du récipiendaire; le revers est aux armes royales entourées d'un cercle portant la légende: "VICTORIA DEI GRATIA BRITANNIARUM REGINA FID. DEF." qui en couvre toute la circonférence; le seul module connu est d'une épaisseur beaucoup plus grande que dans les médailles indiennes ordinaires, et mesure 65 millimètres de diamètre.

(*Voir Figure 20*).

La bibliothèque du Parlement possède une de ces médailles, qui porte encore son cordon de suspension, et sur laquelle se lit l'inscription suivante, gravée dans l'espace réservé à cet effet sur l'avers: "*Presented to Joseph M. Itkabeitch, chief of the Micmac Indians at Restigouche, by the Minister of War and Colonies, by command of the Queen, 25 Jan. 1842.*" Comme Lord Ashburton ne s'embarqua à destination de sa mission qu'en février 1842, ce n'est donc pas au cours de sa visite que ces médailles furent distribuées; si elles se rapportent à l'établissement des frontières fixées par le traité qui porte son nom, il faudrait en conclure qu'elles ont plutôt été offertes à l'occasion des relevés préliminaires, afin de se concilier les tribus sauvages dont il fallait traverser le territoire, ou récompenser ceux qui y avaient participé.

La conclusion de cette entente ne prêtait pas d'ailleurs à de grandes réjouissances de la part de l'Angleterre, car Lord Ashburton, qui n'était pas de force à lutter avec Daniel Webster sur l'échiquier diplomatique, ainsi que Dent le fait remarquer dans son ouvrage *Canada since the Union of 1841*, nous faisait perdre dans ce règlement une grande partie du territoire auquel nous avions des droits avérés. Il fut complimenté tout de même, et le traité fut ratifié par le parlement anglais qui était heureux de voir se régler enfin une question brûlante que l'arbitrage du roi de Hollande n'avait fait qu'ajourner en 1818; mais Lord Palmerston s'en vengea en stigmatisant cette mission du nom de "Capitulation d'Ashburton."

Or il se trouve que la médaille d'Itkabeitch ne se rapporte ni de près ni de loin à l'établissement des frontières du Nouveau-Brunswick, et voici son histoire:

Les Micmacs de Ristigouche, qui se plaignaient depuis longtemps de l'injustice des lois de pêche à leur égard, avaient décidé d'envoyer auprès de la reine une délégation composée du chef Joseph Malie Itkabeitch, et des capitaines François Le Bobe et Pierre Basquet, dans le but de faire améliorer la législation relative à leurs pêcheries, d'obtenir qu'on leur distribuât sur place les gréements de chasse qu'ils étaient tenus d'aller chercher chaque année à Québec, et aussi pour solliciter les fonds nécessaires à la complétion des travaux de leur chapelle qui étaient suspendus depuis trois ans. Le capitaine O'Halloran, du 69è régiment, qui avait été nommé "grand chef blanc," titre qui équivalait à celui de "surintendant" de cette tribu, donna aux délégués une lettre de recommandation à Lord Stanley, en date du 19 novembre 1841, et les mit à bord d'un vaisseau marchand qui faisait voile pour l'Angleterre.

Le ministre des colonies reçut plutôt froidement cette visite qui lui tombait sur les bras pour solliciter des secours pécuniaires, "sans moyens de subsistance en Angleterre et sans qu'il fût pris de dispositions pour leur rapatriement, &c," ainsi qu'il s'en exprimait amèrement à Sir William Colebrooke, lieutenent-gouverneur du Nouveau-Brunswick, dans une lettre du 13 janvier 1842, et le capitaine O'Halloran, auteur de cette équipée, en fut vertement réprimandé.

Nos délégués ne furent même pas admis à voir la reine, mais ils reçurent chacun une médaille, en fiche de consolation, avec une lettre de Downing Street en date du 2 février 1842, disant, après les compliments d'usage: "*Her Majesty has not been able to grant You an interview, but Her Majesty has signified Her Pleasure that You should each be presented with a Medal in token of the interest which Her Majesty takes in Your Welfare.*" (*Public Archives*, G. 112).

On trouve une mention succincte de cette visite au 3è volume des *Mélanges Religieux* (1901) et la correspondance officielle échangée à son sujet entre le Bureau des Colonies et les gouverneurs du Canada est des plus intéressantes; on y voit que les Micmacs avaient déjà pris la tempérance totale, qu'ils étaient exemplaires, industrieux, et qu'ils réclamaient instamment les bienfaits de l'instruction. Les délégués furent rapatriés tant bien que mal par voie de New-York, et si leur démarche n'eut pas tout le succès immédiat qu'ils en espéraient, elle eut du moins l'effet d'ouvrir les yeux du ministre sur la situation précaire des Micmacs, et finalement d'améliorer leurs conditions d'existence.

Cette médaille, gravée par B. Wyon, ne fut certainement pas frappée à la seule intention des délégués Micmacs; nous poursuivrons plus tard l'étude de son identité.

Châteauguay, Chrysler's Farm et Fort Détroit.

En 1848, la reine Victoria fit frapper des médailles militaires pour les survivants des troupes qui avaient pris part aux campagnes de 1793 à 1814, suivant la coutume inaugurée en Angleterre avec la médaille de la bataille de Waterloo.

Les guerriers indiens qui avaient combattu aux batailles de Châteauguay, de Chrysler's Farm et à la prise du Fort Détroit dans la guerre de 1812-14, eurent droit à ces trophées tout comme les autres survivants des troupes coloniales; mais comme il n'y avait que cent vingt Indiens présents à la bataille de Châteauguay, il va de soi que les survivants de ces guerriers étaient très rares en 1848, et comme il est probable que plusieurs de ceux qui y avaient droit ne les réclamèrent pas, soit par ignorance ou timidité, il n'est pas surprenant que celles de ces médailles qui portent un nom indien soient très rares; de fait Irwin (*loc. cit.*) mentionne que *quelques-unes* seulement furent réclamées par les Indiens. Ces médailles portent à l'avers le buste de la reine Victoria, ceint d'un diadème croisetté et fleurdelisé, avec la légende "VICTORIA REGINA", et en exergue la date "1848"; au revers on voit Britannia debout couronnant Wellington agenouillé devant elle, et le lion britannique couché à ses pieds, la légende "*To the British Army*", et en exergue les dates "1793-1814". Une agrafe d'argent est fixée sur un pivot soudé à cette médaille et porte une barre d'argent sur laquelle est inscrit le mot "CHATEAUGUAY"; elle se porte avec un ruban rouge bordé de bleu, et les combattants de Chrysler's Farm et de Fort Détroit ont reçu, pour agrafer à leurs médailles, des barres d'argent rappelant ces faits d'armes; le nom du récipiendaire et son grade sont poinçonnés sur la tranche de la médaille.

(*Voir Figure 21*).

Prince de Galles, 1860.

La visite du Prince de Galles (plus tard Edouard VII) au Canada en 1860, fournit l'occasion d'une distribution de médailles aux chefs Indiens accourus pour lui présenter leurs hommages, mais il ne fut pas frappé de pièces spéciales pour cet objet. On se servit des médailles de Victoria 1840, sur l'avers desquelles on grava dans la partie inférieure du champ, chaque côté du buste de la reine, les trois plumes d'autruche, emblême du Prince de Galles, et sa devise "ICH DIEN", ainsi que la date "1860".

(*Voir Figure 22*).

Ce voyage du prince héritier en Amérique avait été décidé en réponse à une adresse du parlement provincial du Canada, invitant la reine et la famille royale à visiter le pays à l'occasion du parachèvement du pont Victoria à Montréal; sur l'invitation du président Buchanan, le prince termina sa visite en passant par les Etats-Unis, où il voyagea sous le nom de Lord Renfrew, car le protocole voulait qu'il laissât de côté l'apparat royal en quittant les possessions britanniques.

Les tribus indiennes saisirent avec empressement cette occasion d'exprimer leur loyauté au fils de leur souveraine; ils se rendirent avec des cadeaux de *wampum* et autres objets indiens sur divers points de l'itinéraire suivi par le cortège royal, et ils reçurent des médailles dont les plus grandes, suivant l'expression de Robert Cellem dans son compte rendu "*Visit of His Royal Highness the Prince of Wales to the British North American Provinces*", "étaient destinées aux chefs et couvraient toute la paume de la main, tandis que d'autres plus petites avaient à peu près le diamètre d'une demi-couronne". C'est à cette occasion que le prince, frappé de l'intelligence du jeune délégué chargé de présenter l'adresse des Six Nations à Brantford, l'invita à faire ses études à l'université d'Oxford; c'était un indien Mohawk nommé Oronhyatekha, alors âgé de vingt ans, qui fut plus tard admis à la pratique de la médecine et prit une part très active au mouvement du secours mutuel dans le monde entier; il a été frappé une médaille en son honneur, et il possédait lui-même une intéressante collection indienne, dont la plus grande partie se trouve aujourd'hui à l'Université de Toronto.

Première insurrection des Métis.

Nous voici rendus à l'époque troublante de la première insurrection du Nord-Ouest causée en 1869 par la précipitation du gouvernement canadien à faire acte de possession des immenses territoires s'étendant du 49è degré de latitude à l'océan Arctique, et du

lac Supérieur aux Montagnes Rocheuses. Ce domaine royal venait de lui être concédé par la Compagnie de la Baie d'Hudson, et William MacDougall en avait aussitôt été nommé gouverneur; mais en voyant arriver chez eux cet important fonctionnaire, accompagné d'une nuée d'arpenteurs chargés de cadastrer le territoire, les Métis crurent qu'on voulait les déposséder de leurs terres, et secrètement encouragés par quelques employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui voyaient cette invasion d'un mauvais œil, ils se révoltèrent, s'emparèrent de Fort Garry (aujourd'hui Winnipeg), et proclamèrent leur indépendance avec John Bruce, colon écossais, comme président, et Louis Riel comme Secrétaire d'Etat. On sait de quelle courte durée fut ce soulèvement qui ne se termina cependant pas sans qu'on eut à regretter l'exécution de Thomas Scott après un semblant de procès conduit par Riel qui, entre temps, avait remplacé Bruce à la présidence.

Dans le même temps s'imposait la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien mise comme condition de l'entrée de la Colombie Britannique dans la Confédération Canadienne en 1871, et instruit par l'expérience du soulèvement des Métis, le gouvernement ne voulut pas se hasarder à faire des arpentages à travers les territoires des tribus indiennes sans se concilier auparavant leur bon vouloir. Il nomma donc une commission chargée de passer à cet effet des traités avec les Indiens du Nord-Ouest, et comme la vanité des sauvages était toujours restée leur point faible, l'une des conditions de ces traités stipule que "chaque chef recevra un costume, un drapeau, et une médaille comme marque de distinction."

Traités N°s 1 et 2, 1871.

Seulement, la préparation d'une médaille appropriée demandant un certain temps, la commission fut assez embarrassée lorsqu'il s'agit de faire la première distribution; elle n'eut d'autre ressource que de faire venir de Londres un certain nombre de médailles d'une matrice qui avait été gravée par Wyon pour distribution de prix, portant à l'avers le buste de la reine orné d'un diadème croisetté et fleurdelisé, avec la légende: "VICTORIA REGINA", et au revers une guirlande de feuilles de chêne. En outre de cette médaille destinée aux chefs, il fut stipulé que chaque Indien, homme, femme ou enfant, recevrait une somme de trois dollars par année, à titre de compensation; ce n'était pas ruineux, mais Esaü avait bien vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles!

(*Voir Figure 23*).

Cette médaille, mesurant 51 millimètres, fut distribuée aux signataires des traités N°s 1 et 2 conclus au cours de la première année

des travaux de la commission, en août 1871, mais comme les chefs témoignèrent quelque désappointement de son exiguité, la commission résolut de les satisfaire sous ce rapport en confiant à un orfèvre de Montréal du nom de Hendry l'exécution de celle de l'année suivante, d'après un dessin fourni par le gouvernement d'Ottawa.

Traités projetés pour 1872.

Ce dessin comprenait la médaille de la Confédération frappée en 1867, représentant en avers le buste de la reine portant un voile, un diadème croisetté et fleurdelisé et un collier de perles, avec la légende: "VICTORIA D. G. BRITT. REG. F. D."; au revers Britannia assise avec un lion à ses genoux, recevant les hommages de quatre jeunes femmes représentant les quatre provinces qui étaient entrées dans la Confédération, et la légende: "JUVENTAS ET PATRIUS VIGOR, CANADA INSTAURATA 1867"; à cette pièce qui mesurait déjà 72 millimètres, le dessin ajoutait une bande de 11 millimètres de largeur, dont l'avers portait la légende: "DOMINION OF CANADA CHIEFS' MEDAL 1872", et le revers "INDIANS OF THE NORTH-WEST TERRITORIES".

(*Voir Figure 24*).

Hendry, n'ayant pas l'outillage nécessaire pour frapper des médailles de cette dimension, eut recours à la galvanoplastie, et remit au gouvernement vingt-cinq électrotypes d'un diamètre de 94 millimètres, et d'une épaisseur de 10, ayant toutes les apparences d'une médaille d'argent; mais il fallait jouir de la santé robuste d'un indien pour être en mesure de porter cette meule au cou. Les chefs reçurent cet objet avec une grande joie, mais ils ne tardèrent pas à constater que "tout ce qui brille n'est pas or", et lorsqu'ils s'aperçurent de quelle supercherie ils avaient été victimes, ils ne tardèrent pas à exprimer leur dédain pour ces fausses pièces, et à récriminer si bruyamment qu'on les leur échangea pour les pièces artistiques qui furent frappées l'année suivante.

Quelques chefs de moindre puissance avaient cependant, reçu tout simplement la médaille de la Confédération, plaquée en argent, mais sans encerclement. Telle fut celle donnée à Sitting Bull, fameux chef Sioux, qui était venu s'établir au Canada après ses démêlés avec ses troupes américaines; cette pièce est aujourd'hui dans ma collection, et l'on y voit la tache faite par l'acide nitrique lorsque son récipiendaire a voulu s'assurer si elle était en argent massif.

Traités de 1873 à 1877.

Les négociations n'aboutirent à aucun traité en 1872, de sorte que la médaille de Hendry portant cette date consacre une erreur

historique; le traité N° 3 ne fut signé qu'en 1873 et les autres chaque année suivante jusqu'en 1877. Dans l'intervalle, la commission des traités s'était préparée, et le gouvernement canadien avait fait graver par le fameux artiste Wyon, de Londres, une splendide médaille de 76 millimètres, portant le buste de la reine, avec voile, diadème et collier, comme sur celle de la Confédération, et la légende: "VICTORIA REGINA"; le revers représente au premier plan un officier anglais et un chef indien se serrant la main auprès d'un campement indien; à l'arrière-plan la prairie et un soleil rayonnant à l'horizon. La légende est composée des mots "INDIAN TREATY No. . . ." et la date "187. ." laissant à indiquer, au poinçon, le numéro du traité et l'année de sa date.

(*Voir Figure 25*).

Sept traités ont donc été signés entre le gouvernement canadien et les tribus indiennes du Nord-Ouest au cours des années 1871 à 1877; dans les cinq derniers traités, le gouvernement porta *généreusement* à cinq dollars par tête l'indemnité accordée aux Indiens pour l'abandon de leurs territoires, et si les chefs furent mécontents des médailles des premiers traités, ils parurent entièrement satisfaits, et avec raison, de celles des derniers.

Duc et Duchesse de Cornwall et York, 1901.

Pour clore la série de ces médailles de provenance anglaise, il ne nous reste plus qu'à mentionner celle qui fut présentée par le duc et la duchesse de Cornwall et York (aujourd'hui Georges V et la reine Marie) aux chefs des tribus indiennes à l'occasion de la visite de leurs Altesses Royales au Canada en 1901.

Cette médaille fut faite à Toronto par la maison P. W. Ellis & Co., et mesure 65 millimètres; elle porte à l'avers les bustes accolés du duc en uniforme et de la duchesse avec diadème, en réduction, entourés de rinceaux de feuilles d'érable dans le périmètre de la médaille, et les inscriptions "THEIR ROYAL HIGHNESSES THE DUKE AND DUCHESS OF CORNWALL & YORK" dans le champ; le revers porte les armes royales, également en réduction, et l'inscription: "CALGARY, SEP. 28TH 1901" en exergue, et la légende: "PRESENTED TO HEAD CHIEFS IN COMMEMORATION OF ASSEMBLY OF INDIAN TRIBES", couvrant tout son périmètre. Elle a été frappée en argent et en bronze, et l'on y a soudé un petit anneau pour suspension.

(*Voir Figure 26*).

III.—Médailles espagnoles.

Ayant fait la revue des relations de la France et de l'Angleterre avec les Indiens de l'Amérique, nous allons revenir quelque peu en arrière, afin d'esquisser, à grands traits et dans le même ordre d'idées, l'action de l'Espagne qui fut la première puissance européenne à prendre contact avec les indigènes du Nouveau-Monde.

Les sources de renseignements que nous avons sur la numismatique hispano-indienne sont assez maigres, pour la bonne raison peut-être qu'à l'encontre des Français et des Anglais, les Espagnols ont employé les moyens coercitifs plutôt que la persuasion pour établir leur domination dans les Indes Occidentales; c'est ce qui explique le nombre restreint des médailles espagnoles que l'on a constaté avoir été présentées aux Indiens. Le principal ouvrage que l'on aît sur cette question est celui de Adolfo Herrera, intitulé: "*Médaillas de Proclamaciones y Juras, de los Reyes de Espana.*"

Lorsque Christophe Colomb eut révélé à la catholique Espagne l'existence d'un Nouveau-Monde, la première pensée de Ferdinand et d'Isabelle fut d'y faire pénétrer les lumières de la civilisation et de la foi; Ferdinand, surnommé le Catholique, faisait preuve d'un catholicisme militant qui lui avait fait établir l'Inquisition, et les luttes séculaires des rois d'Espagne contre les Maures l'avaient préparé a christianiser le Nouveau-Monde par la force en y mettant en pratique la maxime mahométane: "Crois ou meurs".

Mais pour convertir les infidèles, la force ne pouvait pas seule produire de bons résultats, et la prédication n'était pas suffisante; il fallait des symboles pour parler à l'imagination des Indiens, et les missionnaires ne tardèrent pas à suivre les premiers explorateurs en distribuant à profusion autour d'eux des objets de piété, médailles, images et même des livres.

Par malheur, les descriptions enthousiastes des richesses du Mexique et du Pérou, qui avaient été faites par les découvreurs de ces pays, allumèrent la cupidité des rois aussi bien que celle des aventuriers; ceux-ci se ruèrent avec une férocité inouie à la conquête de la toison d'or pour leur compte particulier, tandis que les souverains prélevaient la part léonine au profit de leur caisse continuellement mise à sec, comme un tonneau des Danaïdes, dans leurs guerres séculaires.

On ne tarda pas à battre monnaie au Nouveau-Monde; Herrera prétend même que Cortez a fait frapper des pièces à Mexico, sans cependant en établir la description avec certitude, mais on lit dans l'"*American Journal of Numismatics*", Vol. XVI, et dans le "*Catalogue Officiel de la Monnaie de Philadelphie*", que ces pièces auraient été frappées dès 1522, et que des édits pour l'établissement de Mon-

naies au Mexique et à Hispaniola furent publiés en 1528, 1530 et 1535, et quelques années plus tard à Lima, San-Luis-de-Potosi et à Santa-Fe-de-Bogota. L'imprimerie marchait de pair avec l'établissement de la Monnaie; Juan de Mendoza faisait monter une presse à Mexico en 1522, et Jean Pablos y publiait le premier livre imprimé en Amérique sous le titre de "L'Eschelle Céleste" (voir l'article que j'ai écrit sur les incunables américains dans le "*Canadian Magazine*" en juin 1911).

Si l'on était pressé de battre monnaie, on ne s'empressa pas cependant de consacrer par la frappe de médailles un évènement aussi important que la découverte d'un monde, ni la gloire des hardis navigateurs qui en avaient révélé l'existence; ce n'est qu'au moment de l'abdication de Charles-Quint en 1555, qu'on voit pour la première fois sur les pièces de monnaie des rois d'Espagne le titre "REX INDIARUM", et l'on sait quelle récompense Colomb reçut pour ses découvertes!

On se préoccupait encore moins des Indiens; le monde civilisé rougit encore de honte au souvenir des traitements barbares que Cortez, Pizarre et les autres conquérants espagnols, affolés par l'appât des richesses fabuleuses du Mexique et du Pérou, infligèrent à ces populations qui, cependant, avaient déjà atteint un haut degré de culture intellectuelle, afin de s'emparer de leur trésors. Aussi, les premières médailles frappées par les Espagnols à l'intention des peuples de ces pays paraissent-elles avoir été des médailles religieuses dont la plus ancienne porte la date de 1682.

Notre-Dame de Guadeloupe, 1682.

C'est une pièce en bronze, de forme elliptique, mesurant 45 × 38 millimètres, avec bélière et anneau de suspension, représentant à l'avers la Vierge debout sur un croissant dans les nuages, et entourée d'une gloire, avec la légende: "N. S. D. GVADALVPE DE MEXICO OR. PR. N. ROMA", et dans le champ l'année "16—82"; au revers, le buste auréolé de Saint-François d'Assise, en habit de moine, les mains croisées, levant les yeux au ciel, et la légende: "SAN FRANCESCO. O. P."

Une autre petite médaille de Sainte-Rose de Lima en avers et de Saint-Paul en revers a été trouvée sur le site du village indien de Scipioville, dans le comté de Cayuga, Etat de New York, et comme cette mission indienne, fondée en 1656, n'a duré que jusqu'en 1687, Betts attribue la date de cette pièce au plus tard à cette dernière année; elle pouvait cependant fort bien être de provenance française, car Sainte-Rose de Lima était très vénérée au Canada français, et le

Rev. W. M. Beauchamp a trouvé quantité d'autres médailles religieuses sur les anciens sites des villages indiens de l'Etat de New York où elles avaient dû être distribuées par les missionnaires jésuites.

Charles II d'Espagne étant décédé sans enfants en 1700, avait, par son testament, désigné comme son successeur Philippe d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, dont le buste figure sur la médaille "FELICITAS DOMUS AUGUSTAE" que nous avons décrite comme étant la première médaille française distribuée aux Indiens. Cette succession détermina la "Guerre de la Succession d'Espagne" entreprise par Louis XIV pour assurer la possession de cette couronne à son petit-fils contre les autres prétendants, et elle se termina par le traité d'Utrecht qui consacrait, comme nous l'avons vu plus haut, la légitimité des droits de Philippe.

Monté sur le trône en 1701 sous le nom de Philippe V, il abdiqua en 1724 en faveur de son fils aîné Louis I qui mourut la même année, et Philippe reprit les rênes du pouvoir qu'il garda jusqu'à sa mort en 1746; son fils Ferdinand VI surnommé le Sage, lui succéda, mourut sans postérité en 1759, et transmit la couronne à son frère qui régna sous le nom de Charles III.

Médailles de Proclamation, 1701 à 1761.

Des médailles de proclamation furent frappées, tant en Espagne que dans le Nouveau-Monde, lors des avènements de ces divers souverains.

Mexico, Lima et Vera Cruz furent au nombre des villes qui proclamèrent ainsi leur allégéance à Philippe V; Cholula, Mexico, Panama, San-Felipe, Santa-Fe-de-Bogota, Vera-Cruz, le Yucatan et Zacatecas firent de même à l'avènement de Louis I, en 1724; Buenos-Ayres, Chihuahua, le Guatemala, la Havane, Mexico, Panama, Los-Angeles, Porto-Rico, Santa-Fe-de-Bogota, Santiaga-de-Cuba, Saint-Domingue, le Venezuela, Vera-Cruz, Zacatecas et nombre d'autres villes et possessions espagnoles au Nouveau-Monde voulurent manifester de la même manière leur loyauté à Ferdinand VI; et près de cinquante villes de l'Amérique espagnole célèbrent également l'avènement de Charles III qui fut proclamé dans ses possessions américaines en 1760 et 1761.

Nous ne reproduirons qu'une de ces nombreuses médailles à titre d'échantillon; c'est celle de la proclamation de Charles III à Mexico, en 1760, dont l'avers porte le buste drapé et cuirassé du roi décoré de l'Ordre de la Toison d'Or et entouré de la légende "CAROL III, ANTIQ ET NOV. HISPAN. REX MEXI. PROCL.", sous le buste le nom du graveur Madero; le revers représente les armes de la ville de Mexico se composant d'un pont à trois arches défendu par

une tour centrale accostée de deux lions et surmontée d'un aigle posé sur un nopal, avec la devise "INSIGN. FIDELIT. ET PUBLIC. LAETITIAE. 1760"; elle est en argent, mesure 35 millimètres et est percée pour recevoir un anneau de suspension.

(*Voir Figure 27*).

Les archives d'Espagne sont assez silencieuses sur la distribution de ces pièces aux Indiens du Nouveau-Monde, mais il est plausible de croire que les caciques des Antilles, du Mexique, de la Floride et des autres possessions espagnoles reçurent quelques-unes de ces médailles de proclamation en marque d'amitié ou en reconnaissance de leur allégeance; celle de Mexico que nous venons de décrire tendrait à confirmer cette assertion par le fait qu'elle a été percée pour être suspendue au cou.

Dans l'intervalle, la puissance de l'Espagne ayant subit des échecs, elle en vint à chercher plus volontiers l'amitié et l'assistance des naturels; les gouverneurs tirèrent profit de la vanité des chefs, ici comme ailleurs, pour les attacher à leur cause en leur distribuant des présents à l'occasion d'alliances contractées avec eux, et l'on voit dans "*The American Numismatic Manual*", publié par M. W. Dickeson en 1859, que le Musée d'Etat de Floride possède une commission espagnole trouvée en la possession d'un chef indien tué sur le champ de bataille, lui donnant le titre de "Chef de la Médaille."

Carlos III, Florida, 1760.

La pièce à laquelle semble se rapporter cette commission faisait partie de la collection de J. J. Mickley, de Philadelphie, qui l'aurait reçue au comptoir pour une pièce de cinquante sous, et elle a fait plus tard partie de la collection de Charles I. Bushnell vendue aux enchères en 1882; elle est décrite comme suit: en avers le buste de Charles III, revêtu du manteau royal, avec la légende: CARLOS III, D. G. HISPAN REX, au revers une rose épanouie avec une feuille et un bouton sur sa tige, et la légende: "JUAN ESTEVAN DE PENA FLORIDA 1760".

(*Voir Figure 28*).

Les commentateurs de Betts prétendent cependant dans leur *Corrigenda* qu'ici le mot "Florida" indique un nom de personne et non pas celui du pays, mais il aurait peut-être été plus vraisemblable de dire qu'il se rapporte à la fleur représentée sur cette médaille; d'autre part Fonrobert exprime l'avis, dans son ouvrage "*Sammlung Uberseeische Munzen Und Medaillen*", que c'est probablement une pièce de proclamation.

La pièce de Mickley est percée dans sa partie supérieure pour être suspendue au cou, mais M. Georges W. Parent, de Montréal, en

possède un exemplaire parfait, qui parait être celui provenant de la vente Holland; ce sont les deux seuls qui soient connus, et quelles que soient les opinions des numismates au sujet de cette pièce, les circonstances qui s'y rapportent permettent de la placer parmi les médailles hispano-indiennes.

Carlos de Borbon, Mexico, 1780.

La naissance des princes de la maison royale était aussi, en Espagne comme dans les autres pays d'Europe, (v.g. médaille FELICITAS DOMUS AUGUSTAE), l'occasion de réjouissances publiques qui se traduisaient par la frappe d'une médaille. La Bibliothèque Nationale de Paris a, dans sa collection, et je possède également, une médaille frappée à Mexico en 1780 à l'occasion de la naissance de Charles de Bourbon, fils du prince des Asturies et petit-fils de Charles III, portant en avers le buste du roi faisant face à ceux du prince et de la princesse des Asturies, et la légende: "CARLOS III, REY DE ESPANA Y DE LAS INDIAS; CARLOS Y LUISA DE BORBON PRINCIPES DE ASTURIAS", et au revers une reine indienne couronnée de plumes, avec un arc et un carquois en sautoir, s'agenouillant pour recevoir un enfant des mains de l'Espagne, casquée et revêtue d'une robe ornée de lions et de châteaux crénelés, et la légende: "CARLOS DE BORBON. NACIO EN EL PARDO EN 5 DE MARZO DEL ANO DE 1780"; en exergue les mots: "GRABADA EN MEXICO POR GERON ANTONIO GIL".

(*Voir Figure 29*).

Cette pièce nous fixe donc sur l'endroit et la date de sa production ainsi que sur le nom de son auteur; celle de la Bibliothèque Nationale est en cuivre, et la mienne en bronze argenté, porte une bélière et mesure 52 millimètres. Il est tout probable qu'il en fut frappé des exemplaires en argent pour être offerts aux caciques ainsi qu'aux principaux dignitaires des colonies espagnoles circonvoisines, à moins qu'on ne se soit contenté, par économie, de les leur en offrir en bronze argenté, comme on a vu que Georges IV offrait des médailles "d'or" en argent doré.

Le prince dont la naissance est ainsi célébrée semble n'avoir vécu que peu de temps, puisque son père, fils de Charles III et prince des Asturies, qui régna plus tard sous le nom de Charles IV, eut pour successeur Ferdinand VII, un autre de ses fils né quatre ans après celui qui nous occupe, et proclamé héritier de la couronne en 1790. Comme Ferdinand ne laissa pas d'héritier mâle, le trône échut à sa fille Isabelle qui fut proclamée reine en 1833, mais elle eut à disputer son titre au Prétendant Don Carlos, son oncle, né en 1788, qui n'avait pu recevoir au baptême ce nom de Charles que parce que son frère

du même nom, à la naissance de qui cette médaille fut frappée en 1780, était alors décédé. (Cf. Betts, *loc. cit.*)

Carlos III, Por Merito.

Enfin, la *Société Historique du Wisconsin* possède une médaille hispano-indienne découverte à la Prairie du Chien en 1864, et dont voici la description: en avers le buste du roi d'Espagne, avec la légende: "CARLOS III, REY D'ESPANA E DE LAS INDIAS"; au revers une couronne de cactus attachée avec des rubans et entourant l'inscription "POR MERITO". La légende et l'inscription de cette pièce sont très effacées, comme on peut en juger par la photographie que j'en ai obtenue; son attribution est également loin d'être clairement définie, car les mots "POR MERITO" constituent une distinction honorifique tout aussi applicable à des collégiens qu'à des chefs indiens, et vers le même temps, on trouve une médaille gravée par Gil pour l'Académie de Mexico, portant en avers le buste de Charles III, avec une légende analogue, et au revers l'inscription "AL MERITO" dans une couronne de laurier; mais outre l'opinion rapportée ci-dessous, l'apparence seule de la médaille "POR MERITO" justifierait son classement au nombre de celles décernées aux Indiens. (*Voir Figure 30*).

Le professeur J. D. Butler exprime l'avis, dans une étude sur les "*Souvenirs Historiques du Nord-Ouest*", publiée au Vol. IX des "*Collections*" de la Société Historique du Wisconsin, que cette médaille aurait été présentée par le gouverneur espagnol Francesco Cruzat à Huisconsin, chef de la tribu des Renards, le 20 novembre 1781; son diamètre est de 57 millimètres, elle est en argent, percée pour suspension, et dénote l'usure d'une médaille qui aurait été longtemps portée. Nous n'en connaissons pas d'autre exemplaire que celui de la Société Historique du Wisconsin.

Après cette date, on ne trouve guère de traces de médailles espagnoles pouvant avoir quelque rapport avec les Indiens. En 1808, le Mexique levait l'étendard de la révolte contre l'Espagne, et après de longues années de luttes, il proclamait son indépendance en couronnant Iturbide empereur du Mexique en 1822. Dans l'intervalle, les Etats-Unis avaient acquis la Floride aux termes d'un traité signé avec l'Espagne en 1819, comme ils avaient acheté la Louisiane de Napoléon en 1803.

En dehors du Canada, l'Amérique Septentrionale a donc rompu depuis un siècle presque tous les liens qui la mettaient sous la dépendance des pouvoirs européens, et dès l'année 1823, l'énonciation de la "Doctrine de Monroe", dont le but immédiat était d'empêcher toute

tentative de la part de la "Sainte Alliance" d'aider le roi d'Espagne à reconquérir ses anciennes colonies d'Amérique, fermait la porte à toute nouvelle domination étrangère sur ce continent.

Ainsi donc, la jeune République américaine avait à peine coiffé le bonnet phrygien depuis un demi-siècle, qu'elle se sentait déjà assez forte pour lancer à l'Ancien Monde comme un défi la devise chère à son peuple: "L'Amérique aux Américains". Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'examiner les causes qui lui avaient déjà fait prendre autant d'empire dans les affaires du Nouveau-Monde, mais la description des médailles qu'elle a frappées à l'intention des tribus indiennes de son territoire va nous fournir l'occasion de rappeler quelques-uns des évènements qui l'ont conduite à prendre si rapidement sa place au milieu des nations.

IV.—Médailles américaines.

A peine les treize colonies révoltées contre l'autorité de la Grande-Bretagne, à la suite des évènements que nous avons rappelés plus haut, eurent-elles proclamé leur indépendance, qu'elles songèrent à se ménager des alliances pour conduire à bonne fin cette lutte audacieuse.

Déjà, au Congrès de 1774, il avait été décidé d'adresser une lettre en français aux habitants de la Province de Québec, les invitant à faire cause commune avec les révoltés, ainsi qu'à envoyer des délégués au congrès de Philadelphie l'année suivante; cette lettre fut distribuée dans les campagnes du Canada sous forme de pamphlet et le 24 janvier 1776, une proclamation contenant les mêmes appels fut imprimée en français à Philadelphie et affichée aux portes des églises du Bas-Canada. Les Canadiens firent si peu de cas de ces imprimés que très peu d'entre eux sont parvenus jusqu'à nous; quatre ou cinq exemplaires du pamphlet sont connus, et je crois être le seul à posséder un exemplaire de la proclamation affichée aux portes des églises.

L'appel du congrès n'ayant pas été écouté, Franklin, Chase et Carroll vinrent tenter, à la suite de l'invasion de Montgomery, de soulever les Canadiens sur place et ils amenèrent même avec eux un imprimeur français de Philadelphie du nom de Fleury Mesplet qu'ils installèrent dans le soubassement du Château de Ramezay, à Montréal, pour imprimer et répandre leurs proclamations dans tout le pays, mais sans obtenir plus de succès qu'ils n'en avaient obtenu par l'appel du congrès en 1774. Les Canadiens-français se rappelaient en effet que c'étaient les mêmes hommes qui avaient dénoncé si violemment l'"Acte de Québec" aux Etats-Unis l'année précédente, ils se défiaient de cette amitié soudaine à leur égard, accompagnée

de paroles si mielleuses, et les quelques Canadiens-français qui se laissèrent séduire par les phrases sonores du Congrès furent désignés malicieusement par leurs compatriotes loyaux sous le nom de "Congréganistes" (Cf. DeCelles, *Histoire des Etats-Unis*).

Les révoltés ne furent guère plus heureux avec les tribus indiennes; depuis que Pontiac avait fait sa paix avec l'Angleterre, la hache de guerre avait été enterrée profondément, les tribus avaient accepté loyalement la souveraineté anglaise, et dans cette révolte dont elles pouvaient difficilement saisir la raison, elles prirent plus volontiers parti pour l'autorité constituée du pays.

Il restait à la jeune république l'espoir d'entraîner les pays européens, ennemis séculaires de l'Angleterre, à prendre fait et cause pour elle, et c'est dans ce but que Franklin se rendit à la cour de Versailles, où sa simplicité de quaker et son habileté de diplomate lui conquirent de nombreuses sympathies; mais, bien qu'à l'origine des hostilités la France eût laissé partir des soldats et des munitions à destination des Etats-Unis, ce ne fut qu'en 1778 qu'elle reconnut ouvertement leur indépendance et qu'elle permit à La Fayette, Rochambeau, D'Estaing, et autres officiers de marque, de mettre leurs épées au service de Washington, en même temps qu'elle s'employait à faire entrer l'Espagne et la Hollande dans le même mouvement. La diplomatie de Franklin avait donc fini par trouver meilleur accueil au milieu des cours d'Europe que dans les campagnes du Canada.

Dès que les chefs des tribus sauvages qui avaient gardé le culte de la France au fond du cœur, apprirent ce retour offensif de leurs anciens frères d'armes sur la terre d'Amérique, ils se rendirent à Philadelphie, puis à bord du vaisseau amiral "pour s'assurer par eux-mêmes", suivant les termes de la *Dépêche* de l'amiral D'Estaing au comte de Vergennes qu'on trouve consignée aux *Archives de la Marine* "si c'était bien réellement des Français, pour demander à voir le pavillon blanc dont l'aspect les fait toujours danser, à entendre la messe dont ils étaient privés depuis dix-sept ans, à recevoir l'accolade du Révérend Père Récollet qui est notre aumônier, sans parler de quelques fusils, de la poudre, des balles, et de l'eau-de-vie dont ils ne se sont occupés qu'avec modération, mais qu'ils ont acceptée avec plaisir". Et Doniol ajoute dans son *Histoire de la Participation de la France à l'Indépendance des Etats-Unis:* "c'étaient d'anciens amis de la France. L'un d'eux en parlait encore la langue, et portait au cou une médaille donnée par M. de Vaudreuil; la sœur de sa mère avait été la femme de Bougainville, et il trouvait un cousin sur l'escadre."

L'échec des négotiations américaines auprès des tribus indiennes n'avait donc pas été général, et si la plus grande partie d'entre elles

restèrent fidèles à l'Angleterre, quelques-unes prirent fait et cause pour les Etats-Unis; rendons-leur cette justice que leur participation aux combats ne fut cependant pas souillée des actes de barbarie qui soulevèrent les protestations indignées de Pitt à la Chambre des Communes contre les usages féroces des tribus alliées de l'Angleterre.

On a vu précédemment que les Anglais avaient distribué force médailles pour s'assurer l'alliance des Indiens, mais les Américains ne disposaient pas des mêmes moyens de persuasion, car ils avaient à s'occuper de beaucoup d'autres soins que de faire de la numismatique à l'origine de cette guerre, dans laquelle ils s'étaient engagés un peu en aveugles et sans préparation suffisante.

Happy while United, 1780.

Aussi, la première médaille qui semble avoir été frappée par la nouvelle république à l'intention des Indiens porte-t-elle la date de 1780, et elle indique la préoccupation d'entraîner l'enfant des bois à se joindre aux révoltés, car elle représente à l'avers Bellone armée, foulant aux pieds un tyran dont la couronne est tombée, et la légende: "REBELLION TO TYRANTS IS OBEDIENCE TO GOD", avec l'inscription "VIRGINIA" sur une banderolle dans la partie supérieure du champ; le revers reproduit la scène de l'officier et de l'indien sur la médaille "HAPPY WHILE UNITED", avec la même légende, mais avec ces différences que la situation des personnages et de la mer est à l'inverse de celle-ci, et qu'elle porte la date "1780" en exergue; l'anneau est aussi formé d'un calumet et d'un aile d'oie sauvage, elle mesure 73 millimètres, et les exemplaires connus jusqu'à présent sont en cuivre ou en étain.

Avec l'aide effective de la France et la "neutralité armée" des autres puissances européennes liguées dans un traité signé en 1780, la République américaine ne tarda pas à assurer le succès de ses armes; malgré la trahison d'Arnold et les succès partiels de Clinton et Cornwallis, celui-ci capitule enfin à Yorktown le 19 octobre 1781 devant les forces réunies de Washington, Rochambeau, et de Grasse; l'Angleterre, qui se voyait isolée des autres nations, finit par s'apercevoir qu'elle n'avait rien à gagner et tout à perdre dans cette lutte contre ses propres enfants supportés par toute l'Europe, et elle en vint à la conclusion de mettre à profit la remarque faite par Catherine de Russie à son ambassadeur: "qu'il n'en tenait qu'à elle de rétablir immédiatement la paix en renonçant à ses colonies." Dès 1782, on jeta les bases d'un traité de paix qui fut définitivement signé à Versailles le 4 septembre 1783, reconnaissant l'entrée des Etats-Unis au rang des nations.

A l'exemple de Cincinnatus retournant à sa charrue après avoir sauvé la patrie, Washington se retira paisiblement après la guerre sur ses terres de Mount Vernon, mais on vint bientôt l'arracher à cette solitude pour diriger de ses conseils l'organisation politique du pays, et finalement pour le porter au pinacle de l'honneur en l'élisant premier président de la nouvelle république en 1789.

Parmi les détails de l'organisation du nouvel état de choses, on n'eut garde d'oublier l'élément important des Indiens, et le Congrès nomma une commission chargée de traiter avec eux. Suivant en cela l'exemple de la France et de l'Angleterre qui s'étaient pendant longtemps disputé l'allégeance des tribus en se faisant remettre les médailles ennemies pour les remplacer par les leurs, le député Kean, de la Caroline du Sud, faisait la proposition suivante à la séance du Congrès tenue le 20 avril 1786: "Que le Bureau du Trésor constate le nombre et la valeur des médailles reçues des Indiens par les commissaires nommés pour traiter avec eux, qu'il en fasse frapper un nombre égal en argent, aux armes des Etats-Unis, et qu'il en fasse la remise aux chefs de qui elles ont été reçues."

Cette résolution ne fut cependant mise à exécution que longtemps après, et Washington crut devoir prendre l'initiative en faisant graver, sous sa présidence, de grandes médailles d'argent qu'il fit offrir aux principaux chefs indiens, ainsi qu'on le constate par une lettre du général Knox, Secrétaire de la Guerre, à la tribu des Choctaws, en date du 17 février 1792, dans laquelle il dit: "Frères, votre père, le général Washington vous envoie deux grandes médailles d'argent; vous désignerez les deux Grands Chefs qui devront recevoir ces marques de distinction".

Le dessin de ces pièces est attribué au Dr. Rittenhouse, premier directeur de l'Hôtel de la Monnaie à Philadelphie, de 1792 à 1795; et la gravure en fut confiée à J. Rominic, de Boston, qui y poinçonna ses initiales "J. R."; nous en trouvons la description et la reproduction dans le splendide ouvrage de Loubat: "*The Medallic History of the United States of America 1776-1876*", avec des notes intéressantes relatives à celle qui fut offerte par Washington à Sagoyawatha, mieux connu sous le nom de "*Red Jacket*", célèbre orateur et chef Seneca, à l'occasion de sa visite à Philadelphie en mars et avril 1792.

Washington, 1792.

L'avers représente au premier plan le général Washington, debout, en uniforme, et tête nue, présentant le calumet de la paix à un indien qui le fume après avoir laissé tomber son tomahawk; l'indien a la tête ornée de plumes, porte une médaille au cou, des

bracelets, et se tient debout sous un pin; à l'arrière-plan un colon laboure la prairie avec deux bœufs, et l'on voit au loin sa maison et des montagnes; en exergue: "GEORGE WASHINGTON, PRESIDENT, 1792." Le revers représente les armes des Etats-Unis: l'aigle aux ailes déployées tenant dans son bec une banderolle portant la devise "E PLURIBUS UNUM"; dans ses serres une branche d'olivier et un faisceau de treize flèches, et sur la poitrine l'écusson des Etats-Unis, au-dessus de sa tête treize étoiles et une gloire éclatant d'un nuage qui s'étend d'une aile à l'autre. Cette médaille est elliptique, mesure cinq pouces et trois quarts par quatre, outre son anneau de suspension, et porte les initiales du graveur marqués au poinçon.

(*Voir Figure 31*).

On sait que plusieurs médailles semblables ont été présentées à divers chefs de tribus de 1792 à 1795, il paraîtrait même, que leur émission remonte à la première année de la présidence de Washington, en 1789, celle-ci représentant Columbia offrant le calumet à un indien qui laisse tomber sa hache, et comme elles sont gravées, il était facile d'en copier d'autres et de les mettre en circulation comme étant des originaux. En 1866, la médaille originale de Red Jacket appartenait au général Ely S. Parker, l'un des grands sachems de la confédération des Six Nations, et le "*Harper's Magazine*" publiait à son sujet un article où il était dit que le brave Red Jacket, ayant souvent la gorge sèche, allait mettre sa médaille au "clou" pour se procurer de l'eau-de-feu; les graveurs profitaient alors du séjour de ce bijou chez "ma tante" pour en faire des copies qu'ils vendaient ensuite à prix d'or comme originaux.

Médailles des Saisons, 1796.

W. S. Baker, auteur d'une étude très recherchée sur les médailles de Washington, "*Medallic Portraits of Washington*", place au nombre des médailles indiennes les trois pièces connues sous le nom de "Médailles des Saisons" qui auraient été frappées en 1796, pendant le second terme de présidence de Washington, et dont les dessins sont de Kuchler. Les avers représentent des scènes rurales qui les font respectivement désigner sous le nom de "Médaille du Berger," "Médaille du Cultivateur" et "Médaille de la Famille"; la première représente au premier plan un berger et divers animaux de ferme, au second plan des collines, des arbres et une maison dont la porte est ouverte, laissant voir des personnes à l'intérieur; la seconde montre un semeur de grains au premier plan et un laboureur et une maison de ferme au second; la troisième représente au premier plan une fileuse et au second une tisserande, à gauche un enfant surveillant un

bébé au berceau, et à droite un foyer de cheminée; chacune de ces médailles porte en exergue les lettres "U.S.A."; le revers est le même pour toutes et porte les mots "SECOND PRESIDENCY OF GEO. WASHINGTON, MDCCXCVI" en cinq lignes parallèles entourées d'une guirlande de feuilles de chêne et d'olivier réunies par un nœud de ruban.

Baker dit, au sujet de ces médailles: "They were unquestionably used as Indian Peace Medals, the designs referring to different phases of civilized life being intended to attract attention to its comforts and advantages and to induce them to make a change in their habits of living". Il est permis cependant de mettre cette destination en doute, car Washington connaissait assez ses alliés indigènes pour savoir qu'ils seraient peu sensibles aux charmes d'une médaille qui ne porterait pas quelque attribut qui leur fût propre, et je ne sache pas qu'aucune de ces médailles ait été effectivement trouvée chez les tribus indiennes.

Deux autres pièces sont indiquées par Baker comme médailles indiennes de Washington. La première n'a que l'avers représentant le buste de Washington sur un piédestal entre Minerve et un Indien, et la légende "GEN. GEO. WASHINGTON, PRESI. OF THE UNIT. STA."; en exergue "BORN FEB^{Y} 1732 DIED DEC^{R} 1799." Baker suppose que cet avers était destiné à servir à une autre médaille de paix pour les Indiens, mais que le revers n'en ayant jamais été fait, on y ajouta les dates de la naissance et de la mort du président peu de temps après son décès, et l'on en frappa quelques impressions sur lamelles. L'autre pièce consiste en un petit médaillon du président que possédait l'auteur. La classification de ces deux pièces parmi les médailles indiennes est donc plus qu'arbitraire, et nous ne croyons pas devoir leur donner place ici.

Adams, 1797, à Taylor, 1849.

Washington ayant refusé l'honneur d'un troisième terme à la présidence des Etats-Unis, John Adams lui succéda le 4 mars 1797, et l'on fit frapper pendant son terme d'office une médaille portant à l'avers son buste avec son nom, son titre et l'année de son accession en légende, et au revers deux mains entrelacées, l'une ayant au bras une machette d'uniforme militaire, couverte de trois galons d'or avec boutons, et l'autre ayant le bras nu, sous un tomahawk et un calumet en sautoir, et les mots "PEACE AND FRIENDSHIP", distribués du haut en bas du champ.

(*Voir Figure 32*).

Quelques numismates prétendent que cette médaille d'Adams est posthume, ou que la médaille originaire a été simplement gravée

au lieu d'être frappée, comme la grande médaille de Washington, en se basant sur le fait que les "Registres" de la Monnaie mentionnent que les Médailles de Paix du président Jefferson sont les premières du type "PEACE AND FRIENDSHIP", mais Loubat (*loc. cit.*) mentionne la médaille d'Adams comme étant la première de cette série de médailles présidentielles qui ont été distribuées aux chefs indiens, et Satterlee, dans son ouvrage "*An Arrangement of Medals and Tokens struck in honor of the Presidents of the United States*", en fait la même attribution, et ajoute que les matrices n'en ont jamais été trempées, de sorte que cette pièce n'a été frappée qu'en métal mou. "Elle appartient, dit-il, à la série des "Médailles de Paix" autorisées par le Congrès et frappées à la Monnaie des Etats-Unis pour être distribuées aux tribus indiennes. A de rares exceptions, les médailles de chaque administration ont été faites de trois grandeurs différentes, et une partie en a été frappée en argent."

Ce type de médailles destinées aux chefs indiens s'est continué pour les successeurs d'Adams qui ont occupé le siège présidentiel aux époques suivantes: Thomas Jefferson de 1801 à 1809, James Madison 1809 à 1817, James Monroe 1817 à 1825, John Quincy Adams 1825 à 1829, Andrew Jackson 1829 à 1837, Martin Van Buren 1837 à 1841, John Tyler 1841 à 1845, James K. Polk 1845 à 1849, et Zachary Taylor 1849-1850. Il y eut cependant une légère modification pour la médaille de Jefferson (1801-1809), sur laquelle le bras nu, qui représentait l'indien, est revêtu d'une manchette décorée de l'aigle américain entre deux galons d'or, et la série fut interrompue quant au président W. H. Harrison qui mourut un mois après être entré en charge en 1841.

On a cependant reconstitué la série complète des présidents en frappant une médaille du type ci-dessus décrit pour Washington et une autre avec un revers différent pour W. H. Harrison, suivant la suggestion faite par R. M. Patterson, directeur de la Monnaie, dans une lettre au Secrétaire de la Guerre, en date du 2 novembre 1841. Cette lettre nous donne en même temps les noms des graveurs des diverses médailles des présidents, dont les premières sont dues à Reich, et les dernières à Fürst, et elle suggère un procédé mécanique moins dispendieux pour les médailles futures, soit une appropriation de deux mille cinq cents dollars ($2,500.00) pour la production de soixante du grand module, et de deux cents des deux autres, toutes en argent, pour les chefs indiens. Cette médaille posthume de Washington a le revers "PEACE AND FRIENDSHIP", mais celle de Harrison a pour revers les dates de son accession et de sa mort entourées d'une couronne de feuilles de laurier.

Le revers de ces pièces ayant servi indistinctement aux médailles offertes aux Indiens ainsi qu'aux autres médailles présiden-

tielles, le Catalogue Officiel de la Monnaie nous déclare qu'il est impossible d'établir si une médaille présentant ce type est indienne ou non. Mais les directeurs de la Monnaie ayant sagement décidé de ne pas refrapper ces pièces en argent, on a l'assurance que les exemplaires qu'on trouve en ce métal sont des originaux, et ils conservent une bonne valeur numismatique, soit comme médailles indiennes ou comme médailles présidentielles.

Fillmore, 1850, à Buchanan, 1861.

Zachary Taylor étant mort en 1850, Millard Fillmore qui était vice-président remplit la vacance pendant le reste du terme (1850 à 1853), et adopta le dessin d'une nouvelle médaille dont l'avers est du même type que les précédentes, tandis que le revers représente au premier plan un colon et un chef indien debout devant un drapeau américain; le premier, appuyé au manchon d'une charrue, explique à celui-ci les bienfaits de la civilisation, le tomahawk est remplacé par la hache du bûcheron, et l'arrière-plan représente une scène rurale; en chef la légende "LABOR VIRTUS HONOR", en exergue le nom du graveur J. Willson. Ce dessin servit également aux médailles des deux successeurs de Fillmore; Franklin Pearce de 1853 à 1857, et James Buchanan de 1857 à 1861.

(*Voir Figure 33*).

Lincoln, 1861.

La médaille d'Abraham Lincoln qui fut élu président en 1861, met en opposition deux scènes représentant la civilisation et la barbarie indienne. Dans un médaillon central, on voit un indien civilisé qui laboure, tandis que ses enfants jouent à la balle, à l'arrière-plan sa maison sur une colline, et au loin une église, des bateaux sur une rivière et des montagnes; dans un cercle qui entoure ce médaillon, un indien se préparant à scalper un cadavre qu'il a saisi par les cheveux, le buste d'une jeune indienne, un carquois rempli de flèches, un arc et un calumet entrecroisés. Le dessin et l'exécution de cette médaille sont dus à S. Ellis qui l'a fait breveter, ainsi que l'atteste une étampe sous le buste de Lincoln; il aurait pu se dispenser de le faire, car l'impression lugubre qui se dégage de cette scène n'est pas de nature à porter d'autres artistes à l'imiter.

(*Voir Figure 34*).

Johnson, 1865.

A la mort de Lincoln assassiné le 14 avril 1865, Andrew Johnson le remplaça à la présidence pour le reste de son second terme d'office

qui venait à peine de commencer. La médaille du nouveau président fut faite par Paquet et s'écarte aussi des types en usage auparavant; elle représente Columbia tenant au bras gauche un drapeau des Etats-Unis, et donnant la main droite à un chef indien en face d'un mausolée, surmonté d'un buste de Washington, et portant l'inscription "PEACE" dans une couronne de laurier; en arrière de Columbia divers attributs de la civilisation, et en arrière de l'indien des attributs de la vie sauvage.

(*Voir Figure 35*).

Grant, 1869.

Toutes les médailles présidentielles-indiennes décrites jusqu'ici portent à l'avers le buste du président, son titre et l'année de la frappe, ainsi qu'on l'a dit ci-dessus; mais avec Ulysses S. Grant qui remplit la charge de 1869 à 1877, une médaille d'un type tout différent fut gravée par Paquet, bien qu'elle ne porte pas sa signature. Elle représente à l'avers le buste de Grant, et au-dessous un calumet renversé et une branche d'olivier, en légende les mots: "UNITED STATES OF AMERICA, LIBERTY, JUSTICE AND EQUALITY", et sur une seconde ligne la devise: "LET US HAVE PEACE", le tout entouré d'une bordure de feuilles de laurier, coupée par quatre écussons des Etats-Unis. Sur le revers un globe terrestre, montrant l'hémisphère occidental, appuyé sur des instruments d'agriculture, surmonté d'une bible ouverte, et entouré de rayons de gloire, avec la légende: "ON EARTH PEACE GOOD WILL TOWARDS MEN", et sur une ligne intérieure "1871"; le tout entouré d'une bordure de trente-six étoiles.

(*Voir Figure 36*).

Hayes, 1877, à Harrison, 1893.

Pour les cinq présidents qui suivent Grant (Rutherford B. Hayes 1877 à 1881, James A. Garfield 1881, Chester A. Arthur qui remplaça Garfield assassiné par Guiteau en 1881 et remplit la charge jusqu'en 1885, Grover Cleveland (1er terme) de 1885 à 1889, et Benjamin Harrison de 1889 à 1893), la forme des médailles n'est plus ronde, mais elliptique; l'avers représente simplement le buste du président avec son nom et son titre, et le revers montre au premier plan un colon debout, une hache à la main, indiquant à un chef indien debout sous un arbre les bienfaits de la civilisation; on voit au second plan la maison du colon, sa femme et ses enfants et un laboureur; en chef, l'année de la présidence dans un rayon de gloire éclatant à travers le mot "PEACE"; en exergue un tomahawk et un calumet en sautoir entrelacés par une couronne de feuilles d'olivier.

(*Voir Figure 37*).

Seconde Médaille de B. Harrison.

Benjamin Harrison ne se contenta pas cependant de cette première pièce; il en fit frapper une autre dont l'avers reproduit son buste avec son nom et son titre, et dont le revers se compose de deux médaillons, l'un représentant un indien debout devant son wigwam et un soleil couchant, et l'autre un colon avec son cheval de travail et divers instruments d'agriculture, sa maisonnette, une école et autres accessoires; au dessus de ces médaillons des branches et une couronne de feuilles d'olivier entrelaçant un calumet et un tomahawk en sautoir, traversés par l'inscription "PEACE"; au-dessous une charrue, des branches d'olivier, et sur une banderolle le mot "PROGRESS".

(*Voir Figure 38*).

Ici s'arrête la série des médailles présidentielles-indiennes. Grover Cleveland qui remplaça Harrison de 1893 à 1897, ne fit pas frapper de médaille indienne pour ce second terme; de même William McKinley (1897-1901), Theodore Roosevelt (1901-1909), William H. Taft (1909-1913), semblent avoir jugé les tribus indiennes quantité trop négligeable pour continuer de leur faire la cour en frappant des médailles spéciales à leur intention, et dès lors, les médailles officielles des présidents ne contiennent plus au revers que la date de leur accession, entourée d'une couronne de feuilles de laurier. Même le président actuel Woodrow Wilson n'a pas encore donné son consentement, après deux ans d'exercice de sa charge, à la frappe d'une médaille présidentielle à son effigie.

La distribution officielle de médailles aux chefs indiens par les présidents des Etats-Unis n'a donc duré qu'un siècle, et la plupart ont été frappées en trois modules: 76, 63 et 51 millimètres. La série en est peut -être monotone, car elle ne rappelle pas d'autres évènements historiques que l'accession des présidents et l'expression des sentiments d'amitié envers les tribus indiennes à l'occasion de ces événements. Aussi, n'éveillent-elles que peu d'intérêt ailleurs que chez les numismates, et à mesure que le nombre et l'importance des Indiens diminuent sous la poussée irrésistible de la civilisation et du progrès, l'attention qu'on leur portait autrefois tourne à l'indifférence; il ne restera bientôt plus que ces pièces de métal pour attester silencieusement le rôle que jouèrent dans les siècles derniers ceux qui ont tenu pendant longtemps entre leurs mains la balance du pouvoir en ce pays.

V.—Médailles semi-indiennes.

Il ne faudrait pas croire que cette étude embrasse toutes les médailles relatives aux Indiens; le cadre en serait trop vaste. Il existe, en effet, diverses pièces qui ont été frappées par des corpo-

rations privées pour être présentées aux Indiens, d'autres qui ont été destinées aux blancs aussi bien qu'aux Peaux-Rouges, d'autres qui n'ont qu'un rapport plus ou moins éloigné avec ces indigènes, et d'autres enfin, dont l'intérêt indien se résume à la représentation de cette race comme symbole ou attribut. Bien que plusieurs de ces pièces soient très intéressantes et parfois fort recherchées par les collectionneurs, elles ne peuvent être mises au nombre de celles dont la présente étude a pour objet de faire la revue; nous nous contenterons donc d'en signaler quelques-unes parmi les plus connues.

Compagnie de la Baie d'Hudson.

Comme exemples de médailles offertes par des corporations privées, signalons celles de la Compagnie de la Baie d'Hudson formée sous le règne de Charles II pour la traite des pelleteries dans l'Amérique du Nord, et dont les pièces si recherchées des collectionneurs ont été gravées par le médailliste flamand Kulcher, à la fin du XVIIIè siècle. On pourrait les prendre en effet pour des pièces officielles, car deux de leurs variétés portent à l'avers le buste de Georges III, avec la légende ordinaire, tandis qu'une autre représente Britannia victorieuse, avec la légende: "MARI VICTRIX, TERRAQUE INVICTA", et en exergue: "AVITUM TRANSCENDIT HONOREM, MDCCXCIII"; mais toutes portent au revers les armes bien connues de cette compagnie, et sa devise: "PRO PELLE CUTEM". (*Voir Figure 39*).

Compagnie du Nord-Ouest.

Ces médailles semblent avoir été frappées par la compagnie pour ses membres importants, comme faisait quelques années plus tard sa rivale la Compagnie du Nord-Ouest qui présentait à ses "bourgeois", au moment de leur admission dans la "Coterie du Castor" (nom sous lequel le "Beaver Club" était désigné en français), une médaille d'or gravée au nom du nouveau membre, dont une condition rigoureuse d'admission était d'avoir fait le voyage du Nord-Ouest. Il est fort probable que la Compagnie de la Baie d'Hudson offrait aussi ses médailles en argent aux chefs indiens avec qui elle entrait en relation d'affaires ou dont elle voulait s'assurer le bon vouloir, de même qu'Astor et Choteau faisaient pour leurs compagnies respectives dans les Etats de l'Ouest. (Cf. "*American Journal of Numismatics*", Vol. XXXII). M. Hunter est d'avis qu'il en est ainsi du jeton en cuivre de la Compagnie du Nord-Ouest qu'on trouve presque toujours percé et qui aurait servi d'insigne aux Indiens qui faisaient affaires avec cette compagnie.

Guerre de Sept Ans.

Au nombre des pièces mises de côté parce qu'elles présentent tout simplement des Indiens comme personnages allégoriques sans qu'elles soient frappées à leur intention, signalons en premier lieu la médaille gravée aux Pays-Bas par Holtzhey en 1762, portant la devise "EUROPAE ALMAN NE TARDET PACEM". L'avers représente un indien soutenant un amour qui place une statue de la Paix sur une colonne aux armes de l'Allemagne avec les écussons d'Angleterre et de France à la base; le revers représente Mercure assis sur le lion belge et divers attributs de commerce, avec la légende "DURET USQUE AD EXTREMUM", et en exergue "BELG. FOED." On croit que cette pièce fut frappée en prévision d'un traité de paix qui mettrait bientôt fin à la guerre de Sept Ans, et le supplément de l'ouvrage de Van Loon "*Beschrijving van Nederlandsche Historie-Penningen*" en explique l'allégorie par l'espoir exprimé que les événements d'Amérique ne mettraient pas obstacle à sa conclusion prochaine.

Médaille Diplomatique.

Dans le même ordre d'idées, nous devons une mention toute spéciale à la belle pièce que nos voisins désignent sous le nom de "Médaille Diplomatique", gravée par Dupré en 1790 pour être offerte aux ambassadeurs prenant congé des Etats-Unis; elle représente à l'avers l'Amérique sous les traits d'une reine indienne tenant d'une main une corne d'abondance, et indiquant de l'autre les produits de son sol à Mercure, avec la légende "TO PEACE AND COMMERCE", et en exergue: "IV JUL. MDCCLXXVI". Au revers le grand sceau des Etats-Unis. Ce projet ne fut mis à exécution qu'en faveur de deux ambassadeurs, le marquis de la Luzerne, et le comte de Moustier.

Britannia et America.

Mentionnons aussi la médaille "FELICITAS BRITANNIA ET AMERICA" destinée à célébrer la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis par l'Angleterre, et qui représente Britannia accueillant une reine indienne à qui une colombe apporte un message de paix en face de la cathédrale de Saint-Paul et du Monument de l'Incendie de Londres, avec la date du traité de Versailles en exergue: "MDCCLXXXIII, SEPT. 4".

Confederatio Americana.

Aussi, la médaille "CONFEDERATIO AMERICANA JUVENUS", dont le revers représente un indien devant un wigwam, accueillant une colombe porteur d'une branche d'olivier.

Le seul caractère indien de ces pièces se réduit à l'allégorie qui fait représenter l'Amérique par un Indien.

Pour l'une ou l'autre des raisons indiquées ci-dessus, nous devons également mettre de côté:

William Penn

La médaille de la colonisation de Pensylvanie par William Penn au milieu des Indiens en 1618, qui paraît cependant n'avoir été gravée qu'environ un siècle plus tard par Pingo sous la direction de Hollis, et qui représente en avers le buste de Penn avec la légende "WILLIAM PENN, B. 1644, D. 1718", et les initiales du graveur L. P.; au revers un quaker appuyé sur une canne et serrant la main d'un indien qui s'appuie sur son arc; autour d'eux la légende "BY DEEDS OF PEACE".

(*Voir Figure 40*).

Loyalistes.

La médaille des Loyalistes représentant à l'avers les bustes accolés de Georges III et de la reine Charlotte, avec la légende: "VIVANT REX ET REGINA", et au revers Britannia assise sur le bord de la mer, où l'on voit la poupe d'un vaisseau de guerre de l'époque, et présentant une branche d'olivier à un indien debout sous un *palmier*, et la légende: "LOYAL ASSOCIATED REFUGEES" sur une banderolle terminée par une chaîne. L'attribution de cette pièce n'a pas encore été clairement définie, mais elle semble avoir été distibuée aux loyalistes de l'Empire-Uni qui n'ont pas voulu demeurer aux Etats-Unis après la signature du traité de Versailles, et partant, elle a dû être également offerte aux blancs comme aux tribus indiennes qui sont venues s'établir sur des réserves au Canada, afin de rester fidèles au drapeau anglais.

(*Voir Figure 41*).

Washington-Eccleston.

La médaille gravée à la mémoire de Washington par Eccleston en 1805, dont le revers représente un indien tenant une flèche et appuyé sur son arc, avec cette légende d'une tristesse infinie: "THE LAND WAS OURS".

Sequoyah.

La médaille d'honneur conférée en 1823 à Sequoyah, l'érudit chef Cherokee, qui a donné son nom aux arbres géants de la Cali-

fornie, ("Sequoia Gigantea") connu pour ses travaux littéraires publiés sous le nom de George Gist, et pour la création d'un alphabet de la langue Cherokee composé de 85 lettres.

Thayendanegea.

La médaille de Thayendanegea (Joseph Brant, 1742-1807) frappée en 1886 à l'occasion du monument élevé à Brantford à la mémoire de ce fameux capitaine indien.

Oronhyatekha.

La médaille d'Oronhyatekha, Chef Suprême de la société de secours mutuel l'Ordre Indépendant des Forestiers, modelée par Hébert lors de l'exposition de Paris en 1900.

Wahshiwah.

La médaille de Wahshiwah, chef de la tribu des Osages, exécutée sur un dessin fait par un indien de cette tribu en 1911, et portant une légende en langue osage.

En un mot, toutes les pièces de même nature qui n'ont qu'un intérêt privé, ou dont la destination officielle aux indiens de l'Amérique n'est pas suffisamment établie. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de les décrire ici, et nous n'en mentionnons quelques-unes qu'à titre d'exemple.

VI.—Observations générales.

Si les pièces dont nous avons fait la revue au cours de cette étude présentent en elles-mêmes un grand intérêt numismatique, cet intérêt double d'intensité pour l'historien et l'archéologue qui les étudient à la lumière des faits historiques et autres circonstances qui s'y rattachent.

Cérémonies de présentation des médailles.

Rappelons en premier lieu que ces médailles n'étaient décernées qu'à l'occasion d'un événement important, soit pour conclure une alliance, signer un traité de paix ou reconnaître des services signalés; on entourait leur présentation d'un grand apparat destiné à créer une profonde impression sur l'imagination ardente des sauvages, afin d'assurer la stabilité de leurs engagements.

Le Père de Charlevoix décrit en ces termes, dans son "*Histoire et Description Générale de la Nouvelle-France*", les cérémonies qui marquèrent la conclusion du traité de paix signé par M. de Cail-

lières avec les délégués des diverses tribus en 1701: "Il indiqua la dernière Assemblée générale au quatrième d'Août, & il voulut qu'on n'omît rien pour donner à cette action toute la célébrité possible. On choisit pour cela une grande plaine hors de la Ville, on y fit une double enceinte de cent vingt huit pieds de long, sur soixante & douze de large, l'entredeux en ayant six. On ménagea à l'un des bouts une Sale couverte, de vingt neuf pieds de long, & presque quarrée pour les Dames, & pour tout le beau Monde de la Ville. Les Soldats furent placés tout autour, & treize-cent Sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très bel ordre."

"M. de Champigny, le Chevalier de Vaudreuil & les principaux Officiers environnoient le Gouverneur Général, qui étoit placé de manière à pouvoir être vû & entendu de tous, & qui parla le premier."

. . . .

"Après qu'il eut cessé de parler, un des deux Pères Bigot repéta aux Abénaquis en leur Langue ce qu'il venoit de dire, Nicolas Perrot fit la même chose aux Miamis, aux Illinois, & aux autres Sauvages Occidentaux; le P. Garnier aux Hurons, le P. Bruyas aux Iroquois, & le P. Anjelran aux Outaouais & aux Algonquins. Tous applaudirent avec de grandes acclamations, dont l'air retentit bien loin, ensuite on distribua des Colliers à tous les Chefs, qui se levèrent les uns après les autres, & marchant gravement, revêtus de longues robes de peaux, allèrent présenter leurs Esclaves au Gouverneur Général avec des Colliers, dont ils lui expliquèrent le sens."

. . . .

"On apporta ensuite le Traité de Paix, qui fut signé de trente huit Députés, puis le grand Calumet de Paix. M. de Callières y fuma le premier, M. de Champigny y fuma après lui, ensuite M. de Vaudreuil, & tous les Chefs & les Députés, chacun à leur tour. Après quoi on chanta le *Te Deum.* Enfin parurent de grandes chaudières, où l'on avoit fait bouillir trois bœufs. On servit chacun à sa place, sans bruit & sans confusion, & tout se passa gayement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de boëtes & de canons, & le soir, illumination & feux de joye."

"Le sixième, M. de Callières assembla les Députés des Nations d'en haut, & leur dit qu'encore qu'il n'eût pas tout-à-fait lieu d'être content de quelques-uns d'eux, il vouloit bien, en considération de la Paix, ne plus penser à ce que leur conduite avoit eu d'irrégulier".

. . . .

"Il leur distribua ensuite les présens du Roy. Les Outaouais lui demanderent le P. Anjelran & Nicolas Perrot, & il leur dit qu'il

vouloit bien leur faire ce plaisir: que le Missionnaire étoit disposé à les suivre; mais à la condition qu'ils seroient plus dociles à profiter de ses instructions. Leur Député le conjura aussi de ne plus souffrir qu'on portât de l'eau-de-vie nulle part, parce que cette liqueur troubloit l'esprit, & ne pouvoit que porter la Jeunesse à des excès, qui ne manqueroient pas d'avoir des suites funestes; tous ceux qui étoient présens applaudirent à sa demande, à l'exception d'un Chef Huron, qui étoit un grand yvrogne, & qui avoit déjà pris ses mesures pour emporter chez lui de quoi boire."

Colliers de wampum.

Dans ces traités, les discours faits de part et d'autre se ponctuaient par la présentation de "colliers" destinés à rappeler l'idée qui s'en dégageait, et qui étaient ensuite conservés avec soin, nous dit encore le P. de Charlevoix, car "non seulement ils composent le trésor-public, mais ils sont somme les registres et les annales que doivent étudier ceux qui sont chargés des archives, lesquelles sont déposées dans la cabane du chef." Le P. Lafitau ajoute dans son ouvrage *Mœurs des Sauvages Amériquains*, que: "toutes les affaires se traitent par des branches et par des colliers de porcelaine qui leur tiennent lieu de paroles, d'écriture et de contrat..............leur longueur, leur largeur et les grains de couleur se proportionnent à l'importance de l'affaire. Les colliers communs et ordinaires sont de onze rangs de cent quatre-vingts grains chacun..............ils ne croient pas qu'aucune affaire puisse se terminer sans ces sortes de colliers. Quelque proposition qu'on leur fasse ou quelque réponse qu'on leur donne seulement de bouche, l'affaire tombe, disent-ils, et ils la laissent effectivement tomber comme s'il n'en eût jamais été question."

Bacqueville de la Potherie, dans son *Histoire de l'Amérique Septentrionale*, Lahontan, dans ses *Nouveaux Voyages*, et tous les auteurs qui ont écrit leurs relations de voyages dans la Nouvelle-France nous parlent de ces colliers aussi précieux que l'or, aux yeux des sauvages, à cause du travail long et pénible que demandait leur préparation, et de l'épuisement des coquillages dont ils étaient formés; Jacques Cartier les désigne dans son *Brief récit* sous le nom de "Esurgni", Lescarbot, sous celui de "Matachiaz" dans *l'Histoire de la Nouvelle-France*, et Lafitau (*loc. cit.*) sous celui de "Gaionni", mais la désignation la plus répandue est celle de "Wampum", sous laquelle on les connaît aujourd'hui. Les chefs accentuaient leurs protestations de fidélité au gouverneur par la présentation d'un collier ou bande de wampum, dont la largeur était proportionnée à l'importance de la question dont ils traitaient; ils recevaient en échange

des médailles d'argent et autres présents qu'ils appréciaient fort, du reste; mais comme leurs colliers de wampum ne leur étaient pas toujours remplacés par d'autres, ainsi que la coutume se pratiquait entre eux, et que leurs sources d'approvisionnement s'épuisaient, ces objets sont devenus d'une rareté extrême. On peut en voir la reproduction sur le portrait de Telariolin que nous donnons comme première illustration, et M. Cyrille Tessier possède la plus belle collection de ces colliers que nous connaissions.

Substitutions de médailles ennemies.

Dans la rivalité constante qui existait entre les colonies limitrophes de la France et de l'Angleterre, l'amitié des tribus sauvages étant également recherchée par l'une et l'autre, il arrivait parfois, qu'après avoir signé un traité d'amitié avec "*Ononthio*" l'enfant des bois se laissait séduire par les éloquentes paroles de "*Corlar*"; il remettait alors à l'Anglais les médailles françaises qu'il possédait, et il en recevait d'autres frappées à l'effigie du souverain de sa nouvelle allégéance, mais il va de soi que cette allégéance ne durait qu'aussi longtemps qu'il en portait les insignes.

C'est pourquoi, ajoute Zay (*loc. cit.*) "les missionnaires s'évertuaient à ramener les transfuges, et pour effacer toute trace de leurs relations avec les Anglais, se faisaient remettre les médailles qu'ils en avaient reçues", et il cite à ce sujet deux documents officiels. Le premier est une lettre du gouverneur Marquis de Duquesne à M. Machaud, Ministre de la Marine, en date du 13 octobre 1754, dans laquelle il dit: "La mission de M. l'abbé Piquet, réputé par nos sauvages domiciliés pour être des espions des Cinq Nations, vient de donner des plus grandes preuves d'attachement et de fidélité en me renvoyant les médailles que les Anglois avoient données à quelques-uns de ce village qui avoient furtivement assisté au conseil d'Orange, et ils ont chassé un de leurs frères qui estait soupçonné avoir le cœur anglois". La seconde citation est celle d'une conférence tenue entre M. de Vaudreuil et les délégués des Six Nations, le 22 décembre 1758, au cours de laquelle Koué, chef de la tribu des Oneidas, remet au gouverneur deux médailles anglaises en disant: "Mon père, nous ne pouvons garder les deux médailles que nous avons eu cy devant la légèreté de recevoir de notre frère l'Anglois pour marque de distinction. Nous reconnaissons que ces médailles ont été la véritable source de notre égarement et qu'elles nous ont employés dans des mauvaises affaires. Nous nous en dépouillons, nous les rejetons pour ne plus penser à l'Anglois."

Les mêmes méthodes étaient en usage dans le camp opposé; on lit dans le *Journal* de Sir William Johnson, à la date du 22 août

1759 (cité dans l'ouvrage de Stone): "Interview with Chippewa Sachem Tequa Kareigh. . . . . . . Then took from about his neck a large french medal; gave him an English one and a gorget desiring whenever he looked at them he would remember the engagements he now made."

Les Anglais étant restés maîtres du pays, il va de soi que toutes les médailles françaises qu'ils ont pu trouver ont été retirées par eux pour être remplacées par des pièces anglaises; c'est pourquoi les médailles du régime français sont si rares aujourd'hui. Dans leur empressement de changer l'allégéance des chefs sauvages, ils se contentaient parfois, lorsqu'ils n'avaient pas de pièces de rechange à offrir, de poinçonner simplement le nom de leur souverain après avoir effacé celui du roi de France sur les médailles françaises que possédaient ces chefs; nous en avons indiqué un exemple en parlant de la médaille "HONOS ET VIRTUS" de Louis XV et nous en donnons ici la reproduction.

(*Voir Figure 42*).

Les Etats-Unis ont agi de la même manière, tant au moment de leur constitution en nation indépendante, tel qu'on l'a constaté plus haut par la proposition du député Kean en 1786, qu'aux diverses époques de l'expansion de leur territoire. Ainsi, lors de l'acquisition de la Louisiane en 1803, le lieutenant Pike, délégué par le gouvernement auprès des tribus sauvages du Nord-Ouest, se fit remettre par elles toutes les médailles des puissances étrangères qu'elles avaient en leur possession, et les remplaça par des médailles des Etats-Unis. Même à l'époque de la guerre de Sécession, les Etats du Nord, qui craignaient l'intervention de l'Angleterre en faveur des Etats Confédérés, firent rechercher parmi les tribus indiennes les médailles anglaises qui pouvaient encore s'y trouver, pour les remplacer par des médailles américaines, et c'est à la suite de cette recherche que la collection de l'Hôtel de la Monnaie des Etats-Unis s'est enrichie d'une des médailles présentées par le gouverneur Haldimand, avec collation de diplôme en 1778, comme nous l'avons rappelé plus haut. (Cf. "*Collections of the Wisconsin Historical Society*", Vol. IX.)

Rareté des médailles indiennes.

Toutes ces causes ont contribué à rendre les médailles indiennes, et particulièrement celles du régime français, d'une extrême rareté; mais un fait curieux, c'est que les plus rares sont précisément celles qui ont été distribuées en plus grande quantité, c'est-à-dire celles des petits formats destinées aux sous-chefs ou aux simples guerriers.

La chose s'explique assez facilement par le fait que les grands-chefs appréciaient beaucoup plus leurs médailles qu'ils transmet-

taient à leurs descendants comme un titre de noblesse; tandis que les porteurs de petites médailles, étant d'un rang inférieur ou simples guerriers, consentaient plus volontiers à s'en départir pour se procurer d'autres fantaisies, et en particulier de "l'eau-de-feu" pour laquelle ils étaient souvent prêts à sacrifier ce qu'ils avaient de plus précieux.

La charge de grand-chef étant héréditaire dans certaines tribus, on donnait l'investiture au fils du grand-chef décédé en lui passant au cou la médaille de son père. Les anciennes distinctions de grands-chefs, de chefs et de sous-chefs sont aujourd'hui remplacées par une organisation communale qui assimile les majestueux conseils de guerriers d'autrefois à des réunions de simples conseils municipaux.

Parfois aussi, une médaille ancestrale devenait la propriété d'un rejeton moderne dont les goûts se portaient vers des bijoux plus en harmonie avec la mode du jour. C'est ainsi que la belle médaille de Pierre Basquet dont nous avons parlé à l'occasion de la visite des délégués micmacs en Angleterre en 1842, fut, au dire du Père Pacifique, missionnaire dans cette tribu, convertie en deux bagues et une épingle d'argent, et M. McLachlan dont les souvenirs remotent à plus d'un demi-siècle, nous dit que les orfèvres de cette époque recevaient souvent la visite d'indiens qui leur apportaient leurs médailles pour s'en faire fabriquer des "gorgettes"(*gorget*) ou des bracelets auxquels ils ajoutaient plus de prix, comme objets d'ornement, qu'à leurs médailles historiques. Ces "gorgettes", portées sur la poitrine par les officiers des régiments d'infanterie dans l'armée anglaise, étaient parfois, chez les Indiens, la propriété de la tribu, qui les désignait sous le nom de "sabot de cheval", dont elles avaient un peu la forme, et lorsqu'elle envoyait un délégué en mission officielle auprès d'une autre tribu, elle lui confiait cet ornement comme lettre de créance. Ailleurs la gorgette était l'insigne conféré aux sous-chefs, tandis que la médaille était donnée aux chefs et aux grands-chefs.

(*Voir Figure 43*).

Souvent aussi, les chefs étaient inhumés avec leurs médailles, de même qu'avec leurs divers ornements et avec les objets qui servaient à leur usage ordinaire, tels que des armes et des vivres pour le grand voyage qu'ils entreprenaient vers le royaume des chasses éternelles. Doit-on voir en cela une communauté d'origine de leurs traditions avec celles des Egyptiens qui plaçaient dans les tombeaux de leurs pharaons toutes sortes d'objets précieux et utiles aux usages ordinaires de la vie, où doit-on n'y voir qu'une simple coïncidence dans une croyance commune à l'immortalité de l'âme? Il n'entre pas dans les limites de cette étude de disserter sur cette question. Bornons-nous donc à constater ce fait pour signaler cette autre cause de la rareté des médailles que nous étudions, car la découverte de

sépultures indiennes a souvent fait retrouver des pièces rares qui y étaient enfouies depuis plus d'un siècle, ainsi qu'on l'a vu en parlant de la médaille "Lion et Loup" trouvée dans le tombeau d'Otussa.

Valeur de ces pièces.

La plupart des médailles présentées aux chefs étaient en argent; ils appréciaient beaucoup le brillant éclat de ce métal, et connaissaient d'ailleurs sa valeur intrinsèque. Ils connaissaient aussi l'or, tel qu'en font foi les relations du capitaine John Smith et des premiers explorateurs des colonies du Sud; mais ce métal était jugé trop précieux en Europe pour en faire des largesses aux Indiens.

On trouve cependant des occasions où l'on crut nécessaire d'encourir cette dépense pour atteindre un but spécial, dans certaines circonstances critiques. C'est ainsi qu'au moment où Louis XIV, à la suite de revers inouis en Europe, songeait déjà à la nécessité de la paix, tandis que la reine Anne préparait la capture de Port-Royal et l'expédition de Walker dans le Saint-Laurent, on voit, dans un *Mémoire du Roy aux Sieurs Marquis de Vaudreuil et Rondot*, la préoccupation de s'assurer du concours des indiens par la note suivante: "Sa Majesté a accordé trente médailles d'argent et *dix de vermeil* pour faire des présents aux sauvages. Elle les envoie au dit Sieur de Vaudreuil et Elle désire qu'elles soient distribuées aux chefs des sauvages qui lui sont les plus affectionnés et dont on peut tirer le plus de secours". Plus tard, on trouve la note suivante, en date du 12 novembre 1750, dans un *Mémoire du ministre sur les dépenses:* "Comme les Iroquois ont promis de tout faire pour détacher les Abénaquis du poste des Anglais, il faut leur envoyer *quelques médailles d'or* pour les chefs, et d'argent pour les guerriers".

Nous avons également mentionné les "médailles d'or" distribuées par Georges IV aux quatre chefs indiens envoyés en délégation en Angleterre, mais nous devons noter à cette occasion que l'on désigne souvent sous le nom "d'or" des bijoux ou objets en "vermeil," c'est-à-dire en argent doré.

Des médailles de cuivre ont cependant été distribuées, surtout aux simples guerriers; ce métal, déjà connu des indiens rencontrés par Jacques Cartier à Hochelaga en 1535, était en effet recherché par eux comme objet d'ornement; on trouve dans l'étude du Rev. W. M. Beauchamp sur les *Ornements Métalliques des Indiens de l'Etat de New York*, la description de nombreux objets d'ornement en cuivre, et l'on se rappelle aussi que les premières médailles connues qui portent un symbole relatif aux Indiens sont celles frappées à l'effigie de Georges 1er en 1714, et qu'elles sont en bronze et en cuivre.

La valeur marchande actuelle de ces pièces est toute de convention, car elle dépend entièrement de leur rareté et de leur état de conservation; leur ancienneté, la valeur artistique du travail ou la finesse du métal n'ont qu'une importance secondaire. Les éléments commerciaux ordinaires de l'"offre" et de la "demande" en affectent aussi le prix qu'elles atteignent, surtout dans les ventes aux enchères. Breton dans son *Guide Populaire Illustré des Monnaies et Médailles Canadiennes*, cote les diverses médailles d'argent du régime anglais de dix à quarante dollars, suivant leur rareté, mais en réalité, elles atteignent souvent des prix beaucoup plus élevés.

Quant aux médailles originales du régime français, bien qu'on trouve quelques exemplaires de celle de Louis XV "HONOS ET VIRTUS", la valeur de celles de Louis XIV dites "FELICITAS DOMUS AUGUSTAE" est absolument arbitraire, vu qu'il n'en existe qu'un exemplaire authentique. Rappelons à ce propos l'acte de ce collectionneur anglais qui, après avoir obtenu, à un prix fabuleux, un livre rare dont on ne connaissait que deux exemplaires, détruisit immédiatement son emplette, afin de donner une valeur unique à l'autre exemplaire qu'il possédait.

Répliques et croisements.

Il est bien compris qu'il n'est ici question que de "pièces originales", car, de même qu'on fabrique en notre siècle des "tableaux de vieux maîtres" et des "meubles du moyen âge", on produit aussi des éditions nouvelles de médailles anciennes dont les matrices ont été conservées; mais ces reproductions sont loin d'avoir, aux yeux des connaisseurs, la valeur des pièces originales authentiques.

La Monnaie de Paris a souvent accédé aux demandes des collectionneurs en refrappant pour eux des répliques de médailles rares dont les matrices sont déposées à cette institution; mais outre le fait que ces reproductions ont une apparence qui les fait assez facilement reconnaître, les directeurs de l'institution font poinçonner, depuis 1841, le nom du métal et un signe distinctif sur la tranche de la médaille, de sorte que non seulement l'époque du frappement, mais aussi la nature du métal employé peuvent se constater malgré les supercheries. Il est vrai que des manipulations habiles peuvent parfois rendre ces précautions inutiles, mais, la plupart du temps, les connaisseurs savent, à certains indices, distinguer un original d'une reproduction.

D'un autre côté, les répliques ont parfois donné lieu à de nombreux croisements qui ont fait prendre pour des médailles originales d'un type nouveau des pièces frappées avec la matrice d'avers d'une médaille et celle du revers d'une autre; on en a des exemples dans

quelques-unes des pièces du règne de Georges III, mais celles dont on a le plus abusé sous ce rapport sont les jetons franco-américains de Louis XV, dont les collectionneurs ont multiplié les croisements à tel point que, dans son *Histoire Illustrée des Monnaies et Jetons du Canada*, Breton compte *trente-neuf* types différents de ces pièces, et indique jusqu'à *sept* variétés d'une même pièce. Il ne faudrait cependant pas pour cela conclure à la dépréciation absolue des pièces croisées, mais leur valeur est d'un intérèt plutôt numismatique.

Antithèse des attributs.

Si l'ignorance des ouvriers cause parfois des croisements de matrices, l'ignorance des graveurs produit aussi des antithèses dans le sujet même de la médaille; ce genre d'erreur peut se produire d'autant plus facilement qu'il s'agit pour eux de représenter les attributs de divers pays qu'ils ne connaissent qu'imparfaitement par les descriptions des voyageurs ou par des lectures incomplètes, surtout aux époques auxquelles les médailles dont nous parlons ont été produites.

C'est ainsi qu'en 1581 dans une médaille de Philippe II, dénommé "Roi d'Espagne et du Nouveau-Monde Occidental," le graveur introduit un *chameau* qui devait bien certainement être le dernier de sa race en ce pays, car il n'a pas, que je sache, laissé de descendants en Amérique. Même en 1783, dans la médaille des Loyalistes réfugiés en Canada au temps de la Révolution américaine, dont nous avons donné une reproduction ci-dessus, Britannia accueille l'indien *sous un palmier;* de même que le chameau aux Indes Occidentales, cet arbre exotique n'a pu résister aux neiges du Canada, car on n'en a pas vu, ailleurs que dans nos serres, depuis l'exécution de cette médaille.

Ces erreurs sont de nature à dérouter le chercheur, et elles sont souvent la cause de fausses attributions des pièces sur lesquelles elles se rencontrent, car, en science numismatique, il faut souvent procéder par déduction et tabler sur des probabilités.

Conclusion.

En un mot, nous avons cherché, dans ce travail, à faire la revue d'un des plus intéressants chapitres de la numismatique du Nouveau-Monde, en nous attachant au caractère historique de ces pièces plutôt qu'aux détails techniques de leur nomenclature, car, sous ce rapport, nous ne pouvons mieux faire que de référer aux ouvrages de Betts, de McLachlan, de Leroux et de Breton qui font autorité en la matière.

Les médailles sont de petits monuments destinés à consacrer la gloire des grands hommes ou à perpétuer le souvenir des évènements

historiques importants; c'est pour cette raison que l'étude des "Médailles décernées aux Indiens d'Amérique" nous porte insensiblement à nous éprendre de l'histoire primitive de notre pays. Et plus on étudie l'histoire de la Nouvelle-France, plus on admire la grandeur d'âme de ces fondateurs d'empire que furent Champlain, Maisonneuve, La Salle, Joliet, Marquette, La Vérandrye et autres hardis explorateurs qui donnèrent des mondes à leur patrie, de même que le zèle et le courage des Le Caron, des Viel, des Brébœuf, des Jogues, des Lallemant, des Bressani, des Ragueneau et de tous ces missionnaires avides de verser leur sang pour le salut des âmes, nous font songer aux apôtres-martyrs des premiers temps de la chrétienté.

Mais pour l'éthnologue qui compare la civilisation apportée sur les bords du Saint-Laurent par les envoyés du Roi-Soleil, à une époque où la France déployait une splendeur inouie, avec les mœurs primitives des aborigènes qu'ils y rencontrèrent, une large part de cette admiration s'adresse aux Garakonthié, aux Teganissorens, aux Kondiaronk, aux Pontiac, aux Tecumseh et aux autres esprits supérieurs qui se sont révélés chez les tribus indigènes et dont la diplomatie consommée, le talent oratoire et le génie militaire étaient dignes des autres héros de cette épopée séculaire connue sous le titre modeste d'"Histoire du Canada."

Au nombre des reliques qui nous restent d'un passé glorieux, les médailles décrites au cours de cette étude comptent parmi les plus intéressantes, car, en même temps qu'elles rappellent les faits mémorables à l'occasion desquels elles étaient décernées, elles attestent la munificence de ceux qui les offraient et la valeur de ceux qui les ont portées. Considérons-donc avec vénération ces témoins muets des relations qui ont existé entre les anciens rois de ce vaste territoire et les pionniers qui leur apportèrent la civilisation et la foi, dons précieux que les uns et les autres n'ont peut-être pas toujours appréciés dans toute leur étendue.

Et lorsque nous rencontrons dans le dédale de nos "gratte-ciel" quelques-uns des rares descendants de ces tribus puissantes qui tenaient autrefois la balance du pouvoir en ce pays, et dont les muscles altiers semblent encore aujourd'hui gênés par la contrainte des habits européens, saluons-les avec respect comme on saluait à Rome les gladiateurs qui allaient mourir, en songeant que leurs aïeux possédaient autrefois la terre où nous vivons, et que dans cent ans peut-être, ils n'existeront plus que par le souvenir.

MÉDAILLES DÉCRITES.

I.—Médailles Françaises.

1.—Atouata, 1669.
2.—Chef des Assiniboines, 1683.
3.—Naissance du duc de Berry, 1686.
4.—Felicitas Domus Augustae, 1693.
5.—Honos et Virtus, Louis XIV.
6.—Sacre de Louis XV, 1722.
7.—Honos et Virtus, Louis XV.

II.—Médailles Anglaises.

8.—Charles II, 1683.
9.—Ecussons de Charles II.
10.—Prise de Tournai, Anne 1709.
11.—Bataille de Malplaquet, 1709.
12.—Traité d'Utrecht, Anne 1713.
13.—Georges I, 1714.
14.— " II, non datée.
15.— " II, 1731.
16.—Destruction de Kittanning, 1756.
17.—Georges II, 1757.
18.—Montréal en 1760.
19.—Mariage de Georges III et Charlotte.
20.—Lion et Loup.
21.—Happy while United, 1764 et 1766.
22.—Traité de Pontiac.
23.—Georges III, à l'époque de la révolution américaine.
24.— " ", 1794.
25.— " " *post* 1801.
26.— " " 1814.
27.—Georges IV, 1821.
28.—William IV, 1832.
29.—Victoria, 1840.
30.—Micmacs, 1842.
31.—Châteauguay, Chrysler's Farm, et Fort Détroit.
32.—Prince de Galles, 1860.
33.—Traités indiens de 1871.
34.— " projetés pour 1872.
35.— " de 1873 à 1877.
36.—Duc et Duchesse de Cornwall et York, 1901.

III.—Médailles Espagnoles.

37—Notre-Dame de Guadeloupe, 1682.
38.—Proclamation des rois d'Espagne.
39.—Carlos III, Florida 1760.
40.— " de Borbon, Mexico 1760.
41.— " III, Por Merito.

IV.—Médailles Américaines.

42.—Happy while United, 1780.
43.—Washington, 1792.
44.—Médailles des Saisons, 1796.
45.—Présidents Washington, Adams, Madison, Monroe, J. Q. Adams, Jackson, Van Buren, Tyler, Polk et Taylor.
46.—Président Jefferson.
47.— " W. H. Harrison.
48.— " Fillmore, Pierce et Buchanan.
49.— " Lincoln.
50.— " Johnson.
51.— " Grant.
52.— " Hayes, Garfield, Arthur, Cleveland et B. Harrison.
53.— " B. Harrison, 2è médaille.
54.— " McKinley, Roosevelt et Taft.

V.—Médailles Semi-Indiennes.

55.—Compagnie de la Baie d'Hudson.
56.— " du Nord-Ouest.
57.—Guerre de Sept ans.
58.—Médaille Diplomatique.
59.—Britannia et America.
60.—Confederatio Americana.
61.—William Penn.
62.—Loyalistes.
63.—Washington-Eccleston.
64.—Sequoyah.
65.—Thayendanegea.
66.—Oronhyatekha.
67.—Washshiwah.

OUVRAGES CITÉS.

"Acte de Québec, 1774."
Alison.—"Histoire de l'Europe pendant la révolution française."
"American Journal of Numismatics."
"Annuaire de la Société Française de Numismatique."
"Archives de la Marine."—Correspondance générale.
Bacqueville de la Potherie.—"Histoire de l'Amérique Septentrionale."
Baker—"Medallic Portraits of Washington."
Bancroft.—"History of the United States."
Beauchamp.—"Metallic Ornaments of the New York Indians."
Betts.—"American Colonial History Illustrated by Contemporary Medals."
Bressani.—"Relation abrégée de quelques missions des Pères de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France."
Breton.—"Guide Populaire illustré des Monnaies et Médailles Canadiennes."
Breton.—"Histoire Illustrée des Monnaies et Jetons du Canada."
Butler.—"Early Historic Relics of the North West."
"Canadian Antiquarian."
"Canadian Magazine."
"Canadiana."
Cartier.—"Brief récit et succincte narration de la navigation faite en 1534 et 1535."
"Catalogue de la Collection Gerald E. Hart."
"Catalogue des Poinçons, Coins et Médailles du Musée Monétaire de Paris."
"Catalogue officiel de la Monnaie de Philadelphie."
Cellem.—"Visit of His Royal Highness, the Prince of Wales."
Chaffers.—"Gilda Aurifabrorum."
Charlevoix.—"Histoire et Description Générale de la Nouvelle-France."
Chauchetière.—"Relation annuelle de la Mission du Sault depuis la fondation jusques à l'an 1686."
"Collections of the Virginia Historical Society."
"Collections of the Wisconsin Historical Society."
De Celles.—"Histoire des Etats-Unis."
Dent.—"Canada since the Union of 1841."
Dickeson.—"American Numismatic Manual."
"Dinwiddie Papers."
Dionne.—"Chouart et Radisson. (Galerie Historique.)"
"Documents relative to the Colonial History of New-York."
Doniol.—"Histoire de la participation de la France à l'indépendance des Etats-Unis."
Entick.—"The Present State of the British Empire."
Fonrobert.—"Sammlung Uberseeische Munzen und Medaillen."
Forrer.—"Dictionnaire des Médaillistes."
Garneau.—"Histoire du Canada."
"Harper's Magazine."
Hawkins.—"Medallic Illustrations of the History of Great Britain."
Hayden.—"An account of various silver and copper Medals."
Hennings.—"Statutes-at-large."
Herrera.—"Medallas de Proclamaciones y Juras de los Reyes de Espana."
"Historical Magazine."
Howard.—"Old London Silver."
Irwin.—"War medals and decorations."

Johnson.—"Journal."
Lafitau.—"Mémoire concernant la découverte au Canada de la précieuse plante de ginseng."
Lafitau.—"Mœurs des Sauvages Amériquains."
Lahontan.—"Nouveaux voyages dans l'Amérique Septentrionale."
Lander.—"Journal of the Niger Expedition."
Le Clercq.—"Premier Etablissement de la Foy dans la Nouvelle-France."
Leroux.—"Médailler du Canada."
Lescarbot.—"Histoire de la Nouvelle-France."
"Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions Etrangères."
"Lettres de Madame Duplessis Sainte-Hélène."
"Lettres des Marquis de Vaudreuil, Beauharnois et Duquesne."
"London Magazine."
Loubat.—"The Medallic History of the United States of America."
McLachlan.—"Canadian Numismatics."
McLachlan.—"Medals awarded to the Canadian Indians."
"Medallic Illustrations of the History of Great Britain and Ireland to the death of George II."
"Mélanges Religieux."
"Mémoires biographiques d'Antoine Bennezet (Vaux)."
Miner.—"Histoire du Wyoming."
Parkman.—"Conspiracy of Pontiac."
"Public Archives."
Radisson.—"Voyages."
"Relations des Jésuites."
"Revue Canadienne."
Richardson.—"War of 1812."
Rochemonteix.—"Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIè siècle."
"Royal Magazine."
Sainthill.—"Olla Podrida."
Sandham.—"Coins, tokens and medals of the Dominion of Canada."
Satterlee.—"An arrangement of Medals and Tokens struck in honor of the Presidents of the United States."
Schoolcraft.—"History of the Indian Tribes."
"Spink's Numismatic Circular."
Stone.—"Life of Sir William Johnson."
Tancred.—"Historical Record of Medals."
Twaithes.—"Relations des Jésuites."
Vattemare.—"Collection de Monnaies et Médailles de l'Amérique du Nord."
Van Loon.—"Beschrijving van Nederlandsche Historie-Penningen."
Zay.—"Médailles d'honneur pour les Indiens."



Portrait de Zacharie Vincent Telari-o-lin "le dernier des Hurons" peint par lui-même. Il est revêtu de tous les ornements d'un chef: diadème, boucles d'oreilles, disque, médaille, bracelets, collier de wampum, ceinture fléchée, et tient d'une main son calumet de paix et de l'autre la hampe d'un drapeau anglais.



Figure 1.—Médaille "Felicitas Domus Agustae," 1693.



Figure 2.—Médaille "Honos et Virtus," de Louis XIV.

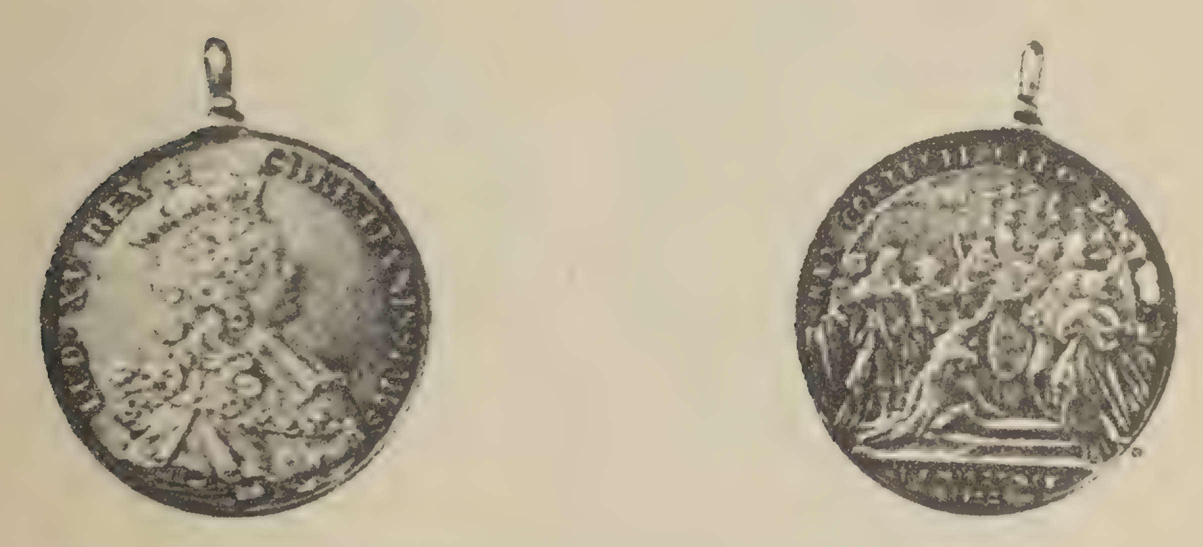


Figure 3.—Médaille du sacre de Louis XV, 1722.



Figure 4.—Médaille "Honos et Virtus" de Louis XV.



Figure 5.—Médaille de Charles II, assignée à 1683.

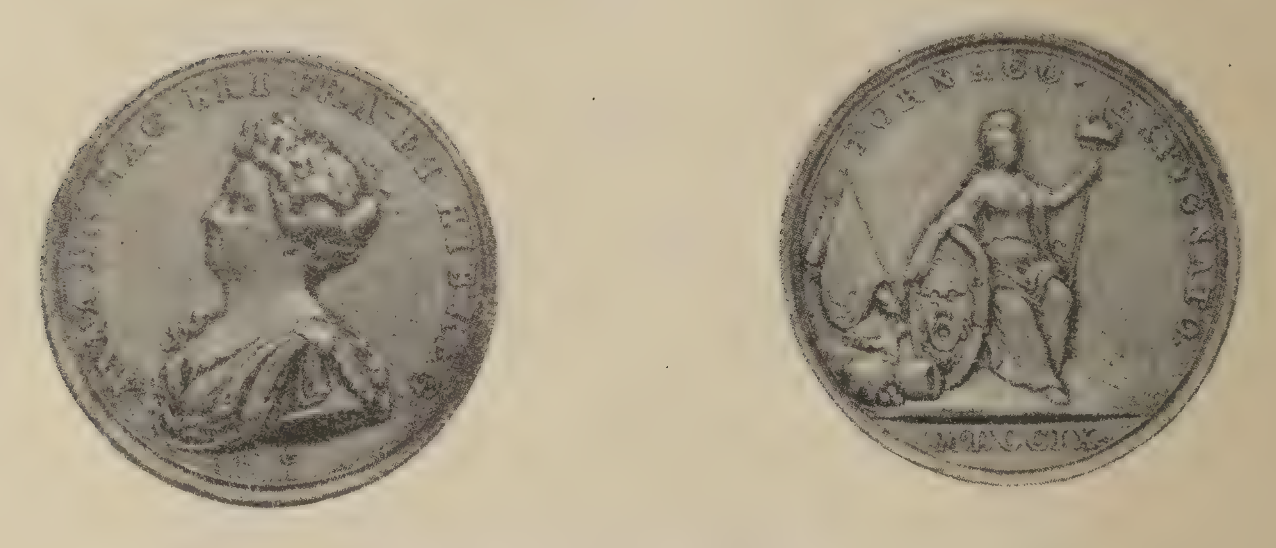


Figure 6.—Médaille de la Prise de Tournai, Anne, 1709.



Figure 7.—Médaille de Georges I, assignée à 1714.



Figure 8.—Médaille de Georges II, assignée à 1731.



Figure 9.—Médaille de Georges II, frappée à Philadelphie en 1757

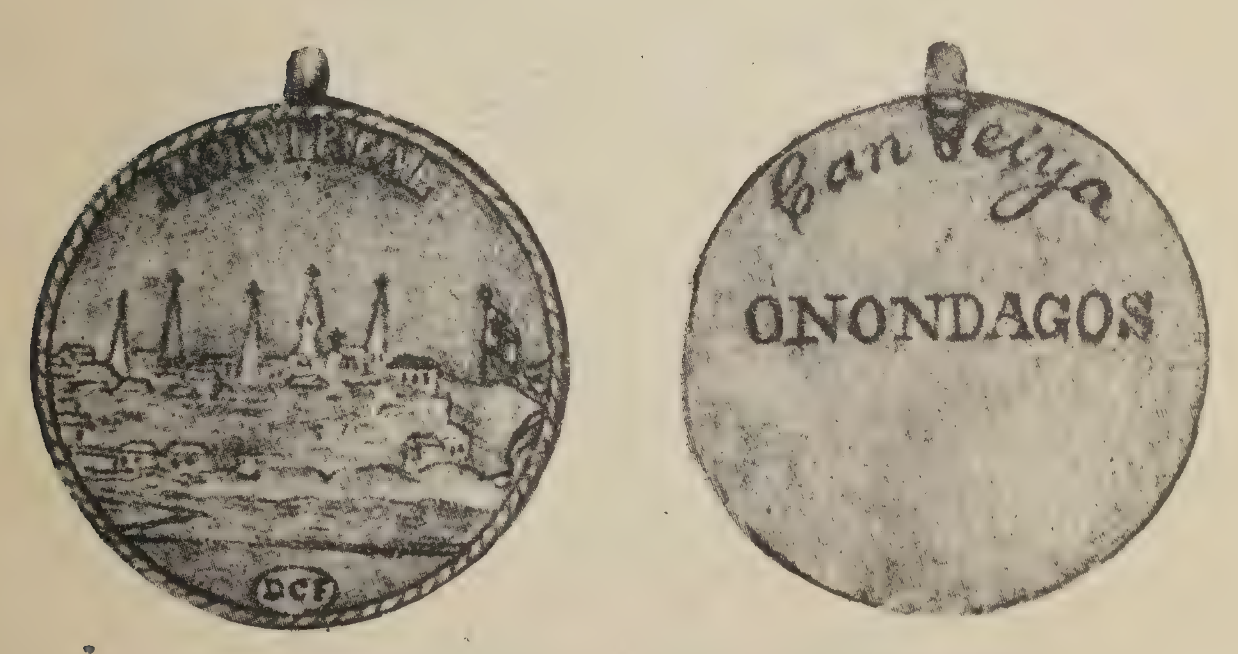


Figure 10.—Médaille de Montréal, assignée à 1760.





Figure 11.—Médaille du mariage de Georges III et Charlotte.



Figure 12.—Médaille "Lion et Loup."



Figure 13.—Médaille "Happy while United," 1766.



Figure 14.—Médaille de Georges III, à l'époque de la Révolution américaine.





Figure 15.—Médaille de Georges III, 1794.



Figure 16.—Médaille croisée de Georges III, avers *circa* 1764, revers *post* 1801.



Figure 17.—Médaille de Georges III, 1814.



Figure 18.—Médaille de Georges IV, 1721.



Figure 19.—Médaille de Victoria, 1840.





Figure 20.—Médaille des Micmacs, 1842.





Figure 21.—Médaille militaire de Châteauguay.



Figure 22.—Médaille de Victoria, gravée pour la visite du prince de Galles, 1860.



Figure 23.—Médaille des Traités nos 1 et 2, 1871.



Figure 24.—Médaille des Traités projetés, 1872.



Figure 25.—Médaille des Traités de 1873 à 1877.





Figure 26.—Médaille de la visite du duc et de la duchesse de Cornwall et York (plus tard Georges V et Marie) en 1901. Cette reproduction est plus petite que la grandeur naturelle.



Figure 27.—Médaille de proclamation de Carlos III, à Mexico, en 1760.



Figure 28.—Médaille de Carlos III, Florida, 1760.



Figure 29.—Médaille Carlos de Borbon, Mexico, 1780.



Figure 30.—Médaille de Carlos III, "Por Merito."

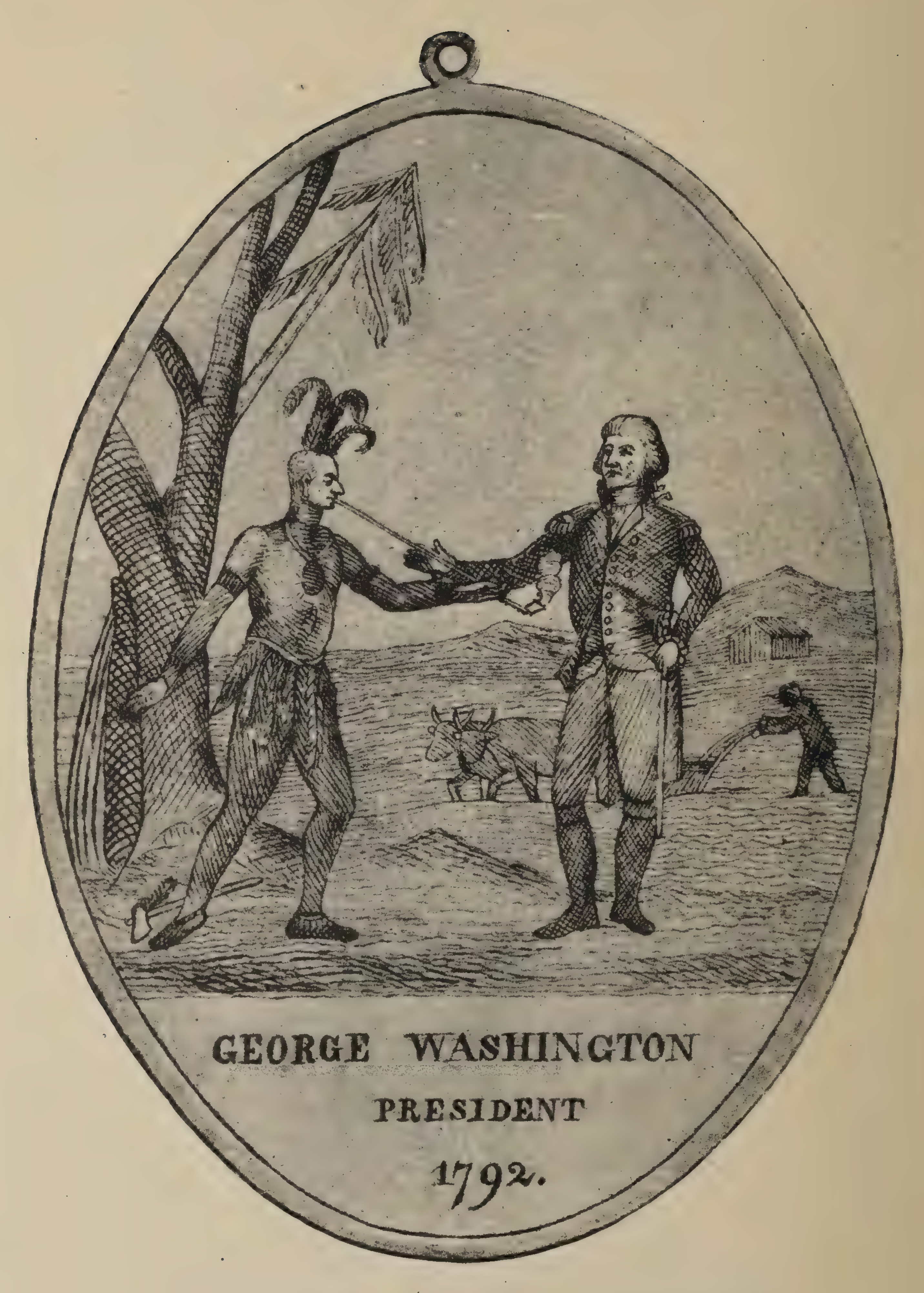


Figure 31.—Avers de la médaille gravée de Washington, 1792.



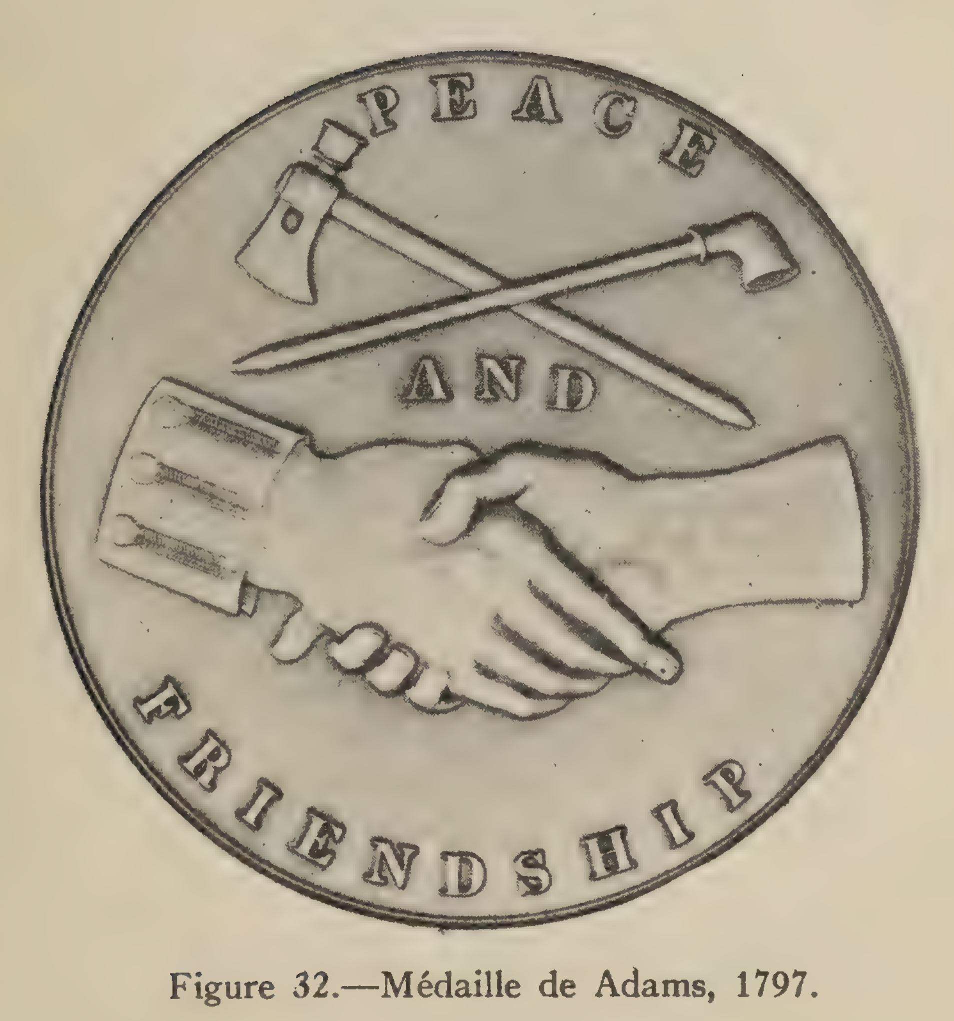


Figure 32.—Médaille de Adams, 1797.



Figure 33.—Médaille de Fillmore, 1850.





Figure 34.—Médaille de Lincoln, 1862.

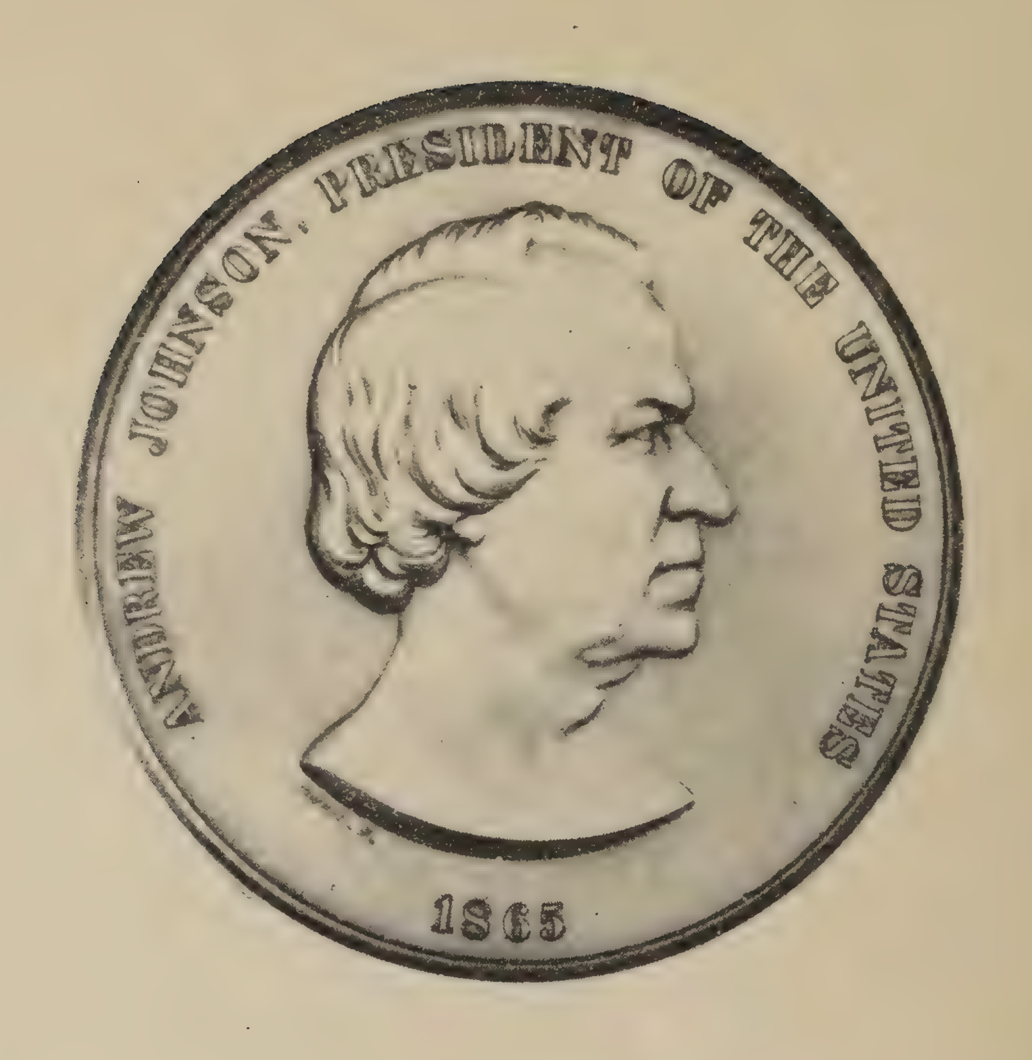




Figure 35.—Médaille de Johnson, 1865.





Figure 36.—Médaille de Grant, 1871.

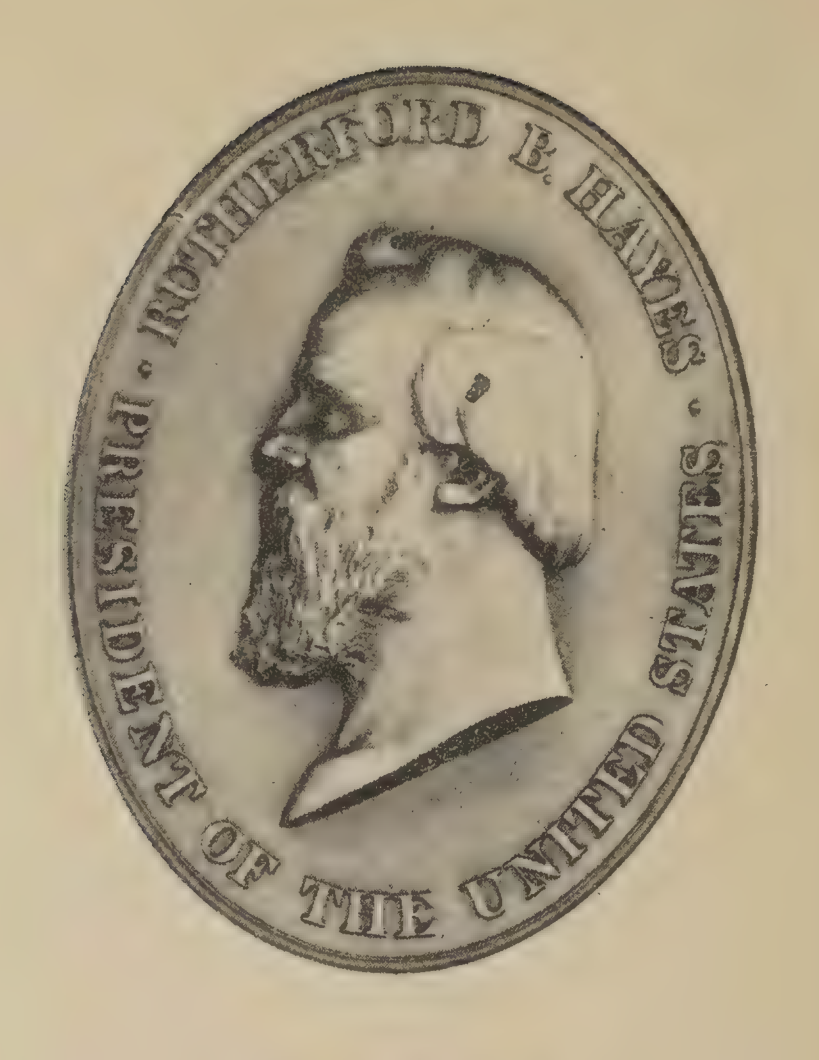




Figure 37.—Médaille de Hayes, 1877.

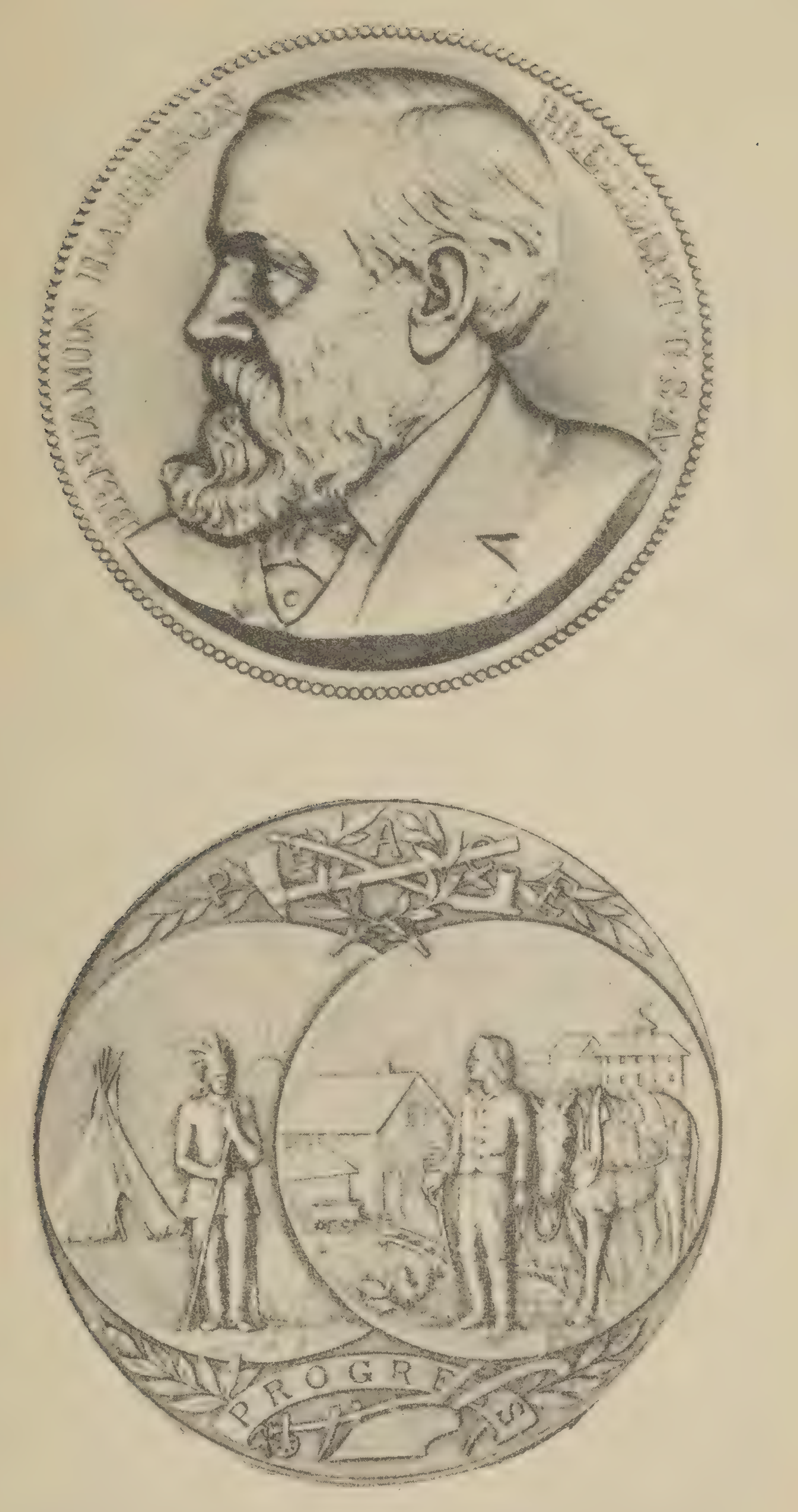


Figure 38.—Seconde médaille de Benjamin Harrison.



Figure 39.—Médaille de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

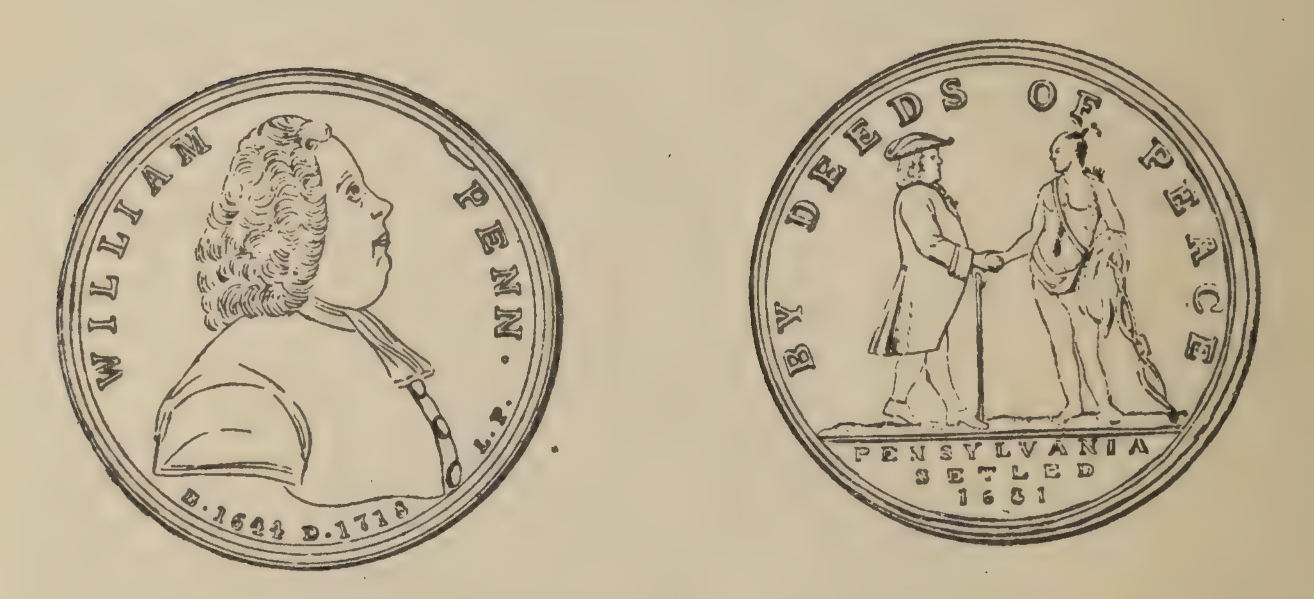


Figure 40.—Médaille de Penn (Colonisation de la Pennsylvanie).



Figure 41.—Médaille des Loyalistes.



Figure 42.—Médaille "Honus et Virtus" de Louis XV, contremarquée "Gorge III" comme médaille anglaise.



Figure 43.—"Gorgette" (réduite aux deux tiers).